This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

WIDENER LIBRARY
HX K2RE R

PF 247.13

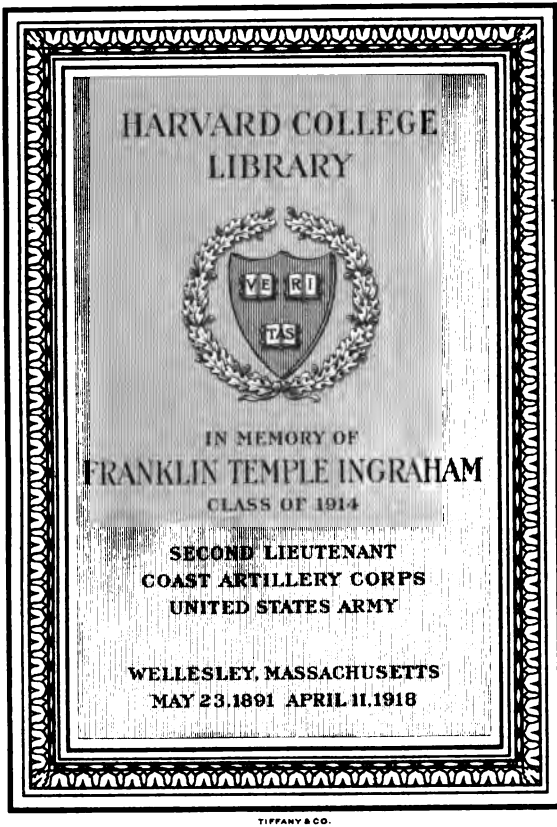
HARVARD COLLEGE
LIBRARY
VE RI
TAS
IN MEMORY OF
FRANKLIN TEMPLE INGRAHAM
CLASS OF 1914
SECOND LIEUTENANT
COAST ARTILLERY CORPS
UNITED STATES ARMY
WELLESLEY, MASSACHUSETTS
MAY 23, 1891 APRIL 11, 1918
TIFFANY & CO.

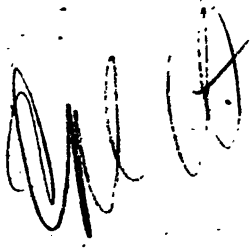

JOURNAL LITTÉRAIRE

DÉDIÉ

AU ROI,

PAR

UNE SOCIÉTÉ D'ACADÉMICIENS.

VOLUME XVIII.

Juillet & Août.

Fructus enim ingenii & virtutis omnisque præstantiæ tum maximus accipitur, quum in proximum quemque confertur.

Cic. de Amic. §. 19.

À BERLIN.

Chez G. J. DECKER, Imprimeur du Roi.

1775.

PF 247.13

HARVARD COLLEGE LIBRARY
INGRAHAM FUND
Sept 15, 1927

Je dis librement mon advis de toutes choſes. . . Ce que j'en opine, c'eſt auſſi pour déclarer la meſure de ma veue, non celle des choſes.

Mont. Eſſ. Livr. II. Chap. 10.

Æquum eſt enim meminiſſe, & me, qui diſſeram, hominem eſſe, & vos, qui judicetis.

CIC.

JOURNAL LITTÉRAIRE.

VOLUME XVIII.

HISTOIRE LITTÉRAIRE DES TROUBADOURS, &c.

SECOND EXTRAIT. (*)

Arnaud de Marveil, né au château de ce nom en Périgord, de parents pauvres & de baſſe condition, mourut vers le commencement du treizieme ſiecle.

(*) Voyez le premier dans ce Journal Vol. XVII. pag. 86 & ſuivantes.

Geoffroi Rudel, Prince de Blaye près de Bordeaux, eſt diſtingué des autres Troubadours par un amour ſinguliérement romanesque.

Tripoli en Paleſtine avoit été pris par les chrétiens l'an 1109, & érigé en comté pour *Bertrand* de Toulouſe, fils du comte *Raimond Gilles*. Cette ville appartenoit encore aux chrétiens, lorsque la renommée d'une Comteſſe de Tripoli vint échauffer l'imagination de *Geoffroi Rudel*. Sur le portrait que des pélerins firent de ſa beauté & de ſes vertus, il ſe ſentit tranſporté d'un deſir violent de la voir; il prit la croix & s'embarqua.

Malgré le ſilence de l'hiſtorien provençal, l'amour nous paroît avoir eu autant de part que la curioſité à ce projet. On en jugera par trois chanſons de notre poëte, pleines de la paſſion la plus vive.

„J'aime un objet que je n'ai point vu, „à qui je n'ai pu expliquer mes ſenti„ments, ni demander l'explication des „ſiens.

„siens. Mais je le sais, parmi les beau-„tés sarrasines, juives, ou chrétiennes, „il n'en est aucune qui l'égale..... Cha-„que nuit je m'endors plein de son ima-„ge, & des songes enchanteurs l'offrent „à moi. Le réveil, hélas! dissipe cette „illusion: je n'ouvre les yeux que pour „apprendre qu'il m'est impossible de la „voir. Je me souviens alors qu'elle ha-„bite une terre étrangere, qu'un espace „immense me sépare d'elle..... Cet es-„pace, je le franchirai..... Mon voya-„ge pourroit-il n'être pas heureux? „Amour sera mon guide..... Celle que „j'adore me verra donc avec un bourdon „de pélerin & un habit de toile. Ah! „si pour l'amour de Dieu, elle daignoit „m'accorder l'hospice dans son palais!... „Non, il suffira à mon bonheur d'être „prisonnier chez les Sarrasins. Je serai „plus près des lieux qui la possedent. O „mon Dieu! transportez-moi dans ses „jardins ou dans sa chambre. Faites du „moins que je la voie..... C'en est fait, „je pars. Puissé-je seulement ne pas

„mourir avant qu'elle ait ſu ce que l'a-
„mour m'a fait entreprendre pour elle....
„Ma chanſon l'en inſtruira à mon arri-
„vée. Je lui ferai chanter mes vers par
„un interprete; car ils ſont en langage
„*roman*. Certes, ſi elle n'eſt pas tou-
„chée de tant d'amour, j'aurai lieu de
„croire que *mes parrains ont jeté ſur*
„*moi un mauvais ſort* (*).„ Ce qu'il dit de ſes parrains fait alluſion aux fées, & prouve l'ancienneté de l'opinion qu'en ont tranſmiſe nos romanciers.

Le Troubadour tomba malade dans le vaiſſeau, quand on alloit débarquer à Tripoli. Ses compagnons le crurent mort, le dépoſerent comme tel dans la premiere maiſon. On courut informer la Comteſſe d'un événement capable de l'intéreſſer. La paſſion du chevalier, les motifs & les circonſtances de ſon voyage, ſa cruelle deſtinée en touchant au port,

(*) *Mal me ſederon mey pairi.* Littéralement: *Mes parrains m'auront fait un mauvais don de ſoi.*

Note de l'AUTEUR.

port, pénétrerent cette ame ſenſible, qui, ſans le ſavoir, avoit allumé de loin une flamme ſi étrange. Elle ſortit auſſitôt pour aller voir la victime de l'amour. *Geoffroi* reſpiroit encore. Elle l'embraſſe. Il la voit, & meurt entre ſes bras, *en louant Dieu, & le remerciant de lui avoir accordé le ſeul bien qu'il deſiroit.* La Comteſſe le fit enterrer pompeuſement chez les Templiers de Tripoli. Dès le même jour, ſoit dévotion ou chagrin, elle ſe dévoua au cloître.

Quoique ce récit ait les apparences d'une fable, nous le croyons fondé ſur des faits. Une ancienne piece provençale, dont l'Auteur eſt inconnu, dit expreſſément: *Le Vicomte Geoffroi Rudel, en paſſant les mers pour aller voir ſa dame, mourut volontairement pour elle.* Ce qui confirme le paſſage de Pétrarque: *Geoffroi Rudel alla chercher la mort à force de voiles & de rames.* Le Moine des *Iles d'or* avoit vu, ſelon *Noſtradamus*, un dialogue ſur la queſtion; lequel

contribue le plus efficacement à faire naître l'amour, du sentiment ou de la vue, du cœur ou des yeux? L'Auteur, qui décidoit en faveur du sentiment, citoit l'exemple de *Geoffroi Rudel*, avec celui d'*André* de France.

Bernard-Arnaud de Montcuc, apparemment Seigneur d'un château de ce nom en Querci, ou d'un autre château du même nom en Rouergue, vivoit vers 1150.

Pierre Rogiers, gentilhomme d'Auvergne, vivoit vers le même temps.

Azalaïs de Porcairagues sortoit d'une famille distinguée du pays de Montpellier: elle aima *Gui Guérujat* de la maison de Montpellier, fils de *Guillaume* VI, & qui mourut en 1177.

Pierre Raimond, fils d'un bourgeois de Toulouse, se maria enfin à Pamiers, où il mourut dans le courant du treizième siecle.

Guillaume de Balaun & *Pierre de Barjac*, tous deux nobles du Languedoc, & amis intimes: le premier ayant été plu-

plusieurs fois à Joviac, dans le Gévaudan, devint amoureux de la dame du château, & s'en fit aimer. Confident de sa bonne fortune, *Barjac* voulut connoître la maîtresse dont son ami lui parloit avec extase. Il l'accompagna un jour chez elle. Il y trouva la femme d'un gentilhomme voisin, nommée *Viernetta*, inséparablement unie à Madame *de Joviac*. Il fut épris de ses charmes, gagna son cœur, & la trouva trop foible pour ne pas triompher de sa vertu. Les deux chevaliers, également satisfaits de leurs amours, alloient ensemble cultiver la tendresse de leurs dames.

Au retour d'une de ces visites, *Balaun* voyant de la tristesse sur le visage de son ami, lui en demande la raison. *Barjac* répond qu'il a eu une dispute fort vive avec Madame *Viernetta*, qu'elle lui a même défendu de reparoître à ses yeux. — „Cela n'est rien, dit l'autre; „nous reviendrons, & je ferai votre „paix.„

Ils ne revinrent pas de quelque temps. Rongé de dépit & même de jalousie, *Barjac* compose dans l'intervalle une pièce pleine d'amertume, où il dit à sa maîtresse un éternel adieu. Il la remercie d'avoir consenti à son amour; mais puisqu'elle veut changer d'amant, il lui laisse la liberté, & ne lui en voudra pas plus de mal. „Vous croirez, peut-être, que „je parle en homme piqué; non, je m'ex„plique avec ma franchise ordinaire. Je „vous le déclare, j'ai fait choix d'une „dame qui gagne en beauté ce que vous „perdez tous les jours. Elle ne vous „égale point en naissance; mais elle a „plus de charmes, elle est plus solide. „Si nos serments mutuels s'opposent à un „divorce nécessaire, *adressons-nous à „un prêtre: vous me donnerez votre ab„solution, vous recevrez la mienne; & „nous pourrons ainsi loyalement former „de nouvelles amours.* Si jamais je vous „ai fâchée, pardonnez-moi d'aussi bon „cœur que je vous pardonne.„

Re-

Recourir à un prêtre pour ſe délier de pareils ſerments, pour être quitte des obligations d'une intrigue de galanterie! c'eſt un trait des plus remarquables de l'influence qu'avoit la ſuperſtition dans toutes les choſes humaines; du pouvoir qu'on ſuppoſoit aux prêtres de ſe mêler de tout en ſouverains de la conſcience; de l'abus qu'ils pouvoient faire du miniſtere ſacré; enfin du point d'honneur qu'on attachoit à la fidélité en amour. Mais au fond, qu'étoit-ce que la religion du ſerment, dans les choſes même le plus eſſentielles, dans les traités, par exemple, & dans l'obéiſſance au ſouverain, lorsqu'on s'en croyoit délié par une formule ſacerdotale?

„Méchante femme! continue le Trou„badour, vous m'avez rendu jaloux. „Tous mes deſirs étoient de vous plaire. „Vous direz que je n'ai ni ſens ni raiſon. „Ah! ſi vous ſentiez tout le mal qu'un „jaloux endure! Il ne ſait lui-même ce „qu'il dit, ni ce qu'il fait; il ne peut „reſter en place; il ne dort ni jour ni

„nuit. C'en eſt fait, trouvez bon que „je vous quitte. Le lépreux doit ſe te„nir à l'écart pour ne pas infecter les „autres. „

Cette piece fut envoyée à Madame *Viernetta*, que *Barjac* aimoit toujours en proteſtant de ne plus l'aimer, & qui ſe répentoit déjà elle-même de s'être brouillée avec lui. La facilité du raccommodement en eſt la preuve. *Balaun* ayant mené ſon ami à Joviac, réunit ſans peine les deux amants, & *Barjac* lui aſſura que tous les plaiſirs qui avoient précédé la brouillerie, n'approchoient point de ceux de la réconciliation.

A en juger par l'effet que produiſit cette confidence, *Balaun* étoit infatué des chimeres les plus romaneſques. Il ſe met dans la tête d'éprouver ſi le plaiſir de regagner une maîtreſſe l'emportoit réellement ſur celui de la premiere conquête. Sans autre motif, il affecte de rompre avec ſa dame. Plus de viſites, plus de meſſages; pas même de réponſe aux lettres qu'il en reçoit. Également ſur-

surprise & désolée, elle lui envoie un chevalier, confident de leurs amours, non-seulement pour savoir les raisons d'une conduite si outrageante, mais pour lui offrir toute sorte de satisfaction, en cas qu'elle lui ait donné sujet de plaintes.

„Je ne dirai point le sujet de mes „plaintes, répond *Balaun* au chevalier; „parce que je ne la crois pas d'humeur à „se corriger, & que ce n'est pas chose „que je puisse pardonner.„ Alors Madame *de Joviac* perd toute espérance, se livre à l'indignation, & prend le parti d'oublier un infidele.

Se voyant mépriſé, il tremble bientôt d'être abandonné sans retour. Dans son inquiétude, il part tout seul, sous prétexte d'un pélerinage; il arrive en secret chez une bourgeoise de Joviac; il se propose d'y découvrir par des voies détournées les dispositions de sa maîtresse. Celle-ci, instruite de son arrivée, ne se possede plus; & va de nuit dans la maison où est *Balaun*, se jeter à

ſes genoux, pour obtenir le pardon des fautes dont il la juge coupable.

Une telle démarche paroît choquer toute vraiſemblance. La conduite de *Balaun* eſt plus incroyable encore. On attend de ſa part des tranſports de tendreſſe & de repentir. Mais il accable ſa dame de reproches. Auſſi la voit-on ſe retirer furieuſe, & réſolue de ne jamais le revoir.

Au bout de quelques jours l'inſenſé eſt au déſeſpoir du tort qu'il s'eſt fait à lui-même. Il court un matin au château pour demander grace. Loin de lui donner audience, la dame *de Joviac* le fait chaſſer par les domeſtiques. Elle perſévere dans ſa rigueur une année entiere. *Balaun* ne peut ni la voir ni obtenir la moindre eſpérance. Il compoſe des vers inſpirés par l'amour & le repentir; ſes vers mêmes ne peuvent parvenir jusqu'à la dame.

Enfin *Bernard* d'*Anduſe*, chevalier galant & loyal, informé d'une rupture ſi éclatante, va trouver *Balaun* pour en ſa-

ſavoir la raiſon. L'ayant appriſe, il rit de ſon extravagance, & lui promet de ménager l'accommodement. Il porte les vers du Troubadour à Joviac; il rend témoignage de ſa fidélité & de ſes regrets: „La raiſon eſt tout entiere de vo„tre côté, dit-il à la dame, & c'eſt un „motif de plus pour lui pardonner.„ Il la conjure pour Dieu d'avoir pitié d'un malheureux amant, qui ſe ſoumet à toutes les peines qu'elle voudra.

„Je lui pardonne, puiſque vous le „deſirez tant, répondit-elle, mais à une „condition; c'eſt qu'il s'arrache l'ongle „du petit doigt, & qu'il me l'apporte „avec une chanſon où il exprimera ſon „repentir.„ Quoi que pût dire le médiateur, elle ne voulut point adoucir cette ſentence.

Balaun s'eſtima heureux d'en être quitte à ce prix. Sur le champ il ſe fit lier le doigt & arracher l'ongle par un chirurgien. Il ſoutint la douleur de l'opération, ſans paroître la ſentir. Il compoſa la chanſon preſcrite. Il cou-

rut,

rut, avec *Bernard d'Anduſe*, ſe jeter aux pieds de ſa maîtreſſe, & lui offrir ſon ſacrifice d'expiation. Au ſpectacle de l'ongle arraché, elle fond en larmes, le prend par la main, l'embraſſe. La chanſon eſt écoutée avec tranſport. Depuis ce moment, ils s'aimerent plus que jamais. L'hiſtorien provençal termine ſententieuſement ſon récit: *C'eſt bien fait que celui-là trouve le mal, qui le cherche étant bien.*

Il ne reſte de ce Troubadour qu'une ſeule piece, contenant le récit de ſon aventure. Don *Vaiſſette* le compte parmi les poëtes provençaux du douzieme ſiecle, qui floriſſoient ſous *Raimond* V, Comte de Toulouſe.

Pierre de la Mula, Troubadour inconnu.

Alphonſe II. Roi d'Arragon, & Comte de Provence.

Guillaume de Cabeſtaing, Gentilhomme de Rouſſillon, s'attache à *Raimond de Caſtel-Rouſſillon*, pour le ſervir en qualité de *varlet* ou page. *Raimond* le

le fit écuyer de ſa femme: c'étoit l'expoſer à de grands périls, mais qu'on ne prévoyoit point.

Madame *Marguerite* (elle ſe nommoit ainſi) trouva ſon écuyer ſi empreſſé à lui plaire, d'une humeur ſi enjouée, d'un commerce ſi charmant, que frappée d'ailleurs des graces de ſa figure, elle ſe livra aux impreſſions de l'amour. Soit reſpect, ſoit timidité, *Cabeſtaing*, quoique trop ſenſible, ne pénétroit point le myſtere, ou n'oſoit éclaircir ſes doutes. *Marguerite* auroit voulu être devinée. Après avoir en vain attendu, elle rompit le ſilence.

Etant ſeule une jour avec ſon écuyer: „*Guillaume*, dit-elle, réponds-moi. Si „une dame te donnoit quelque marque „d'amour, oſerois-tu bien l'aimer? — „*Vraiment oui, Madame, pourvu que la* „*marque ne fût pas trompeuſe.* — Par „S. *Jean*, tu as parlé en brave garçon. „Maintenant je veux ſavoir ſi tu diſtin„gueras les marques d'amour auxquelles „il faut croire, & celles dont il faut ſe

„dé-

„défier.„ Ce discours ouvrit les yeux de *Cabestaing*. Une vive émotion trahit son cœur. Du moment qu'il se vit aimé, il sentit toutes les flammes de l'amour.

La passion qui faisoit tant de poëtes, ou qui tiroit de la poésie tant d'avantages, lui inspira bientôt des chansons pleines de tendresse. Nous en réduirons l'extrait à ce qu'elles renferment de moins commun.

„Les douces pensées qu'amour me „donne, produisent la gaieté de mes „chants. O vous, dont la beauté me „transporte, que je sois maudit de l'a„mour, si j'en aime une autre..... Si „la foi me rendoit aussi fidelle à Dieu, „j'irois tout droit en paradis..... Je „n'ai point d'armes pour me défendre de „vos appas. Faites-vous donc un hon„neur d'avoir pitié de moi. Permettez „du moins que je baise vos gants. Je „n'ose prétendre à de plus insignes fa„veurs.„

Des

Des vers passionnés avoient des charmes invincibles pour un cœur déjà épris. *Marguerite* n'ignoroit pas à qui s'adressoient les vœux du Troubadour, & n'étoit que trop disposée à y répondre. L'ayant fait asseoir auprès d'elle, dans son appartement, elle lui dit: „*Guillaume*, as-tu enfin reconnu si je t'aimes; & trouves-tu en moi une amie „vraie ou fausse? — Ah! Madame, depuis l'heureux instant que je suis à votre „service, j'ai toujours pensé que vous „étiez la meilleure dame qui fût jamais; „que personne ne parloit avec plus de „vérité, & n'agissoit avec plus de franchise. — Et moi, reprit-elle, je te „jure que je ne te tromperai point. Non, „tu n'auras jamais lieu de changer d'opinion à mon égard.„ Elle l'embrassa en disant ces mots. Ce fut comme le sceau d'un engagement éternel.

Le Troubadour donne l'essor à ses sentiments par une chanson:

„Entre mille fleurs, dans un superbe „jardin, j'ai choisi la plus belle. Dieu „mé-

»même, ſans doute, la fit ſemblable à »ſa propre beauté. La modeſtie releve »l'éclat de ſes charmes. La douceur de »ſes regards m'a rendu le plus tendre & »le plus heureux des amants. J'en pleu»re de joie. Mon amour, que je n'oſois »déclarer, peut maintenant paroître dans »mes vers, au gré de l'objet qui m'en»flamme, qui de tant d'adorateurs n'a »écouté que moi. Je ne chante pas de »vaines louanges, comme les autres poë»tes. De ſes yeux partent des traits, »dont perſonne ne peut ſe défendre; »mais ils n'ont bleſſé perſonne autant que »moi..... Son mérite l'éleve à la plus »haute région de l'honneur. Jamais on »ne vit tant de vertus & tant de graces. »Elle excelle dans l'art de plaire; ſa ſa»geſſe imprime le reſpect aux amants pré»ſomptueux, & ſa réputation eſt à l'abri »de toute atteinte.»

En diſant qu'il *ne chante point de vaines louanges, comme les autres poëtes*, *Cabeſtaing* apprécie aſſez juſte les éloges qu'ils prodiguent toujours, même à des mai-

maîtreſſes imaginaires. N'exagéroit-il pas auſſi les perfections de ſa dame? Un véritable amant peut en être ſoupçonné. Il eſt ſûr du moins que la réputation de *Marguerite* ne fut pas long-temps hors d'atteinte. Les courtiſans ont l'œil ſi fin pour appercevoir le mal, & la langue ſi légere pour le révéler! Des rumeurs cruelles parvinrent jusqu'à *Raimond*. Il en fut d'autant plus frappé, qu'il aimoit ſa femme & comptoit ſur l'honnêteté de ſon ſerviteur.

Ayant demandé un jour où étoit *Cabeſtaing*, on lui dit qu'il chaſſoit à l'épervier. Auſſitôt il cacha des armes ſous ſon habit, monta à cheval, & ſuivit ſeul le chemin qu'on lui avoit indiqué. *Cabeſtaing* l'apperçoit, & s'avance vers lui, non ſans inquiétude. Leur converſation, inventée apparemment par l'hiſtorien, eſt d'un ton naïf qui m'engage à la rapporter. „Eh! vous voilà, Monſeigneur! „s'écrie *Cabeſtaing*. Comment êtes-vous „venu ſi ſeul? — C'eſt, dit *Raimond*, „que j'avois envie de vous voir & de „m'a-

„m'amuſer avec vous. Avez-vous fait „bonne chaſſe? — Pas autrement, je „n'ai presque rien trouvé; & vous ſavez „le proverbe, *Qui peu trouve ne prend „guere.* — Fort bien. Laiſſons-là ce „diſcours, & répondez en ſerviteur franc „& loyal à tout ce que je vais vous de„mander. — Pardieu, Monſeigneur, „ſi c'eſt choſe que je puiſſe dire, je ne „vous cacherai rien. — Point de con„dition. Je veux que vous me diſiez la „vérité, quelque demande que je vous „faſſe. — Dès que vous l'ordonnez, je „répondrai à tout ſelon ma conſcien„ce. — Par votre Dieu & votre foi, „ajoute *Raimond*, je veux ſavoir ſi l'a„mour vous inſpire les vers que vous fai„tes; & s'il y a une dame qui en ſoit „l'objet véritable. — Et comment chan„terois-je, répond *Cabeſtaing*, ſi je „n'étois amoureux? En vérité, amour „m'a tout entier en ſa puiſſance. — Je „le crois: ſans cela vous ne chanteriez „pas ſi bien. Mais ce n'eſt pas le tout. „Je veux ſavoir quelle eſt la dame que

„vous

„vous chantez. — Ah! Seigneur, y „ſongez-vous? je m'en rapporte à vous-„même: peut-on ſans perfidie découvrir „celle qu'on aime? Vous ſavez ce que „*Bernard de Ventadour* dit à ce ſujet: „*Si ceux qui épient mon amour, me de-„mandent le nom de ma belle, je ſais „comment un loyal amant doit ſe tirer „d'affaire en pareil cas. Il ne doit con-„fier ſon ſecret qu'à ceux qui peuvent „lui prêter conſeil & aſſiſtance. Mais „la fidélité qu'on doit à ſa dame, conſiſte „à lui tout dire, & à ne rien dire d'el-„le.* — Hé bien, quel que ſoit l'objet „de vos amours, je vous promets de „vous y aider de tout mon pouvoir.„

Cabeſtaing preſſé, voulant donner le change à *Raimond*, lui déclara qu'il aimoit Madame *Agnès*, ſœur de Madame *Marguerite*, & qu'il en recevoit des preuves de bienveillance. Il le pria de le favoriſer, ou du moins de ne lui pas nuire. *Raimond* donna dans le piege. Ravi de cette déclaration, qui diſſipoit ſes inquiétudes, il ſerra la main au Trou-

ba-

badour, lui promit ſes bons offices; & lui montrant le château de *Robert de Taraſcon*, mari d'*Agnès*, il lui propoſa d'y aller enſemble.

A meſure que nous avançons, le récit devient plus ſuſpect. Ce Taraſcon eſt ſans doute celui du comté de Foix dans le dioceſe de Pamiers, dont l'éloignement ne s'accorde point avec notre hiſtoire. Les autres circonſtances multiplient les difficultés. L'hiſtorien ſemble avoir pris les romanciers pour modeles.

Raimond & *Cabeſtaing* arrivent au château. Le premier, après les civilités ordinaires, ſe hâte de remplir l'objet de ſon voyage. Seul avec *Agnès*, il lui parle ainſi: „Par la foi que vous me „devez, belle-ſœur, dites-moi, avez-„vous un amant? — Oui, ſeigneur. — „Qui eſt-il, je vous prie? — C'eſt ce „que je ne vous dirai point. Les fem-„mes ne ſont pas obligées de confeſſer „pareille choſe; & ſi on les preſſe, on „les met dans le cas de mentir.„ *Raimond*

mond assure qu'elle ne risque rien à lui confier un secret, qui est pour lui de la plus grande importance. La dame avoit remarqué un air de tristesse sur le visage de *Cabestaing*. Elle n'ignoroit pas ses amours. Soupçonnant de quoi il s'agissoit entre lui & son maître, (il faut bien le supposer,) elle se dit amoureuse de *Cabestaing*, comme s'il lui avoit donné le mot. Elle va ensuite tout raconter à *Robert de Tarascon*, qui approuve fort la supercherie de sa femme, & lui permet de faire de son mieux pour persuader son beau-frere.

Dans cette vue, elle appelle *Cabestaing* dans sa chambre, elle l'y retient long-temps. On soupe avec beaucoup de gaieté. Elle fait arranger tout près de son appartement les lits de ses hôtes. Enfin parfaitement convaincu de la tendresse réciproque de la dame & de l'écuyer, *Raimond* part content, joyeux, avec celui-ci, & n'a rien de plus pressé en arrivant, que de révéler à sa femme l'intrigue qu'il croit avoir découverte.

Marguerite ne douta point que ſon amant ne fût infidele, que ſa ſœur ne l'eût débauché. Le lendemain matin, après une nuit douloureuſe, elle l'appella pour l'accabler de reproches. *Cabeſtaing* ſe juſtifia aiſément par le ſimple récit de ce qui s'étoit paſſé. Mais, ſi notre hiſtorien dit vrai, la vanité d'une femme peut l'entraîner plus que l'amour même à des fautes inconcevables. Elle obligea le Troubadour à déclarer dans une chanſon qu'il l'aimoit & n'aimoit qu'elle. La chanſon fut compoſée; & par une autre imprudence non moins ſinguliere, elle fut adreſſée à *Raimond*. C'étoit l'uſage de pluſieurs poëtes, d'adreſſer aux maris leurs vers en l'honneur des dames. Dans un cas tel que celui-ci, on ne pouvoit le faire impunément.

En effet, la plus noire jalouſie s'empare de *Raimond* à cette lecture. Il ne doute plus de l'intrigue; il eſt furieux, & reſpire la vengeance. Ayant trouvé un prétexte pour conduire *Cabeſtaing* hors du château, il le tue, lui coupe la

tête,

tête, lui arrache le cœur. Il ordonne enſuite à ſon cuiſinier d'apprêter ce cœur, comme un morceau de venaiſon. Il le fait ſervir; ſa femme le mange. „Sa„vez-vous ce que vous venez de manger? „lui dit-il. — Non; mais je l'ai trou„vé excellent. — Je le crois, puiſque „c'eſt ce que vous avez toujours le plus „aimé. Il eſt juſte que vous aimiez mort „ce que vous avez tant aimé vivant.„ Et montrant la tête de *Cabeſtaing*: „Voilà celui dont vous venez de manger „le cœur.„ A cette vue, à ces paroles effroyables, elle s'évanouit. Mais elle reprend bientôt ſes ſens, & s'écrie: „Oui, barbare, je l'ai trouvé ſi délicieux „ce mets, que je n'en mangerai jamais „d'autre, pour ne pas en perdre le goût.„

Tranſporté de rage, *Raimond* met l'épée à la main. Elle fuit; elle ſe précipite d'un balcon, & meurt de ſa chute. *Noſtradamus* dit qu'elle ſe tua d'un coup de couteau.

Le bruit de cet événement devoit produire les plus fortes impreſſions, en un

temps où l'amour dominoit ſur les mœurs en ſouverain, & étoit ſouvent, pour ainſi dire, l'ame des exploits militaires. Les parents de *Marguerite* & de *Cabestaing*, tous les chevaliers & les amants du pays, ſe liguerent contre le cruel *Raimond*. Il eut même pour ennemi le Roi d'Arragon, *Alphonſe*, qui après avoir éclairci le fait ſur les lieux, le fit arrêter & démolit ſon château.

Ce prince honora enſuite, par de pompeuſes funérailles, la mémoire des deux amants. On les mit dans le même tombeau, devant une égliſe de Perpignan, & l'on y grava leur hiſtoire. Il n'eſt pas étonnant que la religion ſervît alors, parmi tant d'autres abus, à conſacrer des amours qu'on célébroit avec enthouſiaſme. Le duc de Bourgogne rendit de ſemblables honneurs à la Châtelaine *de Vergi* & au Seigneur *de Vaudrai*, ſi nous en croyons ce que rapporte *Belleforeſt* d'après *Bandel* (*). Que l'aventure fameuſe

(*) Belleforeſt, p. 226.

Note de l'Auteur.

meuſe d'*Alix de Vergi* ſoit une fiction romaneſque ou non, il eſt toujours certain que les romans, ainſi que les poéſies d'*Homere*, dépoſent des anciens uſages.

Selon l'hiſtorien provençal, il fut un temps où tous les chevaliers du Rouſſillon, de la Cerdagne & du Narbonnois, aſſiſtoient chaque année à un ſervice ſolennel, en mémoire de *Marguerite* & de *Cabeſtaing*: tous les amants des deux ſexes y venoient prier pour le repos de leurs ames. Un manuſcrit porte que l'anniverſaire fut inſtitué par ordre du Roi d'Arragon. Certainement les mœurs ne gagnoient point à ces pratiques. L'eſpece de culte rendu aux déréglements de l'amour étoit une offenſe pour l'union conjugale.

Le Roi d'Arragon, qui joue ici un grand rôle, ne peut être qu'*Alphonſe* II. Le Rouſſillon & la Cerdagne lui appartenoient en 1181 (*). Nul autre *Alphon-*

(*) Le comté de Rouſſillon, réuni à celui de Cerdagne en 1113, paſſa aux Comtes de Barcelone en

ſe, Roi d'Arragon, n'a poſſédé ces provinces jusqu'au regne d'*Alphonſe* IV, dans le courant du quatorzième ſiecle; temps où l'on ne parloit plus des Troubadours.

En liſant la fin tragique de nos deux amants, chacun aura cru y reconnoître l'aventure du Châtelain de *Couci* & de la Dame de *Fayel*. *Couci*, mourant au ſiege

en 1118. *Raimond-Bérenger* IV. en fit l'apanage d'un de ſes fils. Il avoit quatre enfants; *Alphonſe*, *Raimond-Bérenger*, *Pierre*, & *Sanche*. Le premier eut en partage l'Arragon & la Catalogne; le ſecond, la Provence; le troiſieme, le Rouſſillon & la Cerdagne. Ce dernier étant mort en bas âge, *Sanche* lui ſuccéda. Il ſuccéda enſuite à *Raimond-Bérenger*, Comte de Provence, mort en 1181. Alors le Rouſſillon & la Cerdagne revinrent à l'aîné, *Alphonſe* II, roi d'Arragon, qui paroît être le vengeur de nos deux amans.

Alphonſe III. regna en 1285, & ne poſſéda point ces provinces. Elles appartenoient aux Rois de Majorque, de la même maiſon, lorſqu'*Alphonſe* IV, dont le regne commence en 1327, pourſuivit pour crime de félonie *Jacques* III, le dernier de ces Rois, & le dépouilla de ſes états. (*Zurita*, *Annales d'Arragon.*)

Note de l'AUTEUR.

ſiege d'Acre, ordonne à ſon écuyer de porter ſon cœur à cette dame, dont il eſt éperdument amoureux. Le mari jaloux ſurprend l'écuyer, ſaiſit le cœur, le fait manger à ſa femme, & lui révele l'affreux ſecret. La dame de *Fayel* jure de ne jamais prendre d'autre aliment: elle meurt de déſeſpoir. Voilà le fond de l'hiſtoire ou du roman. Il ſe peut que *Couci* ait réellement donné la commiſſion, que la dame ſoit morte en recevant le gage de ſon amour, & qu'un romancier ait orné ce fait de circonſtances empruntées de l'aventure du Rouſſillon.

Les chanſons de *Guillaume* de *Cabeſtaing*, au nombre de ſept, expriment d'une maniere naturelle & tendre les ſentiments de ſon amour. Sa maîtreſſe n'y eſt pas nommée. Ce couplet me paroît le plus remarquable, parmi beaucoup de penſées communes:

„Tant de mérite l'environne, que je „ne voudrois pas l'avoir pour couſine: (apparemment parce que ce ſeroit un

obſtacle à ſon amour.) „On ne peut ja„mais lui donner tant de louanges, qu'on „n'en diſe toujours la vérité. D'ici à „Meſſine, elle n'a point de pareille. „Voulez-vous ſavoir ſon nom? il n'eſt „ailes de colombe où vous ne le trouviez „écrit ſans faute.„

Gavaudan le vieux floriſſoit à la fin du douzieme ſiecle.

Rambaud d'Orange & la *Comteſſe de Die*, celui-là fils de *Guillaume d'Omelas*, de la maiſon de Montpellier, & de *Tiburge* fille unique de *Rambaud*, Comte d'Orange; celle-ci épouſe de *Guillaume de Poitiers*, la tige des Comtes de Valentinois. Ils s'aimerent, & vécurent vers le milieu du douzieme ſiecle.

Pons Barba, ſujet d'*Alphonſe* II. Roi d'Arragon, ou du moins attaché à ſa cour.

Folquet de Marſeille, Evêque de Toulouſe, fils d'un marchand de Gênes établi à Marſeille. Il fut le principal auteur des perſécutions qu'eurent à ſouffrir les Albigeois: c'eſt encore lui qui fit nai-

naître l'inquisition. D'après cet exemple, on pourroit dire: Dieu préserve les poëtes de se faire moines!

Giraud le Roux, naquit à Toulouse d'un chevalier pauvre, & se mit au service du Comte de Toulouse, *Alphonse Jourdain*, au commencement du douzieme siecle.

Bertrand de Born, Vicomte de Hautefort dans le diocese de Périgueux, un des héros du douzieme siecle.

Guillaume Rainols d'Apt, Chevalier, vivoit vers le même temps.

Guillaume & *Raimond* de Durfort, Seigneurs du château de ce nom en Querci.

Rambaud de Vaqueiras ou *Vacheiras*, fils d'un Chevalier de Vacheres dans la principauté d'Orange, fut célebre à la cour & à la suite du Marquis *de Montferrat* au commencement du treizieme siecle.

Le Dauphin d'Auvergne contemporain de *Richard* I. Roi d'Angleterre.

Robert Évêque de Clermont, frere du comte *Gui* cousin du Dauphin.

Bertrand de la Tour, attaché à la cour du Dauphin.

Deudes de Prades, ainsi nommé du lieu de sa naissance, en Rouergue, fut chanoine de Maguelone.

Peyrols d'Auvergne, Chevalier sans fortune, suivit *Philippe Auguste* à la croisade, se maria à Montpellier à son retour, & y mourut.

Albert, Marquis de Malaspina en Lombardie.

Ogier ou *Augier de Vienne*, ou de *Saint-Donat* bourg du Viennois, vivoit vers le milieu du douzieme siecle: voici une anecdote bien tragique que l'on trouve dans sa vie:

Raimond Trancaval, Vicomte de Beziers, étoit allé au secours d'un de ses neveux attaqué par ses ennemis. Pendant la marche, un bourgeois de Beziers prit querelle avec un Chevalier, & lui enleva un cheval de charge. Irrité de cette offense, animé par les autres Cheva-

valiers, le gentilhomme porta ſes plaintes au Vicomte, demandant réparation de l'inſulte. Les Chevaliers menaçoient même *Trancaval* de l'abandonner, s'il ne rendoit prompte juſtice. Il leur livra donc le bourgeois, qu'ils punirent auſſitôt d'une peine légere en apparence, mais propre à le déshonorer pour le reſte de ſes jours. Tous les bourgeois de Beziers réſolurent d'en tirer vengeance. Dès que la campagne fut finie, & le Vicomte de retour, ils le ſupplierent de réparer la honte qui rejailliſſoit ſur le corps de la bourgeoiſie. Naturellement honnête & civil, *Trancaval* leur répondit avec douceur qu'il prendroit conſeil des principaux habitants; & il aſſigna volontiers un jour pour réparer ce que les circonſtances l'avoient obligé de faire. On parut content de ſa réponſe. Le jour venu (c'étoit un dimanche 15 Octobre 1167,) il ſe rend à l'égliſe de la *Madeleine*, ſuivi de ſa cour. Les principaux habitants arrivent, armés de cuiraſſes & de poignards ſous leurs habits.

Celui qui se prétendoit offensé, s'avance le premier, & dit au Vicomte: *Voici un malheureux ennuyé de vivre, puisqu'il ne peut le faire qu'avec honte. Dites-nous maintenant, Monseigneur, voulez-vous réparer le mal qu'on m'a fait?* Le Vicomte répond honnêtement qu'il est prêt à s'en rapporter là-dessus au conseil des Seigneurs, & à l'arbitrage des citoyens, comme il l'avoit promis. *Vous diriez fort bien*, répliqua le bourgeois, *si notre honte pouvoit recevoir quelque réparation; mais cela étant impossible, elle doit se laver dans votre sang.* Aussitôt les conjurés tirent leurs armes, se jettent en furieux sur leur Seigneur, & l'assassinent devant l'autel avec ses amis & ses Barons, malgré les efforts de l'Evêque, qui eut les dents cassées en le défendant. Tant la passion de la vengeance étoit vive & atroce!

Elias de Barjols, né à Payols en Agénois, fils d'un marchand, vécut au commencement du treizieme siecle, & se fit moine.

Gau-

Gaucelm Faidit, fils d'un bourgeois d'Uzerche en Limoges, épousa une fille publique du bourg d'Alais, laquelle chantoit ses chansons.

Elias Cairels naquit à Sarlat en Périgord: il travailloit en or & dessinoit des armoiries, lorsqu'il se consacra aux muses, vers le commencement du treizieme siecle.

Bertrand d'Alamanon, fils & petit-fils de Seigneurs de ce nom, dans le diocese d'Aix en Provence.

Hugues Brunet, né à Rodez, mourut en 1223.

Ferrari de Ferrare, floriſſoit en 1264.

Cadenet fils d'un Chevalier Seigneur du château de Cadenet ſur la Durance dans le comté de Forcalquier, étoit encore enfant en 1165, lorsque ce château fut ruiné de fond en comble par les Toulouſains; il entra long-temps après dans l'ordre des Templiers où il mourut.

Perdigon, fils d'un pauvre pêcheur de l'Eſperon, bourg du Gévaudan, de-

vint Chevalier & frere d'armes du Dauphin d'Auvergne, épouſa Mademoiſelle *Saure* de la maiſon de Sabran, mourut fort riche en 1269, & fit le Comte de Provence ſon héritier. Cette verſion eſt celle de *Noſtradamus:* les manuſcrits de M. *de Sainte Palaie* en donnent une autre, ſelon laquelle il y a beaucoup à rabattre de la premiere.

Gui ou *Guigo*, contemporain de *Bertrand d'Alamanon.*

Bérenger de Palaſol, Chevalier Catalan du comté de Rouſſillon, floriſſoit ſous *Raimond* V, mort en 1194.

Blacas & *Blacaſſet*, pere & fils, étoient de Provence, nobles Barons, bons, & généreux.

Folquet de Romans dans le Viennois, vivoit vers le milieu du treizieme ſiecle.

T.

MÉMOIRES DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES DE L'INSTITUT DE BOLOGNE, &c.

SECOND EXTRAIT (*).

Pag. 233. *Dissertation sur l'existence du fer dans les corps par Mr.* Dominique Gusman Galéati.

L'Auteur de cette dissertation tâche d'y déterminer laquelle est la vraie des opinions des deux célebres chymistes françois *Géoffroi* & *Lemery*. Il est connu que Mr. *Géoffroi* s'imagina que le fer qu'on trouve dans les cendres des plantes & dans d'autres mélanges, étoit le produit du feu qui formoit ces particules ferrugineuses, par l'union intime des sels

(*) Voyez le premier dans le Volume XVII. de ce Journal, page 220 & suivantes.

ſels acides, du ſoufre ou du l'huile, & de la terre qui en réſultoit. Mr. *Lemery* au contraire fit voir par l'expérience auſſi bien que par le raiſonnement, que le fer ſe trouve naturellement tout formé dans les corps, & que l'action du feu ne fait que le dégager des autres parties hétérogenes, & le développer d'avantage.

Mr. *Galéati* après avoir indiqué que les principes conſtitutifs du fer ſont, ſelon Mr. *Géoffroi*, la terre, l'huile ou le ſoufre, & les ſels acides ou vitrioliques; &, ſelon Mr. *Lemery*, la terre & l'huile ſeulement, à l'excluſion des ſels acides, qui ne ſe trouvent qu'accidentellement dans le fer, allegue auſſi les différents arguments dont chacun de ces deux célebres Auteurs s'eſt ſervi pour défendre & prouver ſon ſentiment. Nous nous bornerons cependant, pour abréger cet extrait, à communiquer à nos lecteurs les expériences que Mr. *Galéati* à faites, pour découvrir laquelle de ces deux hypotheſes eſt la véritable.

On trouve, par la calcination, dans les terres & les argiles préparées comme *Glauber* l'a imaginé le premier, un grand nombre de particules ferrugineuſes. L'ochre, que Mr. *Beccari* à obſervé le premier, lui offrit une plus grande quantité de fer que les argiles. Notre Auteur examina une terre rouge, & une autre terre employée dans le peinture ſous le nom de *terre d'Ombre;* il trouva dans cette derniere, quoique calcinée ſans huile, plus de particules ferrugineuſes qu'il n'en trouva dans les deux autres auxquelles il avoit ajouté de l'huile, même avant la calcination.

L'examen des plantes ſuivit celui des minéraux. On commença par les plantes terreſtres, parmi leſquelles on choiſit la petite centaurée, le chardon bénit, & la bétoine. Les cendres de ces plantes, après qu'on en eut ſéparé les ſels, donnerent une grande quantité de particules ferrugineuſes, qui ſe porterent vers le couteau aimanté, & furent même plus nombreuſes qu'elles ne le ſont communément

ment dans les cendres des végétaux. La farine de froment calcinée en offrit encore plus que toutes les autres plantes; on en trouva auſſi quelques molécules fines dans la ſuie des fours, & ſur-tout dans celle des cheminées.

Les plantes maritimes en fournirent encore un plus grand nombre, comme les *lithophytes de Tournefort*, & l'*alcyonium filamentoſum;* ainſi que les éponges. Mais les plantes pierreuſes n'offrirent rien, pas même le corail rouge, quoique les Académiciens françois diſent y avoir découvert quelques particules de fer.

Quant aux animaux, on fit des expériences ſur les cendres de pluſieurs eſpeces, & on trouva quelques molécules de fer dans les chairs de coqs calcinées, dans les cendres des os de bœuf, auſſi bien que dans celles des cornes de cerf.

Les cendres de vipere en offrirent auſſi quelques-unes; mais les cloportes & les vers de terre en fournirent une très-grande quantité.

Après

Après avoir ramaſſé les particules ferrugineuſes qu'on obtint de ces différents mixtes, on les jeta dans des liqueurs acides, où elles ne furent point du tout altérées, ce qui fit prendre la réſolution à notre Auteur d'eſſayer les liqueurs alkalines, qui n'y produiſirent pas non plus le moindre changement. On crut donc pouvoir regarder comme une regle certaine, que tout fer qui n'eſt pas attirable par l'aimant, n'eſt ſoluble ni dans les liqueurs acides, ni dans les alkalines; mais que tout fer qui réſiſte à l'action de ces menſtrues, n'élude pas pour cela celle de l'aimant.

Quoique, d'après ces expériences, l'hypotheſe de Mr. *Lemery* parût plus probable que celle de Mr. *Géoffroi*, qui prétend que le fer ne ſe trouve dans les mixtes, que parce qu'ils en contiennent les principes élémentaires, celle-ci ne parut pas cependant dénuée de toute vérité. Car le corail rouge, le cryſtal de roche, le plâtre, & la chaux commune, qui ne contiennent ſenſiblement ni huile, ni

ſels

ſels acides, ne fourniſſent pas la moindre particule de fer.

Mr. *Galéati* imagina donc de mêler ces ſubſtances avec de l'huile de lin, & de les faire calciner de nouveau, pour voir ſi elles fourniroient par cette addition quelques particules ferrugineuſes; mais on n'y en découvrit pas d'avantage après cette ſeconde calcination, qu'après la premiere. On mêla auſſi avec la même huile des cendres des plantes, & après les avoir expoſées au feu, on n'y trouva pas une plus grande quantité de fer qu'auparavant.

Différentes ſubſtances martiales, ſur leſquels on fit des recherches en les laiſſant dans leur état naturel, ne furent preſque point du tout attirées par l'aimant; mais après les avoir légérement calcinées, elles éprouverent bien plus fortement ſon action; preuve certaine que les molécules de fer que, par l'analyſe des mixtes, on retire des différentes ſubſtances, y exiſtent auparavant toutes formées,

mées, & que l'hypothese de Mr. *Lemery* est la seule véritable.

Car si dans les substances ferrugineuses mêmes, où ce métal est en assez grande quantité, il arrive que ces molécules soient tellement mêlées avec des particules hétérogenes que l'aimant ne les y puisse pas découvrir, il n'est gueres étonnant que dans les autres mixtes, où elles sont unies à une infinité d'autres substances, elles ne se manifestent qu'après l'analyse de ces corps.

L'hypothese de Mr. *Lemery* tire encore un nouveau degré de vraisemblance des observations que Mr. *Galéati* a faites sur les cendres des animaux & des herbes qui sont dans le voisinage des mines de fer. Car, si les particules de fer qui se trouvent dans les cendres des mixtes, sont véritablement formées par des atomes de fer auparavant existants & simplement réunis par l'action du feu dans des molécules plus considérables, elles doivent naturellement se trouver en plus grande quantité dans les mixtes des lieux où

où le fer abonde d'avantage, ce que les expériences de l'Auteur ont auſſi vérifié, puisque il a trouvé une quantité extraordinaire de particules ferrugineuſes dans les cendres des plantes qu'il a faites venir des environs des mines de fer.

Pour mieux connoître encore la grande différence qu'il y a entre les plantes qui croiſſent dans les environs des mines de fer, & celles qui croiſſent dans d'autres contrées, notre Auteur a pris une égale quantité des unes & des autres, & a découvert avec étonnement que la quantité des particules ferrugineuſes eſt au moins cent fois plus grande dans les plantes des environs des mines de fer, que dans celles des autres endroits.

Les mêmes expériences furent auſſi faites avec les cendres des animaux & les réſultats en furent les mêmes. Les cendres des oiſeaux, des grenouilles & des ſang-ſues, des environs des mines de fer, fournirent au moins autant de particules ferrugineuſes que les herbes des mêmes contrées; mais on n'en put découvrir

couvrir que la ſixieme partie dans les cendres des lievres & des eſcargots, & fort peu plus dans celles des brebis. Une ſi grande différence peut provenir de la diverſité de ſtructure des animaux & des aliments dont ils ſe nourriſſent; d'ailleurs on n'avoit pas brûlé tout entiers les lievres & les brebis, mais ſeulement quelques parties de leurs corps, au lieu que les oiſeaux, les ſang-ſues, & les grenouilles furent calcinées en entier.

Notre Auteur ayant trouvé une plus grande quantité de particules ferrugineuſes dans les cendres des plantes & des animaux qui ſont autour des mines de fer, crut que, peut-être, le même phénomene arriveroit dans le ſang humain; mais l'expérience ne confirma pas cette conjecture; on fut long-temps très-indécis ſur la cauſe de cette grande différence; enfin les éclairciſſements tirés d'un de ces mineurs, dont on examina le ſang & les urines, découvrirent à notre Auteur la raiſon la plus vraiſemblable de ce phénomene. C'eſt que les ouvriers, qui tra-

travaillent dans les mines de fer, ne se nourrissent que des vivres & des denrées qu'on leurs apporte d'ailleurs, puisque les montagnes & les autres environs des mines de fer sont pierreux & par conséquent stériles.

L'Auteur dit à la fin de cette dissertation, qu'il seroit bien à souhaiter que la Chymie pût nous fournir un menstrue, qui en dissolvant le fer, ne lui enlevât pas ses parties essentielles, d'où dépend toute sa vertu. Quels avantages notre art n'en retireroit-il pas pour la guérison de plusieurs maladies que la nature seule est incapable de dompter? Mais cet heureux menstrue étant encore à trouver, le fer natif, réduit en poudre très-fine, seroit à préférer à toutes les préparations martiales, comme l'illustre *Sydenham* l'a déjà dit, en assurant qu'une longue expérience lui avoit appris, que l'acier pur guérissoit plus surement & plus promptement, que toutes les préparations qu'on en fait ordinairement.

Pag.

Pag. 248. *Dissertation sur le siege du fer dans le sang. Par Mr.* Vincent Menghini.

L'Auteur en composant cette dissertation se proposa d'examiner les vertus & l'action des remedes martiaux dans le traitement de diverses maladies, & de découvrir par ces recherches, si ces remedes agissent sur les parties solides, ou sur les parties fluides de notre corps, ou s'ils ne passent pas au delà des premieres voies. Il résolut pour cet effet de ramasser un grand nombre de chiens, & de les nourrir pendant quarante jours d'aliments bien imprégnés de fer; il se flattoit de pouvoir déterminer ainsi la quantité de ce métal, qui auroit passé dans les voies de la circulation, en comparant le sang qu'on tireroit à ces animaux avant & après cette diete martiale. Mais un hazard fit perdre de vue à notre Auteur ce premier objet, & l'engagea dans une suite d'expériences tout à fait différentes.

Il fit tirer cinq onces de ſang, par la veine crurale, à un chien des plus forts, ſur lequel il s'étoit propoſé de faire ſes expériences. On mit ce ſang dans un vaiſſeau de terre, & on l'expoſa à un feu ouvert des plus violents, jusqu'à ce que le liquide fut parfaitement calciné. La chaux qui reſta dans la pot, peſoit vingt-quatre grains; le couteau aimanté attira d'abord avec une extrême vîteſſe quelques particules de fer. Outre ces particules d'une couleur plus brillante, & qui éprouvoient déjà de loin l'action magnétique, on en découvrit encore un bien plus grand nombre, dont la couleur approchoit de celle du ſafran de mars, & qui n'étoient attirées par le couteau magnétique qu'à une très-petite diſtance. Des expériences faites avec une attention ſcrupuleuſe apprirent à la fin à notre Auteur, que toute cette maſſe de vingt-quatre grains, à l'exception d'un ſeul grain, étoit compoſée de particules ferrugineuſes.

Notre

Notre Auteur ayant découvert deux fortes de molécules ferrugineuſes, appella celles qui éprouvoient déjà de loin la force magnétique, & qui étoient d'une ſi grande fineſſe qu'il en falloit au moins cinq cents pour faire le poids d'un grain, *particules du premier genre*, & celles qui avoient plus d'inertie, & étoient tellement adhérentes qu'elles s'attachoient enſemble au couteau en forme de pelotons, *particules du ſecond genre*. Après avoir rapporté toutes les expériences qui lui ont paru propres à ſon deſſein, Mr. *Menghini* partage ſa diſſertation en deux parties. La premiere traite de la maniere de découvrir, au moyen de la calcination, l'exiſtence du fer dans les animaux, ſa proportion & ſon véritable ſiege; & la ſeconde renferme des obſervations microſcopiques, qui viennent à l'appui des précédentes.

En continuant donc les expériences avec le feu, on prit quatre chiens qui n'avoient reçu qu'une nourriture ordinaire; on tira de chacun de ces chiens

cinq onces de ſang, qu'on calcina dans des vaiſſeaux ſéparés, comme dans la premiere expérience. Chacun de ces pots offrit un ſcrupule de chaux, qui s'attacha au couteau aimanté; cependant la chaux d'un de ces deux pots ne donna qu'un demi-grain, & l'autre donna huit grains d'une matiere qui réſiſta opiniâtrément à la force magnétique. Mais l'Auteur ayant calciné de nouveau cette chaux, il vit qu'elle ſe portoit avec plus de viteſſe encore que les autres chaux vers le couteau aimanté; ce qui le fit penſer à une certaine humidité de l'air qui s'oppoſe au ſuccès de ces ſortes d'expériences, & établit une eſpece d'analogie entre le magnétiſme & l'électricité.

La grande conformité de ces différentes expériences ne permit pas à l'Auteur de douter qu'il ſe trouve dans le ſang des chiens une grande quantité de fer: d'autres épreuves faites ſur le ſang de bœuf, de veau, de cheval, & de porc, lui montrerent qu'il en étoit de mê-

même du sang des autres quadrupedes.

Quant au sang humain, on en prit une égale quantité de six hommes & d'autant de femmes d'une constitution & d'un tempérament respectivement semblable, & on n'y trouva qu'un très-petit nombre de particules ferrugineuses du premier genre, mais on y apperçut une quantité très-considérable de particules du second.

On découvrit dans la chaux du sang de coq & de cochon, environ un trentieme de particules du premier genre, & à peu près un sixieme dans celle de pigeon & de moineau; mais on n'y en trouva point du tout de celles du second genre. La chaux même des cendres des oiseaux eut une couleur fort différente de celle des quadrupedes & des hommes.

Le sang calciné des anguilles contient un nombre de particules du premier genre un peu plus considérable que celui des oiseaux, & pas une du second genre: on trouve au contraire dans celui

lui des grenouilles une plus grande quantité de particules de fer de l'un & l'autre genre, que dans le ſang des poiſſons & des oiſeaux, mais moins que dans celui des quadrupedes & des hommes.

Les recherches de notre Auteur ont appris juſques à préſent qu'il y a beaucoup de fer dans les animaux, une plus grande quantité dans les quadrupedes & dans l'homme, une moindre dans les poiſſons, & une très-petite dans les oiſeaux. Il s'agit donc de ſavoir encore ſi ce fer n'eſt que renfermé dans le ſang, ou s'il eſt encore répandu dans les chairs, dans les os, & dans la graiſſe.

Suivant les réſultats des expériences, la chair de veau, de bœuf, de cheval, & de porc fournirent très-peu de fer, & leurs os encore moins, cependant un peu plus que les chiens: le fer ſe trouva auſſi en plus grande abondance dans l'homme, & ſes chairs en continrent plus que ſes os: en un mot, il réſulte d'une infinité d'expériences faites par l'Auteur avec toutes ſortes d'animaux, que

ce

ce n'eſt ni leurs chairs, ni la graiſſe, ni les os, mais le ſang ſeul qui eſt véritablement & proprement le réceptacle du fer, & que le ſang des quadrupedes & de l'homme en contient plus que celui des poiſſons excepté les grenouilles, & que celui des poiſſons, en renferme plus encore que celui des oiſeaux.

La ſeconde partie de cette intéreſſante diſſertation traite des recherches microſcopiques que notre Auteur a faites ſur le ſang, & par leſquelles il a vu qu'une goutte de ſang eſt compoſée d'une infinité de molécules très-différentes en nombre, en volume, & en figure; quelques-unes étoient ſphériques, d'autres, en plus petit nombre, elliptiques, mais plus groſſes; d'autres enfin, en plus petite quantité encore, étoient irréguliérement globuleuſes, & d'un plus grand volume que toutes les autres.

Ces expériences ayant été pluſieurs fois répétées, on trouva toujours que le ſang des anguilles contenoit moins de ces molécules globuleuſes que celui des

grenouilles, & l'un & l'autre moins que celui des quadrupedes & de l'homme; & qu'il y en avoit très-peu dans le ſang des oiſeaux.

On crut donc pouvoir tirer ces trois conſéquences,

1) Que les globules ſont ſeuls le ſiege du fer contenu dans le ſang, puiſque le ſang des animaux qui renferme le plus de globules, eſt préciſément celui où il y a auſſi le plus de fer, & *vice verſa*.

2) Que le volume des globules du ſang n'eſt pas, dans les animaux, en proportion de leur ſtature, & qu'il eſt le même dans les plus grands comme dans les plus petits, ainſi que *Lewenhoek* l'a déjà avancé,

3) Que les globules rouges, s'il faut s'en rapporter aux microſcopes, n'ont pas tous une même figure elliptique, & qu'il y en a de ſphériques & de ſphéroides.

L'Auteur fut convaincu par ſes expériences que le fer qu'on trouve dans les cendres

dres des animaux & des plantes, n'eſt pas le produit d'un feu violent, mais qu'il y exiſtoit déjà, & qu'on ne parvient qu'à l'aide de différents degrés de calcination, à dégager de plus en plus les particules ferrugineuſes des matieres étrangeres avec leſquelles elles ſont mêlées. L'action du feu ne fait donc ſimplement que développer le fer exiſtant dans les corps des animaux & des plantes.

Quoique les particules ferrugineuſes des animaux & des plantes reſſemblent, quant à la couleur, à la limaille de fer, elles en different cependant entiérement à tout autre égard. Car elles ne ſe portent pas en grande abondance, ni avec beaucoup de viteſſe vers l'aimant; mêlées avec les eſprits acides, elles ne font pas une vive efferveſcence, accompagnée d'une odeur pénétrante & desagréable, ce qui arrive avec la limaille de fer. Mais cette différence de la limaille de fer, ou du fer fondu, ne prouve pourtant pas que les particules ferrugineuſes du ſang ne ſoient pas du véritable

fer, puisque ces particules sont absolument semblables au fer naturel, tel qu'on le retire de la mine, ce qu'on a vu par les expériences faites avec une terre ferrugineuse prise d'Ilva, île de la mer de Toscane, où l'on croit que le fer abonde le plus.

L'Auteur tire de cette analogie la conclusion qu'il seroit peut être plus utile & plus sûr, de préférer dans la médecine l'usage de ce fer fossile à toutes les préparations qu'on en a faites.

L'utilité des particules ferrugineuses dans le sang consiste, selon notre Auteur,

1) En ce que les globules du sang imprégnés de ces particules, ayant plus de pesanteur & de force, peuvent aussi exciter par ce moyen un frottement plus considérable entre eux & contre les parois des vaisseaux, ce qui leur fait produire, selon les expériences du célebre *Halley*, une chaleur plus forte & plus prompte.

2) Qu'à

2) Qu'à l'aide du fer les globules du ſang doivent être plus propres à écarter les tuniques des vaiſſeaux, & à oppoſer, par la dureté qu'ils en reçoivent, une réſiſtance ſuffiſante à leurs parois, qui tendent à s'affaiſſer. Car Mr. *Hales* fit entrer, au moyen d'un entonnoir, de l'eau chaude dans les arteres d'un chien, avec le même degré de viteſſe que le ſang reçoit du cœur entrant dans ces arteres, & il obſerva que cette eau, quoique moins viſqueuſe & plus fluide que le ſang, ne put pas cependant ſe faire jour, comme lui, à travers les petites ramifications des arteres, pour arriver jusqu'aux veines; l'explication qu'il donne de ce phénomene eſt, que le ſang dilate par le moyen de ſes globules l'embouchure des petits vaiſſeaux, effet que l'eau ne ſauroit produire.

Toutes ces expériences nous apprennent enfin que les parties ſolides du

corps humain ne reçoivent aucune nourriture de la part des globules sanguins; car si elles en recevoient, elles se chargeroient d'une quantité quelconque de fer.

La suite dans le Journal prochain.

SUITE

SUITE DE L'ARTICLE OPÉRA, TIRÉ DU DICTIONNAIRE DE MR. SULZER (*).

Notre judicieux & ſavant Auteur a détaillé, dans l'article précédent, les défauts qui défigurent l'Opéra tel qu'il eſt: dans le deſſein de le rendre tel qu'il pourroit & devroit être, il continue.

Malgré les abſurdités que je viens de rapporter, j'ai ſouvent trouvé dans l'Opéra des ſcenes qui m'ont charmé. J'ai ſouvent oublié que le ſpectacle auquel j'aſſiſtois, étoit monſtrueux à tant d'égards. J'ai ſouvent cru entendre, non dans une imitation mais en réalité, les gémiſſements de l'infortune; la douleur d'une mere pleurant un fils aſſaſſiné; le

(*) Voyez-en le commencement dans le XVII. Volume de ce Journal, pag. 256 & ſuivantes.

déſeſpoir d'une tendre épouſe ſéparée de ſon époux condamné à la mort ; en un mot les expreſſions les plus naturelles & les plus touchantes des affections les plus tendres, ou des paſſions les plus violentes.

Après des ſcenes qui font une ſi vive impreſſion, on comprend aiſément que l'Opéra pourroit être un ſpectacle admirable, & ſupérieur à tous les autres. On gémit de voir des choſes ſi intéreſſantes mêlées avec tant d'abſurdités, & l'on ne peut s'empêcher de penſer aux moyens de purger ce ſpectacle des puérilités qui le défigurent, & de faire ſes efforts pour diriger la ſupériorité dont il eſt ſuſceptible, vers un but plus noble & plus grand que n'eſt celui de ſervir de ſimple amuſement, comme il fait actuellement.

Je ſais bien que la mode & la diverſité des cauſes presque imperceptibles donnent dans chaque ſiecle aux ſciences & aux arts un eſſor & un génie qu'on pourroit appeller le génie du ſiecle. Les conſeils que donneroit l'eſprit le plus ſage

ſage & le plus ſain, ſeroient très-foibles pour réſiſter à la force de ces cauſes ſecretes. Mais on ne peut s'empêcher de donner une idée de la perfection, dès qu'on l'a découverte, ni de trouver belle une choſe, & de jouir de ſa beauté, quand, par le moyen du diſcernement, on l'a dépouillée de tout ce qui eſt contraire au bon goût.

Le meilleur fondement ſur lequel on pourroit élever le ſuperbe édifice de l'Opéra, ſeroit ſon étroite liaiſon avec l'intérêt national de tout un peuple. Mais aujourd'hui il n'y faut pas penſer. Les Nations n'ont jamais été plus éloignées qu'à préſent de l'eſprit qui regnoit à Athenes & à Rome, & qui faiſoit des ſpectacles publics, & particuliérement de la tragédie grecque, c'eſt à dire au fond d'un véritable Opéra (*), des fêtes politiques & religieuſes. Sans nous égarer dans les eſpaces vuides d'une imagination flatteuſe, nous parlerons ſeulement

(*) V. Tragédie.

Note de l'Auteur.

ment du degré de perfection que l'état actuel des beaux arts & le ſyſtême regnant de politique pourroient donner à l'Opéra.

Il faudroit abſolument pour cela, comme le remarque très-judicieuſement le Comte *Algarotti*, qu'un grand Prince qui aimeroit les Muſes, chargeât de la direction de tout ce qui regarde ce ſpectacle, un homme doué d'autant de goût que de bonne volonté, & muni de l'autorité néceſſaire pour faire plier à ſa volonté le Poëte, le Compoſiteur, & tous les Virtuoſes néceſſaires à un Opéra. Ce que nous venons d'exiger, ſuffit pour nous faire perdre toute idée d'en demander encore d'avantage.

Le premier objet regarde le Poëte: il devroit, ſans égard pour les Chanteurs, & ſans toutes les conſidérations dont nous avons parlé, & qui, ſur le pied où ſont les choſes, le conduiſent à tant d'abſurdités, il devroit, dis-je, ſimplement ſe faire une loi de compoſer une tragédie dont le contenu & la marche fuſſent propres à la muſique, par

la

la nobleſſe du ſujet, ou du moins par les ſentiments dont il ſeroit rempli. La vérité eſt que tout ſujet tragique convient pour cela, pourvu que la marche de la piece ne ſoit pas trop rapide, ni l'intrigue trop embarraſſée. La rapidité dans la marche ſeroit contraire à la nature du chant; elle veut qu'on s'arrête ſur les diverſes ſenſations qui naiſſent des ſituations & les rendent intéreſſantes: une intrigue embarraſſée convient encore moins à l'Opéra, parce qu'elle occuperoit plus l'eſprit que le cœur. Rien n'eſt moins propre pour le chant qu'un plan que l'on forme, qu'un projet ſur lequel on délibere.

Mais le Poëte qui travaille pour le théatre lyrique, différeroit principalement du tragique, en ce que le premier ne mettroit pas en action dans ſa piece toute la ſuite des nœuds, des deſſeins, des démarches, des intrigues, des événements; & c'eſt ce que doit faire le poëte tragique. L'auteur d'un Opéra doit ſe borner à exprimer les impreſſions

que

que font ces objets, & à indiquer ce qui auroit été dit & fait pendant qu'on éprouvoit les ſenſations qu'ils auroient excitées. Pour éclaircir la choſe en peu de mots par un exemple, nous citerons le *Bardiet* (*) de *Klopſtock*, ou le combat d'*Herman*, qui a beaucoup de rapport avec l'Opéra, ſelon l'idée que nous nous en faiſons. Le Poëte repréſente, comme on le conçoit aiſément, non le combat même, mais les ſenſations extraordinaires qu'un cercle nombreux & bien choiſi de perſonnes notables, éprouvoit avant, pendant, & après le combat. Cependant ſon drame n'eſt pas pour cela défectueux, ni par le fond, ni par le nœud, ni par la marche, qui ſont vraiment dramatiques.

On n'a qu'a parcourir *Fingal* ou *Temora* d'*Oſſian*, pour voir qu'on pourroit auſſi

(*) C'eſt le titre d'un drame dont le ſujet eſt la fameuſe bataille entre les Romains & les Germains, dans laquelle les Légions de *Varus* furent défaites.

Note du Journaliſte.

auſſi en tirer des ſujets très-propres à faire de vrais Opéra. Nous n'en citerons qu'un ſeul exemple. Dans le poëme de *Temora*, *Fingal* entouré de quelques *Bardes* voit le combat du haut d'une colline. Les ſiens ſont repouſſés; il envoie des ordres aux chefs de l'armée; il reçoit des meſſages de leur part. Et comme, avant le combat, les *Bardes* avoient entonné des chants, chacun peut aiſément ſe faire une idée de la facilité qu'on auroit à commencer la piece par des chants; la fuite des combattants, leurs divers changements de ſituation, leurs embarras ſeroient repréſentés par des Acteurs qui prendroient un véritable intérêt à la choſe, & qui ſauroient ſentir, & exprimer les divers changements de paſſions, tantôt ſur des tons vraiment lyriques, tantôt dans des récitatifs, des ariettes, des chanſons, ou des chœurs. La fin du combat eſt ſuivie de chants de triomphe; & comme nous les trouvons dans le poëme d'*Oſſian*, variés de diverſes façons; ces chants ſont remplis de récits d'événements particuliers,

vrai-

vraiment faits pour la muſique, & d'hiſtoires épiſodiques ſur le ton le plus élevé & le plus lyrique. Ce ſeroit avoir une petite idée du génie du Poëte que de douter qu'il ne pût faire un très-bel Opéra de cette partie de ce poëme.

En citant l'exemple de *Bardic* & celui de *Temora*, je ne prétends pas dire que les ſujets guerriers ſont les plus propres & les plus convenables pour l'Opéra; mon but eſt ſeulement de montrer que ce qui convient ſi bien à l'Epopée qu'il ſemble fait pour elle, peut aiſément être mis en Opéra. Tout ſujet grand en lui même, ou ſeulement agréable & propre à faire impreſſion, peut également être employé à ce genre de drame. Il faut pour cela que le Poëte diſpoſe la ſcene de façon qu'il y faſſe intervenir un nombre ſuffiſant de perſonnages qui, d'une maniere naturelle, puiſſent ſe préſenter, mettre en action ce qui arrive, exprimer ce qui doit arriver, & ſe montrer dans différentes ſituations & affectés de diverſes ſenſations.

Un

Un tel Opéra ſeroit un drame d'un goût tout nouveau; on pourroit aiſément s'en faire une juſte idée en liſant attentivement le *Bardit* de *Klopſtock*. Les événements & les fêtes remarquables, les grandes ſolemnités, peuvent également fournir des ſujets propres à ce genre de drames.

Quand le Poëte ſera dégagé de toutes les entraves dont les Compoſiteurs, les Chanteurs, & les Décorateurs ont jusqu'à préſent enchaîné ſa liberté, & quand il ne ſera aſſujetti qu'à la ſeule loi de s'en tenir uniquement & abſolument à ce que ſon ſujet peut lui fournir de lyrique, il trouvera bien de lui même le moyen de faire en ſorte que les paroles des airs conviennent au ſujet. D'abord, s'il le trouve à propos, il ſubſtituera d'une maniere naturelle une chanſon, une ode, aux ariettes, aux chœurs, aux duo, aux trio, dont on s'eſt ſervi jusqu'à préſent. Je vais donner, pour ceux qui ne conçoivent pas aiſément les nouveaux plans, encore un exemple de

la

la conduite d'un Opéra tel que je l'entends.

Le Prince *Démétrius Kantemir* raconte dans son hiſtoire des *Othomans* que le grand Sultan *Amurath* IV. à la priſe de Bagdat, ayant donné l'ordre cruel de maſſacrer tous les priſonniers, il arriva pendant cette horrible boucherie, qu'un certain Muſicien Perſan pria les exécuteurs de ces ordres ſanguinaires, de retarder ſa mort un moment, & de faire enſorte qu'il pût ſeulement dire un mot à l'Empereur. Cette grace lui fut accordée; on le conduiſit devant *Amurath;* & le Sultan lui ordonna de lui donner une preuve de ſes talents pour la muſique. Le Perſan prit un *Scheſchta*, appellé *Pſaltérion* par les Grecs, il ſe mit à jouer de cet inſtrument & chanta en même temps une complainte ſur la priſe de Bagdat, en y mêlant l'éloge du Prince: les agrémens de ſa voix, ſon ton touchant, & ſes talents, firent tant d'impreſſion ſur l'Empereur, qu'il ne put s'empêcher de répandre des larmes, & qu'il

qu'il ordonna qu'on épargnât le reſte des habitants. Ce ſujet pourroit très-aiſément être mis en Opéra. Le Poëte placeroit la ſcene dans un endroit de Bagdat, où le Muſicien, ſa famille, & quelques amis, ou quelques-uns des principaux habitants de la ville ſeroient raſſemblés, & attendroient qu'on vint exécuter ſur eux la ſentence qu'*Amurath* a prononcée. Pour y mettre plus de diverſité, on trouveroit aiſément une occaſion naturelle de faire intervenir ſur la ſcene d'autres hommes & femmes, & des jeunes gens de l'un & de l'autre ſexe. Il ſeroit inutile d'entrer à ce ſujet dans tous les détails du plan. Le Virtuoſe qui joue ici le premier rôle, communique à ſes proches & à ſes amis avec un plaiſir mêlé d'anxiété & d'effroi, le moyen qu'il a imaginé pour eſſayer de les délivrer, & il ſort pour exécuter ſon entrepriſe. Cependant les autres perſonnages, dont le nombre varie à chaque inſtant, reſtent ſur la ſcene, & fourniſſent au Poëte des moyens faciles de peindre, tantôt l'eſpé-

pérance, tantôt la crainte, & d'autres paſſions qui ſe ſuccedent les unes aux autres. On apprend que le Perſan eſt devant l'Empereur; l'un ſe flatte d'un doux eſpoir; un autre tâche d'obtenir du ciel par ſes prieres que le Prince ſe laiſſe fléchir; un autre abattu par la frayeur & attendant une mort prochaine, prend douloureuſement congé d'une amante ou de ſes amis.

Le Poëte peut enſuite tranſporter les Spectateurs devant une tente ou un palais, où le Sultan donne audience au Muſicien qui chante ſon élégie; l'Empereur du ton le plus ému annonce qu'il a changé de réſolution; alors ceux qui obtiennent la vie, expriment de pluſieurs manieres différentes la reconnoiſſance & les tranſports de joie dont ils ſont animés; l'un par un récitatif touchant; un autre en chantant un ſolo, & tous enſemble en chœur.

Si des Poëtes de génie vouloient employer leurs talents à compoſer des Opéra,

ne, ils trouveroient une quantité de ſujets propres à cela, qui pourroient être travaillés de pluſieurs manieres différentes, ſans choquer la nature, & ſans tomber dans les abſurdités qui déshonorent nos Opéra. Nous ne nous arrêterons pas à réfuter ceux qui prétendent qu'il eſt ſur-tout déraiſonnable de faire chanter les Acteurs d'une piece ſérieuſe. Il faut convenir que celui qui n'a jamais vu un bon Opéra, peut prouver par un juſte raiſonnement que ce ſpectacle ne s'accorde pas avec les regles exactes de la nature. Mais l'homme le plus ſenſé qui aura entendu exécuter par de bons Chanteurs un des meilleurs Opéra de *Graun* ou de *Haſſe*, ſera obligé d'avouer que les ſenſations ne dépendent pas du raiſonnement. Autant l'Opéra paroît abſurde, quand on n'en a que l'idée légere que l'imagination s'en fait, autant on le trouve agréable, quand on en a vu exécuter ſeulement une bonne ſcene.

Voilà pour ce qui regarde le Poëte; nous rapporterons ce que Mr. *Sulzer* dit du Compositeur, du Décorateur &c. dans le Journal suivant.

D. M. E. BLOCHS MEDICINISCHE BEMERKUNGEN, NEBST EINER ABHANDLUNG VOM PYRMONTER AUGENBRUNNEN. 8vo Berlin, 1774. bey C. F. HIMBURG.

C'eſt à dire:

OBSERVATIONS DE MÉDECINE AVEC UNE DISSERTATION SUR UNE SOURCE D'EAU DE PYRMONT QU'ON NOMME SOURCE DES YEUX (*AUGENBRUNNEN*) par le D. M. E. BLOCH. 8vo Berlin, 1774. chez C. F. HIMBURG.

Cet ouvrage, qui ne peut que confirmer la réputation dont Mr. *Bloch* jouit à Berlin, contient des obſervations très-curieuſes & très-utiles pour la pratique de la médecine: il eſt diviſé en vingt-quatre articles.

Dans le premier, Mr. *Bloch* donne la deſcription d'une variété ſinguliere qui

ſe rencontre dans les yeux de pluſieurs perſonnes appartenantes à la famille d'un Ingénieur pour les inſtruments de Mathématiques fort connu à Berlin.

Les prunelles des yeux de cet Ingénieur ne ſont pas rondes; elles ont la figure d'un cône arrondi aux deux extrémités; elles ne ſe contractent pas lorsqu'il paſſe ſubitement de l'obſcurité à la lumiere. Pour y ſuppléer quand il ſort par un temps clair, cet homme rapproche les paupieres de maniere qu'on ne voit rien du globe de l'œil: il a la vue fort bonne, quoique courte, & il jouit de l'avantage de voir d'abord lorsqu'il paſſe ſubitement d'une lumiere plus ou moins forte dans un autre, tandis que les autres ſont obligés d'attendre que la prunelle ait pris un certain dégré de contraction ou de dilatation.

L'iris eſt d'un gris clair avec des traits blancs, tant à la ſurface extérieure qu'à l'intérieure.

Cette

Cette variété se trouve non seulement chez cet Ingénieur, mais encore chez quelques-uns de ses enfants & de ses neveux.

L'un des fils a des yeux comme son pere, & de plus il a encore sur la prunelle une tache blanche qui est ronde dans un œil & oblongue dans l'autre; le fond de son œil est noir, & il n'a pas la vue aussi courte que son pere.

Une des filles de notre Ingénieur a une prunelle ronde, & l'autre oblongue.

Un autre enfant a des prunelles ordinaires, mais avec des taches blanches. Outre ces enfants, cet Ingénieur en a six qui n'ont rien d'extraordinaire dans les yeux.

Le frere de notre Ingénieur a des points blancs dans les yeux; le neveu a aussi une prunelle ronde & une longue.

Les maladies, entr'autres les vers, changent quelquefois la figure de la prunelle; mais alors ce changement n'est que passager.

Mr. *Bloch* a aussi vu un cas où l'iris s'étoit fondue après une inflammation

des yeux, & cela n'empêchoit pas de voir.

Il en eſt bien autrement de notre Ingénieur, qui eſt né avec les yeux tels que nous l'avons dit; ce qu'il attribuoit à ce que ſa mere s'étoit effrayée à la vue d'un chat pendant ſa groſſeſſe.

Mr. *Bloch* montre l'inſuffiſance de cette explication; ce qui le conduit à quelques réflexions ſur l'effet que peut produire l'imagination des femmes enceintes. Il croit que ceux qui y rapportent toutes les défectuoſités des enfants, vont beaucoup trop loin; & que ceux qui nient toute influence de l'ame de la mere ſur l'enfant, s'écartent auſſi de la vérité. La triſteſſe, la colere, la frayeur produiſant des changements ſur la circulation du ſang & ſur la tenſion des nerfs, peuvent occaſionner des crampes dans la matrice, dont la preſſion peut influer ſur l'embrion.

Il n'y a point de doute que lorſque l'imagination eſt frappée à un certain degré, le ſang ne s'amaſſe dans certaines par-

parties plus que dans d'autres; ce qui produit un changement particulier sur les nerfs.

Mr. le D. *Zuckert* a mis cette vérité dans le plus grand jour dans son ouvrage sur les passions.

Il y a eu des anatomistes qui ont regardé l'influence de la mere sur l'enfant comme impossible, parce qu'ils n'ont pu découvrir aucun nerf qui allât de la matrice dans le placenta: cette découverte étoit réservée à l'illustre Mr. *Meckel*. Il trouva par des injections faites avec sa sagacité naturelle, que non seulement les vaisseaux de la matrice communiquoient avec tout le placenta, mais encore avec l'enfant.

Cette communication étant démontrée, l'on ne peut plus nier la possibilité de l'influence des affections de l'ame de la mere sur l'enfant.

Mr. *Bloch* remarque cependant qu'il ne suit pas de là que la partie du fœtus qui correspond à celle qui a frappé l'imagination de la femme, doive être affec-

tée ; il regarde même cette idée comme déraisonnable, & pense que, quelques défectuosités qu'ait l'enfant, il sera toujours possible de trouver quelque chose qui y ressemble & qui ait frappé l'imagination de la mere pendant sa grossesse.

L'Auteur en rapporte deux exemples très-frappants, & qui prouvent combien ceux qui environnent une accouchée, donnent la torture à leur mémoire, lorsque l'enfant a quelque défectuosité, pour se rappeller ce qui peut avoir affecté l'imagination de la mere, & causé cet effet.

Le second article contient des remarques sur le pouls intermittant.

L'Auteur ne regarde pas ce pouls comme un indice sûr de l'état du malade ; il croit cependant qu'il est essentiel d'y faire attention, & de le comparer aux autres symptômes.

Un homme de soixante ans, qui dans sa jeunesse avoit été tourmenté d'hémorrhoïdes, & qui crachoit quelquefois du sang en toussant, perdit le flux hémorrhoï-

rhoïdal par un chagrin qu'il eut; l'appétit ceſſa, de même que le ſommeil, qui étoit interrompu par des rêves fâcheux; le malade avoit des douleurs dans le dos & dans le creux de l'eſtomac, une peſanteur dans l'eſtomac, & de l'oppreſſion; il expectoroit abondamment, & ce qu'il crachoit, étoit mêlé de ſang. Ses poumons ſe pourriſſoient, & le petit lobe du foie étoit durci. L'eſtomac avoit été mis hors l'état de faire ſes fonctions par l'uſage continuel des échauffants. Le malade étoit dans un véritable état de dépériſſement; le pouls n'étoit pas fiévreux, mais il étoit foible & réſiſtoit peu; tantôt il s'arrêtoit au quatrieme & au ſeptieme battement; enſuite il battoit de nouveau régulièrement pendant quelques ſecondes; & bientôt après, l'artere ne faiſoit que trembler, & un ou deux battements manquoient.

Ce fut dans cet état que Mr. *Bloch*, à ſa premiere viſite, trouva le malade qui avoit encore aſſez de force pour vaquer à ſes fonctions: c'eſt pourquoi l'Au-

teur crut que le pouls n'indiquoit aucun danger; il jugea que c'étoit l'indice d'un dévoiement, parce qu'il a ſouvent obſervé que le pouls alloit de cette maniere lorsque les premieres voies étoient remplies de ſaletés.

Ce pouls indique auſſi l'hydropiſie de poitrine & du péricarde; mais les autres ſymptomes de cette maladie ne ſe trouvoient pas chez le malade.

Après une purgation qui fit aſſez d'effet, le pouls reſta toujours de même; ce que Mr. *Bloch* attribua à la ſuppreſſion du flux hémorrhoïdal, qu'il tâcha de remettre en train. Il y parvint fort aiſément par des lavements amolliſſants & des bains de vapeurs; mais le pouls ne changea pas, & le malade ſe plaignoit toujours de la toux & de l'oppreſſion.

Alors Mr. *Bloch* ſoupçonna qu'il y avoit quelque abſcès dans les poumons; il donna au malade des amolliſſants, & lui fit inſpirer la vapeur d'herbes pectorales & amolliſſantes: ces remedes produiſirent leur effet, & le malade rendit

en

en rendant beaucoup de matiere puante, mais le pouls ne changea pas, & comme la digestion se faisoit fort mal, le malade dépérit peu à peu, & mourut enfin après une maladie de quatorze semaines. Ce qu'il y a de plus extraordinaire, c'est que douze heures avant la mort de cet homme, Mr. *Bloch* trouva son pouls foible, mais aussi régulier que celui d'un homme en santé.

L'on ne peut attribuer aux vers l'irrégularité du pouls de ce malade, parce que les autres symptomes manquoient; l'on ne pouvoit non plus l'attribuer à un anévrisme de l'aorte, ni à son durcissement ou ossification; car dans ce cas le pouls n'auroit pu devenir régulier peu avant la mort.

L'Auteur croit donc qu'il est plus probable que ce pouls venoit de l'hypocondrie du malade, laquelle peut avoir occasionné des crampes dans les nerfs du cœur. *Lancisi* en montre la possibilité, & *Morgagni* cite un exemple d'un pouls semblable produit par le chagrin. Ces deux

causes peuvent, comme Mr. *Bloch* le remarque, avoir contribué à donner le pouls irrégulier à son malade.

Peut-être, qu'il y avoit encore dans la poitrine quelque autre cause que l'ouverture du cadavre auroit pu faire découvrir.

Galien regardoit le pouls qui s'arrête de temps en temps, comme le plus dangereux; il croyoit qu'il indique un danger mortel dans les jeunes gens. L'Auteur a trouvé plusieurs fois le pouls intermittent dans des points de côté, dans une inflammation de poumon, & dans une hydropisie de poitrine; & cependant tous ces malades ont été guéris. Ce pouls est presque inséparable de l'hydropisie de poitrine, que l'Auteur a pourtant eu le bonheur de guérir deux fois radicalement.

Prosper Alpinus dans son livre de Præsagiis lib. 4. cap. 4. remarque qu'il y a des personnes auxquelles ce pouls est naturel & Mr. *Bloch* connoît aussi une per-

perſonne qui ſe porte très-bien avec un ſemblable pouls.

Dans le troiſieme article l'Auteur parle d'un homme chez lequel la rangée ſupérieure des dents eſt double juſqu'aux dents machelieres: les dents de devant de cette rangée ont leur figure ordinaire; celles de derriere ont des pointes comme les dents canines. Ainſi il reſte toujours entre deux dents un eſpace vuide, & il ſemble qu'il y manque des dents.

Ces dents ont une direction oblique de devant en arriere. Elles ne cauſent d'autre incommodité que la difficulté de l'articulation.

Cette obſervation confirme, ſelon Mr. *Bloch*, deux faits d'expérience; le premier eſt que dans un corps foible les dents croiſſent lentement & changent irréguliérement; cet homme, quoiqu'il ſoit maintenant robuſte, étoit né d'une mere foible, & étoit lui même ſi délicat, qu'il fallut le conſerver dans du coton pendant dix-huit mois.

Le second fait d'expérience que cette observation confirme, est que l'accroissement des dents n'est pas continuel, selon Mr. *Bloch*, qui est du sentiment de Mr. de *Buffon*, & croit que les dents cessent de croître à un certain âge. L'homme dont il s'agit, avoit déjà atteint l'âge de trente ans lors de l'observation; & ses dents n'étoient pas usées par le frottement des dents opposées; d'où il suit que, si les dents croissoient toujours, elles auroient dû augmenter considérablement en longueur, ce qui n'étoit pas arrivé. *Halle* dans son histoire naturelle des quadrupedes, veut prouver l'accroissement continuel des dents par celui des défenses des éléphants; mais Mr. *Bloch* remarque que la comparaison n'est pas juste, parce que les défenses des éléphants ne sont pas des dents destinées à diviser les aliments, elles sont plutôt des armes.

Mr. *Bloch* connoît un homme qui demeure à Berlin, & qui dans sa quatre-vingt-deuxieme année jouit encore d'une par-

parfaite ſanté; il parcourt la plus grande partie de la ville ſans incommodité: il lui revint une dent à l'âge de ſoixante & treize ans, après qu'il les eut déjà toutes perdues. L'Auteur croit que la reproduction des dents à cet âge exige un corps très-ſain & très-robuſte.

L'on croit communément que les dents de lait n'ont pas de racines. L'Auteur a ſouvent obſervé le contraire, & même à ſon propre enfant.

Le quatrieme article traite d'un cas où l'orifice de la matrice étoit fermé.

L'Auteur fut conſulté par une fille de quinze ans, qui toutes les quatre ſemaines, avoit des douleurs dans le dos & dans le corps; ces douleurs ſe paſſoient au bout de quelque temps, mais elles revenoient au bout de quatre ſemaines. Sa mere regarda ces accidents comme les avant-coureurs des regles, & donna en conſéquence pluſieurs remedes qui ne produiſirent pas plus d'effet que ceux que donna enſuite Mr. *Bloch* dans les mêmes vues. Cette fille étant maigre & d'un tempérament fort,

fort, l'Auteur crut que les vaiſſeaux de la matrice étoient, peut-être, fort tendus, & réſiſtoient trop à l'entrée du ſang: il employa donc des remedes amolliſſants qui ne produiſirent pas un meilleur effet que les précédents; les accidents de la malade devinrent au contraire de plus en plus fâcheux. Mr. *Bloch* crut alors que le mal venoit d'une enflure du vagin. La malade fut examinée par ſa mere qui trouva à l'embouchure des parties génitales un corps rond & tendu; elle en fit le rapport à Mr. *Bloch*, lui diſant que cela reſſembloit à ce qu'on ſent chez une femme qui doit accoucher. L'on ne pouvoit ſuſpecter l'innocence de la malade, & l'on ne pouvoit auſſi regarder ce corps rond comme un abſcès, parce qu'il n'y avoit point de fievre. L'Auteur jugea que l'orifice de la matrice s'étoit accru avec le reſte du corps; & alors tout le mal que reſſentoit la malade, pouvoit être expliqué par l'obſtacle qui s'oppoſoit à la ſortie du ſang menſtruel répandu dans la matrice, qui

en

en augmentoit le poids, & devoit tendre les ligaments qui la soutiennent. Mr. *Bloch* ordonna des cataplasmes & des bains de vapeurs amolliſſants dont on devoit faire uſage alternativement; après que ces remedes furent continués pendant dix-huit heures de ſuite, la matrice s'ouvrit tout d'un coup avec bruit, & il en ſortit une grande quantité de ſang tant caillé que frais.

Depuis ce temps cette perſonne jouit d'une très-bonne ſanté, & elle a régulièrement ſes regles ſans aucune incommodité. L'Auteur remarque encore qu'il y a bien des cas, où les remedes amolliſſants ſont les ſeuls qu'il faille donner pour faciliter l'apparition des regles, & que dans ces cas les échauffants ſont très-contraires.

Dans le cinquieme article il eſt parlé de pierres biliaires tirées d'un abſcès ſous les fauſſes côtes.

Après divers eſſais, on fut contraint de faire à la malade une inciſion de trois pouces dans la peau du ventre & dans les

muscles qui sont dessous : il en sortit d'abord cinquante-neuf pierres biliaires, & trois jours après encore trois. Au bout de huit semaines la plaie fut entiérement guérie ; elle ne s'est pas rouverte depuis, & la malade n'a plus ressenti de douleurs.

Malgré la grande quantité de bile que la malade avoit perdue pendant la cure, l'on ne put remarquer aucune diminution dans l'appétit de la malade, ni aucun changement dans la couleur de ses excréments.

Mr. *Bloch* observe qu'on a encore peu d'exemples d'enflure & d'abscès de la véficule biliaire. Il rapporte les observations de différents savants sur ce sujet, parle d'un cas semblable qui lui a été communiqué par Mr. *Pröbisch*, & propose un nouveau moyen de curation.

Nous parlerons des articles suivants dans le Journal prochain.

ABHANDLUNGEN VON LIVLÆNDISCHEN GESCHICHTSCHREIBERN.

C'eſt à dire:

DES HISTORIENS QUI ONT ÉCRIT SUR LA LIVONIE. Riga, chez Jean Fréderic Hartknoch, 1772.

Cet ouvrage, qui n'eſt pas le ſeul que nous devions aux talents de ſon Auteur eſtimable, méritoit d'être connu plutôt en Allemagne. Nous avons déjà rendu compte des obſtacles que rencontre la correſpondance littéraire en Allemagne. Nous ne nous appeſantirons pas ſur ces détails; nos regrets n'apporteroient point de remede au mal.

Dans le traité que nous annonçons, on ſe propoſe, comme le porte le titre, de faire connoître les Auteurs, Livoniens ou étrangers, qui ont écrit ſur la Livonie; cet ouvrage ne contient par conſé-

quent

quent que des détails sur la vie & les écrits de ces Auteurs; &, par cela même, il est difficile d'en donner une analyse suivie: nous nous contenterons donc de rapporter les vues de l'Auteur d'après lui-même; nous transcrirons en suite quelques uns des articles du livre, pour mettre le lecteur en état d'en apprécier le mérite; mais auparavant nous observerons qu'il seroit à souhaiter que chaque pays, chaque province, chaque ville eût ses biographes particuliers pour ce qui concerne les sciences & les arts. Il seroit même fort utile pour le bien des mœurs, que l'on transmît à la postérité les traits de bienfaisance & les actions louables des particuliers qui se sont rendus chers à leur patrie par leurs vertus; ce seroit le moyen d'en perpétuer le germe, en ménageant des imitateurs à ceux qui méritent qu'on marche sur leurs traces. Voici ce que l'Auteur dit de l'histoire de sa patrie, car il est de Derpat, & quoiqu'il ne se nomme point dans son ouvrage, il n'en est pas moins connu par des

pro-

productions très-estimables. C'est lui-même qui a fait passer son livre à un de nos correspondants qui s'est empressé de nous le communiquer.

„Tout le monde sait que ceux qui se „sont intéressés jusqu'ici à l'histoire de la „Livonie, n'ont trouvé que très-difficile„ment des ressources pour ce genre: les „livres imprimés sur notre histoire, ne sont „pas moins rares que les manuscrits. Les „Auteurs de cette classe les plus connus „sont les *Russow*, les *Kelch*, les *Arndt*: „le peu d'exemplaires qui existent des „deux premiers, ne se trouvent plus que „dans des ventes publiques, où il faut „en payer jusqu'à douze Richedales & „même douze Roubles. Ceux d'*Arndt* „sont encore plus chers, ce qui fait voir „combien il seroit nécessaire d'imprimer „une collection des historiens de notre „pays. Mais cette entreprise est diffi„cile: il y a peu de gens qui connoissent „seulement de nom les livres qu'il fau„droit pour cela; il y en a encore beau„coup moins qui aient eu occasion de les „voir;

„voir; & a plus forte raiſon le nombre „de ceux qui peuvent les avoir lus, ſe „réduit à bien peu de perſonnes.„

Lorsque l'Auteur conçut l'idée de s'adonner à ce genre de travail, il conſulta ceux dont il pouvoit eſpérer quelques ſecours; ils furent tous d'avis qu'il lui ſeroit difficile de trouver des reſſources; il perſiſta cependant; il ſe procura tous les livres qu'il put déterrer dans le genre qu'il vouloit traiter, & lut tout ce qui pouvoit avoir quelque rapport à ſon ſujet. A force de perſévérance, il parvint à raſſembler plus de ſix cents auteurs, dont les uns étoient nés en Livonie, d'autres y avoient fait quelque ſéjour; & d'autres encore avoient ſeulement parlé de ce duché dans leurs écrits. Il ſe mit au travail tout étonné de tant de richeſſes: il donne, dans ſa préface, le titre de bibliotheque de Livonie à ſon livre, & le traité que nous annonçons, pour la premiere partie de cette bibliotheque, dont, par conſéquent, on peut attendre la ſuite.

Nous

Nous avons vu qu'il parle en général de trois sortes d'Auteurs dans sa bibliothèque; il est bon de savoir l'étendue qu'il donne à la province dont il fait connoître les historiens.

„Autrefois, & durant tout le temps „que l'ordre Teutonique florissoit en „Livonie, cette contrée étoit composée „de trois pays différents, la Letthonie, „L'Esthonie, & la Courlande: le der„nier état commença dans le seizieme „siecle à être gouverné par ses ducs par„ticuliers, ce qui a duré jusqu'à nos „jours. La Suede soumit le duché d'Es„thonie, & le reste de la Livonie passa „sous la domination de la Pologne qui „fut obligée de le céder à la Suede dans „le dix-septieme siecle. C'est dans le „courant de celui-ci que cette province, „c'est à dire, ce qui appartenoit aux Sué„dois, subit le joug de *Pierre* le grand.„ L'Auteur prend ici le nom de Livonie dans le sens le plus étendu: & il divise son ouvrage de la maniere suivante.

D'a-

D'abord il parle de ceux qui ont écrit sur l'histoire de la Livonie avant l'an 1500: suivent les historiens du seizieme siecle; puis ceux du dix-septieme; de là il passe à ceux du siecle suivant; enfin à ceux dont la vie se rapporte à un temps incertain, ou qui vivent encore: cette division nous fournira six articles que nous prendrons au hazard.

Avant que d'aller plus loin, nous observerons que l'Auteur avoue qu'étant le premier qui ait fait une collection de ce genre, son travail pourra offrir bien des défauts; il prie ceux, qui sont en état de le faire, de vouloir bien le corriger: il est juste d'ajouter que le public a été satisfait de ses efforts, & qu'il lui en sait beaucoup de gré.

PREMIERE SECTION.

De ceux qui ont écrit sur la Livonie avant l'an 1500.

Cette Section ne comprend que six historiens, savoir *Diwo* ou *Diwonis*, le Pa-

Pape *Innocent* III. *Henri* de Letthonie, *Hartmann*, ou *Hermann*, Comte, ou Seigneur de Heldrunden, *Pierre de Dusbourg*, & *Henri de Langenſtein*. Ce chapitre n'étant pas long, nous dirons un mot des ouvrages de chacun de ces écrivains. Ce que nous en rapporterons, ſervira à montrer quel fond on peut faire ſur l'authenticité de ce qu'ils ont tranſmis à notre ſiecle: on peut appliquer à bien d'autres pays ce qu'on dit ici de la Livonie.

Diwo, ou *Diwonis* eſt un voyageur qu'on croit natif de Bythinie; il ſe rendit en Livonie, dit-on, par la Tartarie, la Ruſſie, & la Finlande. On lui attribue une relation ruſſe de ſes voyages, écrite en caracteres grecs, & on préſume qu'il mourut à Plock dans la Maſovie; mais cet ouvrage parut en 1210 dans le livre de *Jaroslaw*, premier Evêque de Pruſſe, que celui-ci intitula *Liber filiorum Belial cum ſuis ſuperſtitionibus Brutticæ factionis*. Tout ce qu'on peut ſavoir de cet ouvrage, dont

l'exiſtence n'eſt pas bien prouvée, c'eſt qu'on voyageoit & diſputoit déjà dans le quinzieme ſiecle, où l'on étoit d'autant plus âpre à la controverſe qu'on étoit plus ignorant & plus barbare.

Innocent III. nommé, avant ſon avénement à la chaire papale, *Jean Lothaire*, & iſſu de la maiſon des Comtes de Segni & d'Anagni, naquit à Anagni dans la campagne de Rome; il étudia à Paris, & fut Pape depuis le 8 Janvier 1180 jusqu'au 16 Juillet 1216. Parmi beaucoup d'ouvrages ſortis de ſa plume, on trouve des lettres ſur la Livonie; mais dont on n'a dans ce pays-là aucune édition complete. Celle de Toulouſe in 8vo eſt de 1625; une autre du même endroit in folio par *François Bosquet*, enſuite Evêque de Lodeve, eſt de 1635; on en a une de Paris de 1682 par *Etienne Baluſe*. Ce qui regarde la Livonie porte au titre *Origines Livoniæ ſacræ & civilis* &c. On y voit les geſtes des trois premiers Evêques de ce pays. Cette édition eſt de Francfort & Leipzig 1740.

Her-

Hermann, Comte de Heldrungen, étoit Chevalier de l'ordre teutonique. Il tiroit son nom du château de Heldrungen, dans la principauté de Querfurt, qui est à présent rasé: il aida beaucoup à la réunion de l'ordre de Livonie à celui d'Allemagne. Sa famille s'éteignit en 1414; il étoit mort en 1283 à Venise le 19 Août. Il a écrit un mémoire sur la réunion de l'ordre de Livonie avec celui d'Allemagne, ou l'ordre teutonique. Quelques Auteurs le citent, & d'autres révoquent ses ouvrages en doute.

Pierre de Dusbourg, appellé ainsi du nom de sa ville natale, vécut dans le quatorzieme siecle: il étoit Prêtre de l'ordre teutonique & Professeur des Beaux Arts. Il écrivit la *chronique de Prusse & de l'ordre teutonique* depuis 1190 jusqu'à 1326, & dédia cet ouvrage en manuscript à *Verner d'Ursel*, grand Maître de l'ordre, qui avoit regné depuis 1325 jusqu'à 1330, le priant de vouloir bien le lire, & y faire les corrections qu'il jugeroit à propos. Cet ou-

vrage a été très-souvent copié, enfin imprimé en 1435, & réimprimé, avec des remarques, en 1679 par les soins de *Hartknoch*, qui fit faire cette édition à Jena, in 4to sous le titre de *Petri de Dusburg chronicon Prussiæ cum incerti auctoris contiguatione, cura Christophori Hartknokii*, pour la premiere partie, & sous celui-ci pour la seconde, *Christophori Hartknokii selectæ dissertationes historicæ de rebus Prussicis*, le tout sur un manuscrit de 1550, mais très-fautif; on a perdu l'original qu'on regrette, parce qu'il jetteroit beaucoup de jour sur l'histoire de la Livonie.

Henri de Langenstein, nommé *Henri de Hessen* l'aîné, parce qu'il étoit Hessois. D'abord il fut maître-ès-arts dans la faculté de Théologie, & ensuite Vice-Chancelier à Paris. Delà il passa à Worms où il fut fait Chanoine & Prêtre, & alla enfin remplir une chaire de Théologie à Vienne en 1384. Il y mourut le 11 Fevrier 1397. On compte parmi un grand nombre d'ouvrages sortis de

ſa plume, celui qui eſt intitulé : *Epiſtola de oblato ſibi epiſcopatu Livonienſi*, que *Hermann von der Hardt* a, dit-on, fait imprimer lui-même.

SECONDE SECTION.

Des hiſtoriens de Livonie du ſeizieme ſiecle.

Elle renferme une vingtaine d'hiſtoriens, dont un eſt anonyme ; elle fait mention de trente & quelques ouvrages d'auteurs de différents pays : un des plus remarquables eſt *Salomon Henning*. Cet homme ſavant, auſſi éclairé pour ſon temps que bon négociateur & politique délié, nâquit à Weimar en 1528, non de parents nobles, comme bien des gens l'ont cru, mais d'une famille bourgeoiſe honnête & eſtimée, ce qui vaut bien, ſans doute, une nobleſſe ſans vertu & ſans mérite. Son pere ſe nommoit *Friederich Henning*, & ſa mere *Marguerite Streithorſt*. Aſſiſté par un marchand de Nuremberg, nommé *Jerome Wolkenſtein*, *Henning* étudia à Wittenberg, Leipzig, Erfort,

fort, & Jena, pendant ſix années, qu'il employa avec autant d'ardeur que de ſuccès à l'étude des langues latine, grecque, françoiſe & italienne, à celle de l'Éloquence, de l'Hiſtoire, de la Philoſophie, de la Politique, du Droit & de la Théologie. Il quitta Jena pour ſe rendre à Roſtock; mais arrivé à Lubeck en 1553, il y fit connoiſſance avec *Gotthart Kettler*, qui trouvant en lui un ſujet propre aux affaires de la plus grande importance, lui propoſa de ſe mettre au ſervice de l'ordre teutonique, à condition cependant que lorsque lui *Kettler* ſeroit avancé en dignité, *Henning* ne ſerviroit que lui ſeul; en conſéquence de cet arrangement ils partirent tous deux par eau pour Riga, d'où *Kettler* envoya *Henning* chez *Henri de Gafen*, alors grand Maître de l'ordre & qui faiſoit ſa réſidence à Wenden. L'année ſuivante *Kettler* fut pourvu de la commanderie de Dunebourg & il prit *Henning* à ſon ſervice, ſelon les conventions qui avoient été faites. Celui-ci fut employé dans

des

des affaires de la plus grande conſéquence, & envoyé, la même année, au Prince *Nicolas Radzivill*, Duc d'Olika & palatin de Wilna. L'année ſuivante il ſe rendit encore auprès de ce Prince dont il ſut ſe concilier les bonnes graces; ce fut vers ce temps-là que commencerent les guerres inteſtines qui déchirerent le ſein de la Pologne, toujours induſtrieuſe & fertile en reſſources pour ſe perdre. *Kettler* s'arma pour cette guerre qui s'étoit allumée en Livonie, & envoya ſecrétement *Henning* en Allemagne, où il n'arriva pas ſans courir bien des riſques; de là il ſe rendit en Pologne & porta au Roi les plaintes du grand Maître. Bientôt après il fut obligé de paſſer à Lubeck & delà par eau en Livonie, où il alla trouver *Guillaume de Furſtenberg*, Coadjuteur, pour des affaires de la plus grande conſéquence. Il fut fait Secretaire privé de *Kettler*, & aſſiſta à la concluſion de la paix de Poſwol en 1557 avec le grand Maître. Après cette époque il rendit les plus

grands ſervices au célebre *Werner Scall de Bel*, à Wilna; celui-ci, & ſon frere *Philippe* récompenſerent généreuſement notre Négociateur.

Tant de voyages & tant d'occupations difficiles épuiſerent *Henning*, qui tomba malade & garda le lit pendant ſept ſemaines à Reval; mais il fut tiré d'affaire par un habile médecin nommé *Fuhrmann*. *Kettler* fut fait Coadjuteur dans le courant de la même année, en 1558. Dès le lendemain de cette élection, c'eſt à dire le 10 Août, *Henning* fut obligé de partir pour Vienne en qualité de Miniſtre de l'ordre teutonique. Il arriva à Vienne au bout de trois ſemaines par la Lithuanie & la Pologne, & fut admis à l'audience, quoique l'Empereur ſe trouvât alors indiſpoſé. *Henning*, après un ſejour d'un mois à la cour, où il fut traité avec diſtinction, & ſouvent admis à la table de l'Empereur, partit ſans avoir rien fait; il obtint ſeulement quelques lettres au Coadjuteur & d'autres pour les Rois d'Eſpagne,

pagne, d'Angleterre, de Dannemarck, & de Suede, auſſi bien que différents ordres aux villes de Lubeck & de Hambourg. Il paſſa par Lubeck, & delà il ſe rendit par terre à Riga, avec *George Siegberg*, & alla trouver *Brunau* qui étoit Chancelier: il rencontra *Kettler* à la tête de ſon armée devant la ville. L'an 1559 le Coadjuteur *Kettler* ſe rendit à Cracovie, où il s'aboucha avec le Roi par rapport à la protection, & envoya *Henning* avec *Sildesheim* par Abo à Suder-Koeping, où le Roi *Guſtave* faiſoit alors ſa réſidence. Cette négociation, qu'*Arndt* place trop tôt, ne réuſſit pas à l'avantage des Livoniens. *Kettler* partit pour Reval, & enſuite pour Wilna, où ſe trouvoit le Coadjuteur après ſon voyage de Cracovie: *Kettler* ſe montra ſi ſatisfait des ſervices de *Henning*, qu'il lui donna le moulin de Keriffer avec toutes les appartenances. Il fallut reſter à Wilna trois mois pour attendre la concluſion du traité de protection. *Henning* fut continuellement occupé à de pa-

reilles négociations, qu'il seroit trop long de détailler, depuis 1554 jusqu'à 1589 qu'il mourut à Wahnen le 29 Décembre, dans la soixante-unieme année de son âge, après avoir perdu son bienfaiteur le 17 Mai 1587. *Henning* avoit été ennobli, comblé d'honneurs & de biens, & s'étoit allié à des maisons de la premiere distinction par le moyen de trois femmes qu'il perdit successivement. Avant que de passer à ses ouvrages, nous observerons qu'il étoit de ces Luthériens rigoristes qui outrent quelque fois le zele. On a de lui *discipline ecclésiastique pour le duché de Courlande*, Rostock 1570 in 4to. *Mémoires sur l'état actuel de la religion dans les principautés de Courlande, Sémigalle, & Livonie*, in folio 1589. *Chronique de Livonie & de Courlande*, Rostock 1590. C'est le principal de ses ouvrages: cette chronique commence à l'année 1554; elle a été réimprimée plusieurs fois, ce qui n'empêche pas qu'elle ne soit très-rare.

TROI-

TROISIEME SECTION.

Des hiſtoriens du dix-ſeptieme ſiecle qui ont écrit ſur la Livonie.

Trente hiſtoriens rempliſſent ce chapitre depuis la page 51 jusqu'à la page 143. Il offre une liſte nombreuſe de différents ouvrages & pluſieurs détails curieux ſur les affaires de ces temps-là.

Un de ces écrivains eſt *Antoine Poſſevini*, né à Mantoue en 1534. d'une des bonnes maiſons de ce duché. Il s'étoit rendu à Rome âgé d'environ ſeize ans: le Cardinal *Hercule Gonzague* le fit ſon ſecretaire privé, & précepteur des Cardinaux *François* & *Scipion Gonzague*, neveux du premier. En 1559 il ſe fit *Jéſuite*, à quoi il fut porté par les ſermons du pere *Palmio*. Son ordre l'envoya en Savoie, où il réuſſit à faire recevoir ſes confreres qui, avec lui, perſécuterent les Vaudois à toute outrance. Après avoir rendu beaucoup de ſervices ſemblables à ſon ordre, le Pape *Gregoire* XIII. l'envoya en Suede en qualité

de Nonce; en paſſant par l'Allemagne il fut fait Ambaſſadeur par l'Impératrice *Marie*, Douairiere de *Maximilien* ſecond. Le but de cette ambaſſade étoit de rendre Catholique, *Jean* Roi de Suede, qui ne paroiſſoit pas porté pour les Luthériens: cette converſion ſe fit en effet le 16 Mai 1578. Il s'agiſſoit enſuite de convertir toute la nation: *Poſſevini* s'en chargea, en qualité de Nonce apoſtolique; mais ce fut ſans effet, le Roi ayant déclaré qu'il ne s'arrogeoit aucun empire ſur les conſciences, & qu'il n'étoit maître que de la ſienne; de ſorte que le Jéſuite s'en retourna ſans avoir rien fait. Il parcourut, pour établir ſa Société & faire des proſélytes, Rois ou Princes, la Ruſſie, la Pologne, la Lithuanie & pluſieurs autres pays. Il décria les proteſtants en Ruſſie, & ne convertit point les Ruſſes, quoiqu'il ſe donnât beaucoup de peine pour gagner *Iwan Waſilewitz*, qui occupoit alors le trône de Moſcow. Ce fut ce Jéſuite encore qui fut employé à la pacification de

Hen-

Henri IV. avec Rome, pendant que ſes confreres & les Eſpagnols faiſoient maſſacrer des milliers des meilleurs ſujets du bon *Henri*, par tous les moyens que peut inſpirer le fanatiſme de la Politique & de la Religion. Ceci arriva ſous *Clément* VII. Les Venitiens renvoyerent ce Jéſuite & ſes confreres au Pape *Paul* V. qui avoit excommunié la république. Cet apôtre du ſiege de Rome mourut à Ferrare le 26 Fevrier 1611 de mort ſubite. On compte parmi ſes écrits: *Epiſtola de rebus Suecicis, Livonicis, Moſcoviticis, Polonicis, Tranſilvanicis. Epiſtola ad Stephanum Batoream, Poloniæ Regem. Reſponſio Regi ſeptentrionali, qui in fide catholica voluit inſtrui. Ad magnum Ducem Moſcoviæ adverſus Anglos mercatores, Papam eſſe antichriſtum docentes, Moſcoviæ. De apparatu ad omnium gentium hiſtoriam.*

QUATRIEME SECTION.

Des hiſtoriens de la Livonie du dix-huitieme ſiecle.

Cette Section, depuis la page 143 jusqu'à la page 238, préſente vingt-deux écrivains.

CINQUIEME SECTION.

Des hiſtoriens de la Livonie encore vivants, ou qui ont été oubliés dans les Sections précédentes.

Ils ſont au nombre de ſix & occupent 23 pages. Ceci eſt ſuivi d'un ſupplément de 10 pages, qui contient ſept auteurs de ceux qui ont vécu dans un temps incertain. Nous ne pouſſerons pas plus loin cette analyſe: il faut lire les détails dans l'ouvrage qui, comme nous l'avons déjà obſervé, eſt peu ſuſceptible d'extrait.

RECUEIL DE L'ACADÉMIE DES BELLES-LETTRES, SCIENCES, ET ARTS DE MARSEILLE, pour l'année 1774; contenant l'éloge de LA FONTAINE, par Mr. de CHAMFORT, qui a remporté le prix; deux autres éloges qui ont eu l'accessit; & une ode sur le même sujet par Mr. FRANÇOIS de NEUFCHATEAU, associé de l'Académie.

A la tête de ce recueil est un avertissement, contenant

1°. Les sujets des prix réservés. Nous n'en dirons rien, parce que ces prix doivent être déjà adjugés.

2°. L'annonce réitérée des sujets proposés en 1773, qui sont:

Pour 1776, *un Mémoire sur les avantages & les inconvéniens de l'emploi du charbon de pierre ou du bois, dans les fabriques: ce Mémoire renfermera la description des différentes mines de charbon*

bon qui ſont en Provence, & leurs qualités.

Pour 1777, *un Mémoire ſur l'Amandier; dans lequel on fera connoître les eſpeces qui conviennent au climat de Provence; la meilleure culture qu'on peut leur donner, & les moyens, s'il y en a, de retarder leur fleuraiſon, pour les mettre à l'abri des gelées du printemps, ſans nuire à la durée de l'arbre, à l'abondance de la récolte, & à la qualité du fruit.*

Ces prix ſont chacun d'une médaille d'or de la valeur de 300 livres, portant d'un côté le buſte de Mr. le Duc de *Villars*, qui les a fondés, & au revers ces mots: *Doctarum præmia frontium.*

On adreſſera les ouvrages à Mr. *Mourraille*, Secretaire perpétuel de l'Académie, à Marſeille. On affranchira les paquets à la poſte, & l'on prendra les meſures d'uſage &c.

Enſuite vient la liſte des Académiciens, & la table des pieces. Enfin ſuivent

vent les éloges. Le premier eſt celui qui a été couronné. Il a pour deviſe:

Statuam poſuere Attici

Phédr. liv. 2. épit.

Mr. de *Chamfort* dans ſon exorde dit, d'après *la Fontaine*, que „ſi l'apologue „eſt un préſent des hommes (*), celui „qui nous l'a fait, mérite des autels;„ que c'eſt l'Académie de Marſeille qui va élever ces autels à l'honneur de *la Fontaine;* qu'il eſt doux d'avoir à louer cet Écrivain; „d'avoir à peindre le charme „de cette morale indulgente qui pénetre „dans le cœur ſans le bleſſer, amuſe l'en„fant pour en faire un homme, l'homme „pour en faire un ſage, & nous mene„roit à la vertu en nous rendant à la na„tu-

(*) L'apologue eſt un don qui vient des immortels;
Ou ſi c'eſt un préſent des hommes,
Quiconque nous l'a fait, mérite des autels.
dit *la Fontaine* dans une piece adreſſée à Madame de *Monteſpan*, à la tête du premier livre de la troiſieme partie de ſes fables.

Note du Journaliſte.

„ture;„ mais qu'on riſqueroit d'„ennuyer „nos lecteurs, pour montrer comment *la* „*Fontaine* à charmé les ſiens;„ & qu'il tâchera „de fixer nos regards ſur les „charmes de ſa morale, ſur la fineſſe ex„quiſe de ſon goût, ſur l'accord ſingu„lier que l'une & l'autre eurent toujours „avec la ſimplicité de ſes mœurs.„

Cette propoſition eſt ſuivie de l'origine de l'apologue, d'un court jugement de *Lokman*, de *Pilpay*, d'*Ésope*, de *Gabrias*, de *Phedre*, de *Faërne*, & d'*Avienus;* Auteurs dont les fables donneroient „l'idée de la perfection dans „ce genre, ſi la France n'eût produit un „homme unique dans l'hiſtoire des lettres, „qui devoit porter la peinture des mœurs „dans l'apologue, & l'apologue dans le „champ de la Poéſie. C'eſt alors que „la fable devient un ouvrage de génie, „& qu'on peut s'écrier comme notre Fa„buliſte, dans l'enthouſiaſme que lui in„ſpire ce bel Art: *C'eſt proprement un „charme.* Oui, c'en eſt un ſans doute, mais on ne l'éprouve qu'en liſant „la

„la Fontaine, & c'eſt à lui que le char-
„me a commencé.„

De tous les écrivains profanes, *Montaigne* ſeul avoit approfondi la morale avec agrément; mais ſon ſtyle eſt vieux, & ſa Philoſophie trop audacieuſe & trop ſceptique. „Il nous falloit un livre d'u-
„ne morale douce, facile, aimable, ap-
„plicable à toutes les circonſtances, fai-
„te pour tous les états, pour tous les
„âges. *La Fontaine* cherche ou rencon-
„tre le genre de la fable.... & écartant
„tout appareil d'inſtruction, toute no-
„tion trop compliquée, il prend ſa phi-
„loſophie dans les ſentiments univerſels,
„dans les idées généralement reçues, &
„pour ainſi dire, dans la morale des pro-
„verbes, qui, après tout, ſont le pro-
„duit de l'expérience de tous les ſiecles.
„C'étoit le ſeul moyen d'être l'homme
„de toutes les Nations....„ Il „ne voit
„point dans l'apologue un ſimple récit
„qui mene à une froide moralité. Il fait
„de ſon livre,

Une ample comédie à cent acteurs divers„

com-

comme il le dit lui-même. Il nous montre à nous-mêmes: ſa bonhomnie eſt une ſorte de preſtige qui rend la feinte exiſtence de ſes perſonnages réelle aux yeux de ſes lecteurs, auxquels il montre les nuances les plus délicates de nos paſſions. „*Moliere*, dans chacune de ſes „pieces, ramenant la peinture des mœurs „à un objet philoſophique, donne à la „comédie l'unité, &, pour ainſi dire, la „moralité de l'apologue. *La Fontaine*, „tranſportant dans ſes fables la peinture „des mœurs, donne à l'apologue une des „grandes beautés de la comédie, les ca„racteres. Doués tous les deux au plus „haut degré du génie d'obſervation, „génie dirigé dans l'un par une raiſon ſu„périeure, guidé dans l'autre par un in„ſtinct non moins précieux, ils deſcen„dent dans le plus profond ſecret de nos „travers & de nos foibleſſes. Mais cha„cun, ſelon la double différence de ſon „genre & de ſon caractere, les exprime „différemment: le pinceau de *Moliere* „doit être plus énergique & plus ferme,

„ce-

»celui de *la Fontaine* plus délicat & plus »fin. L'un rend les grands traits avec »une force qui le montre comme ſupé»rieur aux nuances, l'autre ſaiſit les nuan»ces avec une ſagacité qui ſuppoſe la »ſcience des grands traits. Le Poëte co»mique ſemble s'être plus attaché aux ri»dicules & a peint quelquefois les for»mes paſſageres de la ſociété; le fabu»liſte ſemble s'adreſſer d'avantage aux vi»ces, & a peint une nature encore plus »générale. Le premier me fait plus rire »de mon voiſin, le ſecond me ramene »plus à moi-même. Celui-ci me ven»ge d'avantage des ſottiſes d'autrui, ce»lui-là me fait mieux ſonger aux mien»nes. L'un ſemble avoir vu les ridicu»les comme un défaut de bienſéance cho»quant pour la ſociété, l'autre avoir vu »les vices comme un défaut de raiſon fâ»cheux pour nous-mêmes. Après la lec»ture du premier, je crains l'opinion pu»blique; après la lecture du ſecond, je »crains ma conſcience. Enfin l'homme »corrigé par *Moliere*, ceſſant d'être ri»di-

„dicule, pourroit demeurer vicieux; cor„rigé par *la Fontaine*, il ne seroit plus „ni vicieux ni ridicule, il seroit raison„nable & bon; & nous nous trouverions „vertueux, comme *la Fontaine* étoit phi„losophe, sans le savoir.„

Oserions-nous interrompre cet extrait pour dire que ce parallele nous paroît très-judicieux, mais qu'il nous plairoit d'avantage s'il présentoit moins l'apparence d'affectation dans des antitheses, qui pourroient sembler recherchées. Au reste, cette tache, si c'en est une, se rencontre si rarement dans ce discours, que nous n'en avons trouvé qu'une autre (page 20). La voici. „Qu'importe de „*quel ordre* soient les ouvrages, quand „ils offrent des beautés du *premier ordre*.„ Revenons.

„Ce qui distingue *la Fontaine* de tous „les moralistes, c'est la facilité insinuan„te de sa morale, c'est cette sagesse na„turelle comme lui-même, qui paroît „n'être qu'un heureux développement de „son instinct,„ c'est le talent qu'il possede

de

de rendre la vertu aimable. „Il ne „vous parle que de vous même ou pour „vous-même; & de ſes leçons, ou plu„tôt de ſes conſeils, naîtroit le bonheur „général.... Son livre eſt la loi naturelle „en action... *La Fontaine*... eſt le Poë„te de la vie commune, de la raiſon vul„gaire.... L'ame, après la lecture de ſes „ouvrages, calme, repoſée, & pour ainſi „dire, rafraîchie comme au retour d'une „promenade ſolitaire & champêtre, trou„ve en ſoi-même une compaſſion douce „pour l'humanité, une réſignation tran„quille à la providence, à la néceſſité, „aux loix de l'ordre établi, enfin l'heu„reuſe diſpoſition de ſupporter patiem„ment les défauts d'autrui, & même les „ſiens: leçon qui n'eſt, peut-être, pas une „des moindres que puiſſe donner la phi„loſophie.„

Il faut faire grace aux contes de notre Auteur, qui ne les a faits que par l'extrême ſimplicité de ſon caractere, qui ne manquoit pas d'exemples, & qui force ſes juges à admirer „en hommes de „goût

„goût ce qu'ils réprouvent par des mo-„tifs respectables.„

Voilà une courte analyse de la premiere partie de cet éloge. Passons à la seconde, qui traite de la finesse du goût de *la Fontaine*.

„Si jamais on a senti à quelle hauteur „le mérite du style & l'art de la compo-„sition pouvoient élever un écrivain, c'est „par l'exemple de *la Fontaine*. Il regne „dans la littérature une sorte de conven-„tion qui assigne les rangs, d'après la „distance reconnue entre les différents „genres, à peu près comme l'ordre civil „marque les places dans la société, d'a-„près la différence des conditions; & „quoique la considération d'un mérite su-„périeur puisse faire déroger à cette loi; „quoiqu'un écrivain parfait dans un gen-„re subalterne soit souvent préféré à d'au-„tres écrivains d'un genre plus élevé, & „qu'on néglige *Stace* pour *Tibulle*, ce „même *Tibulle* n'est point mis à côté de „*Virgile*. *La Fontaine* seul, environné „d'écrivains dont les ouvrages présentent

„tout

„tout ce qui peut réveiller l'idée du gé-„nie, l'invention, la combinaiſon des „plans, la force & la nobleſſe du ſtyle: „*la Fontaine* paroît avec des ouvrages „de peu d'étendue, dont le fond eſt ra-„rement à lui, & dont le ſtyle eſt ordi-„nairement familier; il ſe place parmi „tous ces grands hommes, comme l'avoit „prévu *Moliere*, & conſerve au milieu „d'eux le ſurnom d'inimitable....

„Le ſtyle de *la Fontaine* eſt peut-être „ce que l'hiſtoire littéraire de tous les „ſiecles offre de plus étonnant. C'eſt à „lui ſeul qu'il étoit réſervé de faire ad-„mirer dans la briéveté de l'apologue, „l'accord des nuances les plus tranchan-„tes, & l'harmonie des couleurs les plus „oppoſées. Souvent une ſeule fable réu-„nit la naïveté de *Marot*, le badinage „& l'eſprit de *Voiture*, des traits de la „plus haute poéſie, & pluſieurs de ces „vers que la force du ſens grave à jamais „dans la mémoire; nul Auteur n'a mieux „poſſédé cette ſoupleſſe de l'ame & de „l'imagination, qui ſuit tous les mou-

„vements de ſon ſujet. Le plus fami-„lier des écrivains devient tout à coup, „& naturellement, le traducteur de *Vir-„gile* ou de *Lucrece;* & les objets de la „vie commune ſont relevés chez lui par „ces tours nobles & cet heureux choix „d'expreſſions qui le rendent digne du „Poëme Epique. Tel eſt l'artifice de „ſon ſtyle, que toutes ces beautés ſem-„blent ſe placer d'elles-mêmes dans ſa „narration, ſans interrompre ni retarder „ſa marche.„ Il eſt inutile d'en citer des exemples; ils ſont connus de tout le monde. La ſource de ces beautés ſe trouve dans l'aptitude étonnante qu'avoit ce Poëte à ſe rendre préſent à l'action qu'il nous montre; à donner & à conſerver à chaque perſonnage ſon caractere particulier; à tranſporter d'un mot ſes lecteurs des bagatelles aux choſes les plus ſérieuſes; à montrer „les applications „générales de ſon ſujet dans le badinage „même de ſon ſtyle.„ En un mot „pé-„nétré de tout ce qu'il dit, ſa bonne foi devient éloquence & produit cette vé-„rité

„rité de ſtyle qui communique tous les „mouvements de l'écrivain....

„Sans doute *la Fontaine* dut beaucoup „à la nature;„ mais il la cultiva avec ſoin. „Il peint rapidement d'un trait, „il peint par le mouvement de ſes vers, „par la variété de ſes meſures & de ſes „repos, & ſur-tout par l'harmonie imi„tative des figures vraies & frappantes, „mais peu de bordures & point de cadres, „voilà *la Fontaine*: ſa muſe aimable & „nonchalante rappelle ce riant tableau „qu'il fait de l'aurore dans un de ſes Poë„mes, où il repréſente cette jeune Déeſſe, „qui, ſe balançant dans les airs,

La tête ſur ſon bras, & ſon bras ſur la nue,
Laiſſe tomber des fleurs, & ne les répand pas.

Auſſi tous les Fabuliſtes de tous les pays reconnoiſſent la ſupériorité de *la Fontaine*. Le ſeul *la Motte* s'eſt permis l'eſpérance de lutter contre lui; „*la Mot*„*te* qui conduiſit ſon eſprit par-tout, „parce que ſon génie ne l'emporte nulle „part.„ (Mot excellent, & qu'on peut avec raiſon appliquer à presque tous ceux

qui aſpirent à la gloire d'être univerſels.) Mais *la Motte* n'a ni la fineſſe, ni le naturel, ni les graces de *la Fontaine*; auquel on revient toujours, malgré „tous „les reproches qu'on a pu lui faire ſur „quelques longueurs, ſur quelques incor„rections.„ Cependant „nous n'oſons „penſer que tous les eſprits puiſſent ſen„tir les graces de ce ſtyle qui s'évanouiſ„ſent dans une traduction; & ſi on lit *la* „*Fontaine* dans la langue originale, n'eſt„il pas vraiſemblable, qu'en ſuppoſant aux „étrangers la plus grande connoiſſance „de cette langue, les graces de ſon ſtyle „doivent toujours être mieux ſenties chez „un peuple gouverné par les mœurs, ſur„tout par les mœurs & par l'opinion pu„blique, où l'eſprit de ſociété, vrai ca„ractere de la nation, rapproche les rangs „ſans les confondre, où le ſupérieur vou„lant ſe rendre agréable ſans trop deſ„cendre, l'inférieur plaire ſans s'avilir, „le beſoin de ſavoir traiter avec tant „d'eſpeces différentes d'amour propre, „l'habitude de ne point les heurter dans

„la

„la crainte d'en être bleſſé nous-mêmes, „donne à l'eſprit ce tact rapide, cette „ſagacité prompte, qui ſaiſit les nuan„ces les plus fines des idées d'autrui, pré„ſente les ſiennes dans le jour le plus „convenable, & lui fait apprécier dans „les ouvrages d'agrément les fineſſes de „langue, les bienſéances du ſtyle, & ces „convenances générales dont le ſentiment „ſe perfectionne par le grand uſage de la „ſociété. „

Nous voici à la troiſieme partie qui regarde les mœurs de notre Poëte.

„Un homme ordinaire, qui auroit „dans le cœur les ſentiments aimables „dont l'expreſſion eſt ſi intéreſſante dans „les écrits de *la Fontaine*, ſeroit cher à „tous ceux qui le connoîtroient; mais le „Fabuliſte avoit pour eux, (& ce char„me n'eſt point tout-à-fait perdu pour „nous) un attrait encore plus piquant, „c'eſt d'être l'homme tel qu'il paroît être „ſorti des mains de la nature. Il ſem„ble qu'elle l'ait fait naître pour l'oppo„ſer à l'homme tel qu'il ſe compoſe dans

„la ſociété, & qu'elle lui ait donné ſon „eſprit & ſon talent pour augmenter le „phénomene & le rendre plus remarqua„ble par la ſingularité du contraſte. Il „conſerva juſqu'au dernier moment tous „les goûts ſimples, qui ſuppoſent l'in„nocence des mœurs & la douceur de „l'ame. Il a lui-même eſſayé de ſe pein„dre en partie dans ſon roman de *Pſyché* „où il repréſente la variété de ſes goûts, „ſous le nom de *Poléphile*, qui *aime les „jardins, les fleurs, les ombrages, la „muſique, les vers & réunit toutes ces „paſſions douces qui rempliſſent le cœur „d'une certaine tendreſſe.* On ne peut „aſſez admirer ce fond de bienveillance „générale, qui l'intéreſſe à tous les êtres „vivants, *hôtes de l'Univers ſous le „nom d'animaux* (*), „ & même aux plantes. „Seroit-il impoſſible qu'il eût ſen„ti lui-même le prix de cette partie dans „ſon caractere, & qu'averti par ſes pre„miers

(*) Vers de *la Fontaine.*

Note de l'Auteur.

»miers ſuccès il l'eût ſoigneuſement cul»tivée? Car.... il déclare formellement »qu'il étudioit ſans ceſſe le goût du pu»blic»... Il eſt vrai qu'il »ne s'éleva point »jusqu'aux généralités qui forment les »ſyſtêmes; de là quelques incertitudes »dans ſes principes».... incertitudes qui paſſerent »même quelquefois dans ſa con»duite. Toujours droit, toujours bon ſans »effort, il n'a point à lutter contre lui-mê»me, mais a-t-il un mouvement blâmable? »il ſuccombe & cede ſans combat. C'eſt »ce qu'on peut remarquer dans ſa que»relle avec *Furetiere* & avec *Lulli* par »lequel il s'étoit vu trompé, &, comme »il dit, *enquinaudé;* car on ne peut diſſi»muler que l'auteur des fables a fait des »opéra peu connus. Le reſſentiment »qu'il conçut contre la mauvaiſe foi de »cet Italien, lui fit trouver *dans le peu »qu'il avoit de bile* (*) de quoi faire une »ſatyre violente, & ſa gloire eſt qu'on

(*) *La Fontaine.*

Note de l'Auteur.

»puiſſe en être ſi étonné; mais après ce »premier mouvement, redevenu *la Fontaine*, il reprit ſon caractere véritable »qui étoit celui d'un enfant, dont en effet »il venoit de montrer la colere.»

Il eut de paſſions & les regarda comme les reſſorts de notre ame; mais ſes paſſions étoient modérées. L'amour l'occupa long-temps, »& conduiſit ſa plume dans ſon roman de *Pſyché*.... La »gloire fut une de ſes paſſions les plus »conſtantes.... il ne fut pas un poëte »ſans vanité, mais ne ſe louant que pour »promettre à ſes amis un temple dans ſes »vers, pour rendre ſon encens plus digne »d'eux, ſa vanité même devint intéreſ»ſante, & ne parut que l'aimable épan»chement d'une ame naïve qui veut affo»cier ſes amis à ſa renommée....

»La grandeur encourage, l'orgueil »protege, la vanité cite un auteur il»luſtre, mais la ſociété n'appelle ou n'ad»met que celui qui ſait plaire; & les »*Chaulieu*, les *Lafare*, avec leſquels il »vivoit familiérement, n'ignoroient pas »l'an-

„l'ancienne méthode de négliger la per-„ſonne, en eſtimant les écrits. Leur „ſociété, leur amitié, les bienfaits des „Princes de *Conti* & de *Vendôme*, & „dans la ſuite, ceux de l'auguſte éleve „de *Fénélon*, récompenſerent le mérite „de *la Fontaine*, & le conſolerent de l'ou-„bli de la cour, s'il y penſa.„

Il eſt ſingulier que ſous *Louis* XIV, *la Fontaine* ait été négligé. „C'eſt qu'il „porta toute ſa vie la peine de ſon atta-„chement à *Fouquet* ennemi du grand „*Colbert*. Peut-être, n'eût-il pas été „indigne de ce Miniſtre célebre de ne pas „punir une reconnoiſſance & un courage „qu'il devoit eſtimer. Peut-être, par-„mi les écrivains dont il préſentoit les „noms à la bienfaiſance du Roi, le nom „de *la Fontaine* n'eût-il pas été déplacé, „& la poſtérité ne reprocheroit point à „ſa mémoire d'avoir abandonné au zele „bienfaiſant de l'amitié un homme qui „fut un des ornements de ſon ſiecle, qui „devint le ſucceſſeur immédiat de *Col-„bert* lui-même à l'Académie, & le loua

»d'avoir protégé les lettres. Une fois »négligé, ce fut une raiſon de l'être tou»jours, ſuivant l'uſage; & le mérite de »*la Fontaine* n'étoit pas d'un genre à »toucher vivement *Louis* quatorze. Peut»être les Rois & les *Héros* ſont-ils trop »loin de la nature, pour apprécier un tel »écrivain. Il leur faut des tableaux »d'hiſtoire plutôt que des payſages; & »*Louis* quatorze mêlant à la grandeur na»turelle de ſon ame quelques nuances de »la fierté Eſpagnole qu'il ſembloit tenir »de ſa mere, *Louis* quatorze ſi ſenſible »au mérite des *Corneille*, des *Racine*, »des *Boileau*, ne ſe retrouvoit point dans »des fables. C'étoit un grand défaut »dans un ſiecle où *Deſpréaux* fit un pré»cepte de l'art poétique de former tous »les héros de la tragédie ſur le Monar»que François (*), & la deſcription du »paſſa-

(*) Que *Racine* enfantant des miracles nouveaux,
De ſes *Héros* ſur lui forme tous les tableaux.
Art P.

On eſt bien éloigné de ne pas avoir pour *Boileau* toute l'admiration qui lui eſt due; mais on

»paſſage du Rhin importoit plus au Roi »que les débats du *Lapin* & de la *Belette*.

»Malgré cet abandon du maître qui »retarde même la réception de l'auteur »des fables à l'Académie Françoiſe, mal»gré la médiocrité de ſa fortune, *la Fon»taine*, & l'on aime à s'en convaincre, »*la Fontaine* fut heureux; il le fut mê»me plus qu'aucun des grands poëtes ſes »contemporains. S'il n'eut point cet »éclat impoſant attaché aux noms des »*Racine*, des *Corneille*, des *Moliere*, »il ne fut point expoſé au déchaînement »de l'envie toujours plus irritée par les »ſuccès de théatre, ſon caractere pacifi»que le préſerva de ces querelles littérai»res, qui tourmenterent la vie de *Deſ»préaux*. Cher au public, cher aux plus »grands génies de ſon ſiecle, il vécut en »paix avec les écrivains médiocres; ce

on a cru pouvoir citer ces deux vers qui ſemblent expliquer ſi naturellement pourquoi *la Fontaine* fut ainſi négligé.

Note de l'AUTEUR.

»qui paroît un peu plus difficile. Pauvre, »mais ſans humeur & comme à ſon inſu, »libre de chagrins domeſtiques, d'inquié»tudes ſur ſon ſort, poſſédant le repos, »de douces rêveries & le vrai dormir »dont il fait de grands éloges, ſes jours »parurent couler négligemment comme »ſes vers. Auſſi, malgré ſon amour »pour la ſolitude, malgré ſon goût pour »la campagne, ce goût ſi ami des Arts »auxquels il offre de plus près leur mo»dele, il ſe trouvoit bien par-tout. Il »s'écrie dans l'ivreſſe des plus doux ſen»timents, qu'il aime à la fois la ville, la »campagne, que tout eſt pour lui le ſou»verain bien, *jusqu'au ſombre plaiſir* »*d'un cœur mélancolique; les chimeres;* »*le rien tout eſt bon.* Il retrouve en »tout lieu le bonheur qu'il porte en lui»même, & dont les ſources intariſſables »ſont l'innocente ſimplicité de ſon ame »& la ſenſibilité d'une imagination ſou»ple & légere. Les yeux s'arrêtent, ſe »repoſent avec délices ſur le ſpectacle »d'un homme qui dans un monde trom-

»peur,

„peur, ſoupçonneux, agité de paſſion &
„d'intérêts divers, marche avec l'aban-
„don d'une paiſible ſécurité, trouve ſa
„ſureté dans ſa confiance même, & s'ou-
„vre un accès dans tous les cœurs, ſans
„autre artifice que d'ouvrir le ſien, d'en
„laiſſer échapper tous les mouvements,
„d'y laiſſer lire même ſes foibleſſes, ga-
„rants d'une aimable indulgence pour les
„foibleſſes d'autrui. Auſſi *la Fontaine*
„inſpira-t-il toujours cet intérêt qu'on
„accorde involontairement à l'enfance.
„L'un ſe charge de l'éducation & de la
„fortune de ſon fils; car il avoit cédé
„aux déſirs de ſa famille & un ſoir ſe
„trouva marié. L'autre lui donne un
„aſyle dans ſa maiſon. Il ſe croit par-
„mi des freres; ils vont le devenir en
„effet, & la ſociété reprend les vertus
„de l'âge d'or pour celui qui en a la can-
„deur & la bonne foi. Il reçoit des bien-
„faits, il en a le droit; car il rendroit
„tout ſans croire s'être acquitté. Peut-
„être il eſt des ames qu'une ſimplicité
„noble éleve au-deſſus de la fierté; &

„ſans blâmer le philoſophe qui écarte un „bienfaiteur dans la crainte de ſe donner „un tyran, ſait ſe priver, ſouffrir & ſe „taire: n'eſt-il pas plus beau, n'eſt-il „pas du moins plus doux de voir *la Fontaine* montrer à ſon ami ſes beſoins „comme ſes penſées, abandonner généreuſement à l'amitié le droit précieux „qu'elle réclame, & lui rendre hommage „par le bien qu'il reçoit d'elle. Il aimoit, c'étoit ſa reconnoiſſance; & ce „fut celle qu'il fit éclater envers le malheureux *Fouquet*. J'admirerai ſans doute, il le faut bien, un chef-d'œuvre de „poéſie & de ſentiment dans ſa touchante élégie ſur cette fameuſe diſgrace; „mais ſi je le vois deux ans après la chûte de ſon bienfaiteur pleurer à l'aſpect „du château où Mr. *Fouquet* avoit été „détenu, s'il s'arrête involontairement „autour de cette fatale priſon dont il ne „s'arrache qu'avec peine, ſi je trouve „l'expreſſion de cette ſenſibilité, non dans „un écrit public, monument d'une reconnoiſſance ſouvent faſtueuſe, mais dans „l'é-

„l'épanchement d'un commerce ſecret, „je m'écrierai avec lui, *qu'un ami véri-* „*table eſt une douce choſe!* O *la Fon-* „*taine!* eſſuye tes larmes, écris cette „fable charmante des deux amis, & je „ſais où tu trouve l'éloquence du cœur & „le ſublime de ſentiment. Je reconnois „le maître de cette vertu qu'il nomme „par une expreſſion nouvelle *le don d'être* „*ami*. Qui l'avoit mieux reçu de la na- „ture ce don ſi rare? Qui a mieux éprou- „vé les illuſions du ſentiment? Avec „quel intérêt, avec quelle bonne foi, aſ- „ſociant dans un même recueil pluſieurs „de ſes immortels écrits à la traduction „de quelques harangues anciennes, ouvra- „ge de ſon ami *Maucroix*, ne ſe livre-t-il „pas à l'eſpérance d'une commune im- „mortalité? Que mettre au-deſſus de ſon „dévouement à ſes amis, ſi ce n'eſt la „noble confiance qu'il avoit lui-même „en eux. O vous! Meſſieurs, vous qui „ſavez ſi bien, puiſque vous chériſſez ſa „mémoire, ſentir & apprécier ce char- „me inexprimable de la facilité dans les

„ver-

»vertus, partage des mœurs antiques, »qui de vous allant offrir à ſon ami l'hoſ»pice de ſa maiſon, n'éprouveroit l'émo»tion la plus douce & même le tranſport »de la joie, s'il en recevoit cette répon»ſe auſſi attendriſſante qu'inattendue, *j'y »allois.* Ce mot ſi ſimple cette expreſ»ſion ſi naïve d'un abandon ſans réſerve, »eſt le plus digne hommage rendu à l'hu»manité généreuſe, & jamais bienfaiteur »digne de l'être n'a reçu une ſi belle ré»compenſe de ſon bienfait.

»Telle eſt l'image que mes foibles yeux »ont pu ſaiſir de ce grand homme d'a»près ſes ouvrages même plus encore que »d'après une tradition récente, mais qui »trop ſouvent infidele, s'eſt plu, ſur la »foi de quelque plaiſanterie de ſociété, »à montrer comme un jeu bizarre de la »nature un homme qui en fut véritable»ment un prodige, qui offrit le ſinguliet »contraſte d'un conteur trop libre & d'un »excellent moraliſte, reçut en partage »l'eſprit le plus fin qui fût jamais, & de»vint en tout le modele de la ſimplicité,

»poſ-

»poſſéda le génie de l'obſervation, mê-
»me de la ſatyre, & ne paſſa jamais que
»pour un bon homme, déroba ſous l'air
»d'une négligence quelquefois réelle les
»artifices de la compoſition la plus ſavan-
»te, fit reſſembler l'art au naturel, ſou-
»vent même à l'inſtinct, cacha ſon génie
»par ſon génie même, tourna au profit
»de ſon talent l'oppoſition de ſon eſprit
»& de ſon ame, & fut dans le ſiecle des
»grands écrivains, ſi non le premier, du
»moins le plus étonnant. Malgré ſes
»défauts, obſervés même dans ſon élo-
»ge, il ſera toujours le plus relu de tous
»les auteurs; & l'intérêt qu'inſpirent ſes
»ouvrages, s'étendra toujours ſur ſa per-
»ſonne. C'eſt que pluſieurs de ſes dé-
»fauts même participent quelquefois des
»qualités aimables qui les avoient fait
»naître; c'eſt qu'on juge l'homme & l'au-
»teur par l'aſſemblage de ſes qualités ha-
»bituellement dominantes, & *la Fon-*
»*taine* déſigné de ſon vivant par l'épithe-
»te de bon, reſſemblance remarquable
»avec *Virgile*, conſervera comme écri-
»vain

„vain le ſurnom d'inimitable, titre qu'il „obtint avant même d'être tout-à-fait „apprécié, titre confirmé par l'admira„tion d'un ſiecle, & devenu, pour ainſi „dire, inſéparable de ſon nom.

Labori defit faber, non fabro labor. Phed.

Voilà le plan de cet éloge. Les morceaux que nous en avons rapportés, mettent le lecteur en état de juger du ſtyle. Nous l'avons entendu par-tout; cependant à la page 34, nous y avons trouvé, au ſujet de *la Motte* une expreſſion qui nous a arrêtés; c'eſt *laiſſant périr l'orgueil de deſcendre juſqu'à nous.* Au reſte le ſtyle eſt ſimple, noble, & d'autant plus éloquent qu'il n'affiche aucune prétention.

LA PROPRIÉTÉ LITTÉRAIRE DÉFENDUE, OU MÉMOIRE ABRÉGÉ DANS LEQUEL ON EXAMINE JUSQU'A QUEL POINT LA CONTREFAÇON PEUT ÊTRE LÉGITIME. Par JEAN ETIENNE PUTTER, Conſeiller privé de Juſtice de S. M. Britannique, & Profeſſeur en Droit public à l'Univerſité de Göttingue. A Göttingue, chez la veuve d'Abraham Vandenhoeck. 1774.

C'eſt l'abrégé d'un aſſez ample traité que Mr. *Putter* a compoſé en Allemand ſur la contrefaction des livres. On ne donne guere l'extrait d'un abrégé. Mais, comme on le remarque dans la préface, le ſujet eſt très-intéreſſant pour la littérature; & nous avons cru ne pas pouvoir le paſſer ſous ſilence. Le traité eſt chargé de textes, d'autorités, & de diſcuſſions de Droit civil; nous avons jugé impoſſible de l'analyſer ſans fatiguer la

la plupart de nos lecteurs. Nous avons donc pris le parti de donner l'extrait de l'abrégé.

Chaque profeſſion, & nous ne ſommes pas les premiers à le remarquer, ſe fait une Morale particuliere & conforme à ſes intérêts; c'eſt à dire, que tous les individus qui exercent une profeſſion, ſe croient permis pour leur avantage de faire certaines choſes que les autres jugent illicites, & que la ſaine Morale condamne. Tous ces abus ſont blâmables, & ne ſont pas moins oppoſés au bien public, qu'aux intérêts bien entendus des particuliers, même de ceux qui ſe livrent à ces mauvaiſes manœuvres. Le plus pernicieux de tous eſt celui qui regne parmi les libraires, & qui conſiſte à contrefaire les livres que les autres ont imprimés. C'eſt cet abus criant que Mr. *Putter* examine dans l'ouvrage dont nous allons rendre compte. Nous expoſerons d'abord ſes idées; enſuite nous hazarderons nos réflexions.

Notre

Notre ſavant Auteur traite ſon ſujet en hiſtorien, en jurisconſulte, & en moraliſte. Il conſidere la propriété littéraire avant l'invention de l'imprimerie; les abus qui ſuivirent immédiatement cette invention; l'origine du droit de copie & des privileges qui le confirment; celui que l'auteur d'un livre tranſmet au libraire, indépendamment de tout privilege; la nature du droit de copie, & les actions qui en réſultent; la différence qui ſe trouve entre le commerce des livres, & tout autre commerce; la néceſſité du droit de copie, relativement aux avantages que la religion & les lettres retirent de l'imprimerie; l'uſage adopté univerſellement en Europe par rapport aux imprimeurs d'un état; les circonſtances qui peuvent rendre permiſe la réimpreſſion d'un livre étranger; l'ouvrage eſt terminé par quelques remarques qui regardent l'Allemagne en particulier.

Avant l'invention de l'imprimerie, celui qui recevoit ſans condition un ouvrage des mains de l'auteur, pouvoit en diſ-

disposer à son gré. Plus une copie étoit exacte, plus elle étoit estimée; de là vient qu'on préféroit celle qui étoit écrite ou corrigée par l'auteur même. Les libraires gagnoient sur les copies qu'ils tiroient d'un ouvrage que l'Auteur leur avoit vendu.

„On trouve des ordonnances du moyen „âge, qui enjoignent aux libraires de „communiquer leurs livres à quiconque „voudroit les copier, moyennant un prix „réglé & une sûreté pour la restitution „de l'ouvrage.„

On inventa l'art d'imprimer, & les livres imprimés remplacerent les manuscrits. Tous les imprimeurs furent également autorisés à imprimer les ouvrages déjà publiés en manuscrit. Bientôt ils pousserent cette liberté au delà des justes bornes, en contrefaisant les éditions les plus correctes, en empruntant le nom & en imitant les marques du premier éditeur. Ils le privoient ainsi du fruit de ses travaux & de ses dépenses; le dégoûtoient de former des nouvelles entrepri-

ses;

ſes; & anéantiſſoient, autant qu'il dépendoit d'eux, toute l'utilité que le genre humain pouvoit retirer de l'invention de l'imprimerie.

Pour remédier à cet inconvénient, on accorda des privileges excluſifs à ceux qui imprimoient un ouvrage à leurs frais. L'effet des privileges a les mêmes limites que l'état du ſouverain qui les accorde; & cet effet eſt de borner la liberté que tout libraire a naturellement d'imprimer un ouvrage déjà publié en manuſcrit.

Mais quand le libraire imprime un manuſcrit qui n'a pas encore été publié, & qu'il a acheté ou reçu en préſent de l'auteur, ce libraire agit en vertu de l'accord fait avec l'auteur, il devient le propriétaire du manuſcrit, & acquiert le *droit de copie.*

L'éditeur ne peut jouir de ce droit ſans s'expoſer au riſque de voir ſon édition contrefaite; mais ſon droit en eſt-il moins réel & moins ſacré? Celui qui achete un livre imprimé, n'achete pas le

le droit de copie. L'éditeur publie un livre pour faire, en le vendant, un profit légitime, & le contrefacteur prive l'éditeur de ce profit; de quel droit?

Il eſt évident que la contrefaction eſt injuſte parce qu'elle fait du tort au premier éditeur; donc elle eſt permiſe lorsqu'elle ceſſe de faire du tort; comme ſi la réimpreſſion étoit faite dans un pays où le premier éditeur ne pouvoit pas eſpérer de débiter ſes exemplaires.

Ici l'Auteur détaille les actions que, ſuivant la Juriſprudence Romaine, le libraire léſé peut intenter contre le contrefacteur. Nous ne ſuivrons point Mr. *Putter* dans cette énumération. Nous dirons ſeulement que, ſelon ſes idées, l'action d'un imprimeur frauduleux qui tâche de s'enrichir aux dépens de l'éditeur légitime, a toutes les qualités qui conſtituent le *vol*, ſuivant les regles du Droit civil, & celles de la Morale, tant naturelle que révélée. Ajoûtons avec l'Auteur, que ſi le contrefacteur met à ſon édition le nom du premier éditeur,

ou

ou celui d'un autre libraire, il ſe rend coupable du crime de *faux*.

Le commerce de livres differe de tout autre commerce en ce qu'un négociant peut vendre, & un fabricant peut fabriquer la même marchandiſe qu'un autre vend & fabrique; & en ce que tout autre monopole regarde une eſpece de marchandiſe entiere, au lieu que le droit de copie ne s'étend qu'à un ouvrage particulier, à un manuſcrit individuel. Le droit de copie, que l'éditeur ſe réſerve en vendant les exemplaires, eſt une condition ſous-entendue que tout acheteur s'engage tacitement à reſpecter, & ſans laquelle l'art d'imprimer ne peut pas ſe conſerver, ni le public en retirer les avantages qu'il a droit d'en attendre. Quel ſeroit le libraire qui, ſans cet engagement tacite mais ſacré, oſeroit hazarder l'édition d'un livre? Le ſavant ne pourroit s'attendre à aucun honoraire; encore moins pourroit-il eſpérer de donner pluſieurs éditions de ſon ouvrage, malgré les corrections qu'il y pourroit faire. Ce-

pendant il eſt juſte que l'Auteur tire de ſa peine un avantage dont il a presque toujours beſoin; & „peu de gens peuvent „conſacrer, comme *Monteſquieu*, vingt „années de travail à un ouvrage avant de „lui faire voir le jour. L'abrégé chro„nologique du Préſident *Henault*, la géo„graphie de Mr. *Buſching*, n'auroient ja„mais atteint le point de perfection où „ils ſont actuellement, ſi les éditions réi„terées ne les y euſſent fait monter par „dégrés; & il n'eſt rien qui mette autant „d'obſtacle à la *réédition* d'un livre que „la contrefaçon.„

L'uſage univerſellement reçu en Europe conſtate la différence qu'on a tâché d'établir entre les éditions qui ſuppoſent un droit fondé ſur une convention, & les autres. Dans un même pays on trouve difficilement des contrefacteurs des ouvrages de la premiere ſorte; &, du moins lorsque les éditions des auteurs anciens étoient à la mode, il n'étoit pas rare de trouver des imprimeurs qui donnoient presque dans le même temps des édi-

éditions différentes de *Ciceron*, de *Tite-Live* &c.

Un réglement fait à Nuremberg en 1623 défend toute eſpece de contrefaçon. Une loi faite en Angleterre ſous la Reine *Anne* aſſure au Libraire la poſſeſſion exclusive de ſon droit de copie pendant quatorze ans. Les autres états n'ont point de loix poſitives à ce ſujet. Auſſi ne ſont-elles pas néceſſaires contre un abus que l'équité réprouve, & que toute l'Europe condamne. Si le libraire léſé ſe plaignoit, tout gouvernement interdiroit la vente des livres contrefaits. Dans les Provinces-unies il ſuffit qu'un libraire annonce au public un livre, pour empêcher les autres de l'imprimer, & même d'en débiter les exemplaires imprimés ailleurs.

Il eſt beaucoup plus difficile d'obtenir un privilege pour un livre que tout libraire a droit d'imprimer, que pour celui qu'un libraire acquiert de ſon auteur.

Chaque Souverain a droit d'accorder des privileges à ſes ſujets; & comme il y a en Allemagne nombre de Souverains indépendants, les privileges que l'Empereur accorde, ne regardent que les états qui lui appartiennent.

Voilà ce que nous avons trouvé d'eſſentiel dans l'ouvrage de Mr. *Putter*. On voit qu'il a regardé les premiers principes comme trop connus pour être rapportés. Tout le monde ſait qu'il eſt juſte que chacun jouiſſe du fruit de ſon travail, qui eſt le vrai fondement de la propriété; qu'il n'y en a aucune qui ſoit plus inconteſtable que celle d'un auteur à l'égard de ſon ouvrage; qu'une conſéquence de cette propriété eſt le droit qu'a le poſſeſſeur de la tranſporter à un tiers avec toutes les prérogatives dont elle eſt accompagnée. De là réſulte, qu'avant & après l'invention de l'imprimerie, celui à qui un auteur donne, ſans condition ni expreſſe ni tacite, ſon ouvrage, en devient propriétaire & peut en faire tel uſa-

uſage qu'il veut, hors celui de s'en dire l'auteur. C'eſt le cas des dons purs & ſimples.

De là réſulte auſſi que le Libraire qui achete d'un auteur un ouvrage non encore publié, pour en vendre les copies, acquiert un droit entier & parfait ſur le profit qu'il peut légitimement faire par ce commerce; enſorte que tout autre libraire qui contreferoit cet ouvrage, commettroit une injuſtice, & pourroit être actionné: ce qui a lieu non ſeulement depuis l'invention de l'imprimerie, mais auſſi avant la découverte de cet art; car de tout temps il y a eu des perſonnes qui ont fait commerce de livres, comme l'Auteur l'avoue, & comme nous apprend *Horace* (*). Cependant, l'on ne pouvoit, ſans augmenter conſidérable-

(*) *Hic meret æra liber Soſiis....*

„Voilà le livre qui enrichit les *Soſies*.

Epiſt. ad Piſon. v. 345.

Note du Journaliſte.

ment le travail & la dépenſe, tirer autant de copies à la main qu'on en tire par l'impreſſion; c'eſt pourquoi un bon ouvrage ne ſe répandoit pas aiſément; il risquoit même de ſe perdre. Il nous ſemble donc que l'intérêt du libraire devoit céder au bien public, & que les contrefacteurs méritoient, avant l'invention de l'imprimerie, quelque indulgence, au lieu qu'à préſent ils méritent les châtiments les plus ſéveres.

Lorsque la ſuite des héritiers du propriétaire eſt perdue; je veux dire, lorsqu'on ne ſait plus à qui appartient la propriété dont il s'agit ici, le droit de copie eſt éteint. Qui a le droit de propriété ſur les eſſais de *Montaigne?*

L'ordonnance du moyen âge qui veut qu'on prête les livres pour en tirer des copies, eſt antérieure à l'invention de l'imprimerie; elle regarde les livres pour leſquels perſonne n'avoit droit de copie; & elle eſt manifeſtement faite en faveur du bien public.

Au

Au reſte, quand le droit de propriété eſt perdu pour un ouvrage, chacun eſt libre d'en tirer des copies pour les vendre, ou de le réimprimer. C'eſt une ſuite évidente de la liberté naturelle. De là vient qu'à la naiſſance de l'imprimerie, chaque éditeur qui poſſédoit une copie de quelque auteur ancien, avoit le droit de le publier par l'impreſſion. Mais lorsqu'un ſavant avoit travaillé à donner une édition correcte d'un auteur, il étoit inconteſtablement propriétaire de ſon travail; & l'imprimeur qui contrefaiſoit cette édition, étoit coupable de vol.

Le droit du libraire qui imprime l'ouvrage que l'auteur lui vend ou lui donne, eſt inconteſtable; il l'eſt également que les murailles & les verroux ne ſuffiſent point pour garantir à ce libraire la jouiſſance tranquille de ſon droit; il faut donc que la foi publique la garantiſſe. D'où il réſulte, à notre avis, que la contrefaçon eſt un crime public, dont chacun peut demander la punition, & que le Fiſcal doit pourſuivre *ex officio*, puis-

qu'il eſt chargé des intérêts du public, auquel il importe que l'abus de contrefaire les livres ſoit détruit. Car, premiérement, comme nous venons de le remarquer, le contrefacteur viole la foi publique; ſecondement il fait tout ce qu'il peut pour anéantir les lettres & les ſciences, & pour ramener la barbarie. Les auteurs qui peuvent ſe borner à la gloire & à la douce ſatisfaction de s'être rendus utiles, ſont en très-petit nombre,

Rara avis in terris, nigroque ſimillima cygno,

& ceux qui le peuvent, ont grande raiſon de vouloir retirer quelque fruit de leurs veilles. Les libraires n'oſent pas acheter des manuſcrits. Que dis-je? Ils commencent à ne pas oſer imprimer à leurs fraix un manuſcrit que l'Auteur leur donne en préſent; tant ils craignent que la contrefaçon ne leur faſſe perdre leurs avances. Que s'enſuivra-t-il? Que l'ignorance couvrira la terre.

Il nous vient une idée, qui, ſans doute, paroîtra bizarre; qu'il nous ſoit cette fois

fois permis d'imiter un fameux écrivain, de jeter notre penſée ſur le papier, & de la laiſſer devenir ce qu'elle pourra. Il ſeroit bon, à notre avis, que, pour ſoutenir l'honneur de la librairie, & pour la rendre utile, la contrefaçon d'un bon ouvrage fût ſévérement défendue; & que, dès qu'il paroît un mauvais livre, il fut, pour punir le libraire qui l'a imprimé, & pour mortifier l'auteur qui l'a compoſé, déclaré à ſon de trompe, que chacun a la liberté de le réimprimer. Ce réglement nous paroît propre à produire deux bons effets. D'abord il rendroit mépriſable la contrefaçon, en la déclarant permiſe uniquement pour les mauvais livres. En ſecond lieu il couvriroit de ridicule les livres malfaits, ou dangereux, en montrant que les ſupérieurs en font ſi peu de cas qu'ils permettent à tout le monde de les répandre. Nous croyons que cette permiſſion, ſi elle étoit reſervée pour les livres vraiment dangereux, en arrêteroit le cours plus efficacement que la prohibition.

Mr. *Putter* regarde comme un principe de fait qu'il y a des pays ſi éloignés que le premier éditeur ne peut pas raiſonnablement eſpérer d'y débiter ſes exemplaires; & que dans ce cas on peut préſumer que le conſentement tacite de l'éditeur autoriſe le contrefacteur. C'eſt de quoi nous doutons. Qu'on interroge le libraire François ou Anglois dont on a contrefait les livres en Hollande; il répondra que la réimpreſſion ne peut être faite dans un pays aſſez éloigné pour ne pas lui porter préjudice; qu'un Anglois, bien loin de ſavoir par expérience que les bornes de ſon île ſont celles de ſon débit, ſait préciſément le contraire. Il ſait que, ſi ſon livre n'eſt pas contrefait, celui qui le voudra, doit avoir recours à lui; & il n'ignore pas que bien des étrangers le voudront dès qu'il ſera connu; à moins que ce livre ne roule ſur des matieres qui intéreſſent uniquement l'Angleterre; & ce ne ſont pas de ces livres-là que l'on contrefait en deça de la mer.

Si

Si donc, ſuivant la déciſion de notre Auteur, la contrefaçon d'un livre publié en Allemagne ne ſauroit être juſtifiée en Angleterre, ni celle d'un livre d'Angleterre en Allemagne, que quand les éditeurs ne peuvent pas raiſonnablement compter de vendre leurs exemplaires dans le pays où le livre eſt contrefait, la contrefaçon ne peut être juſtifiée nulle part. Il eſt vrai (comme le dit l'Auteur) que ſi un imprimeur pouvoit, ſans porter atteinte aux droits d'un autre, entreprendre de communiquer par la voie de l'impreſſion un livre étranger à ſa nation, il ne ſe rendroit pas moins utile à ſa patrie, que celui qui la met à portée de profiter d'un bon ouvrage étranger en le traduiſant. Mais la ſuppoſition ſur laquelle cette déciſion ſe fonde, eſt contraire à la communication que la police & le commerce ont introduite entre les diverſes provinces de l'Europe, ou plutôt entre les diverſes parties de la Terre.

Si dans tout autre trafic, le fabricant, & à plus forte raiſon le marchand, ne

ſauroit, à moins d'un privilege excluſif, en empêcher un autre de fabriquer ou de vendre la même eſpece de marchandiſe, c'eſt parce que chaque négociant vend ce qui lui appartient, & que chaque fabricant ſe ſert de ſes propres matériaux. Le contrefacteur travaille ſur un fond qui ne lui appartient pas. Ce n'eſt pas le papier & l'encre qu'il vend; c'eſt le livre, c'eſt la copie du manuſcrit, du travail de l'Auteur; & l'Auteur a vendu ou donné ce manuſcrit au premier éditeur, qui de cette maniere en a acquis la propriété.

C'eſt ainſi que des libraires empietent ſur les droits d'autres libraires. Ils ne font pas attention qu'ils s'expoſent à de fâcheuſes repréſailles, & qu'ils travaillent à la ruine de la librairie entiere, & ſur-tout à la deſtruction de leur propre commerce. Car enfin, comment peut ſubſiſter un corps dont un des membres ronge l'autre? Si les auteurs perdent courage, & ceſſent de compoſer des livres, que deviendra le commerce de libraï-

brairie? S'il n'y a aucun libraire qui publie des manuscrits, que deviendront les contrefacteurs? Cependant, sans faire ces réflexions si simples, les libraires contrefont, & déshonorent un art qui par sa nature tend à éclairer & à honorer le genre humain. Et c'est au sein de l'Europe, chez des nations policées, qu'ils exercent leur brigandage pour un mince & sordide profit. Ensuite si un auteur demande un honoraire pour son travail, ces pirates de la libraire le traitent de mercenaire. Ce sont eux qui sont des mercenaires, & les plus vils de tous les mercenaires, puisqu'ils vendent pour une petite somme leur conscience, leur honneur, & celui de leur profession.

Je sais que les contrefacteurs se récrieront contre les titres de pirates & de brigands qui viennent de m'échapper. Mais j'ose dire que je leur ai fait trop d'honneur. Un pirate ne peut exercer son métier sans intelligence & sans courage. Un voleur de grand chemin a besoin de fermeté, & un coupeur de bourse a be-

ſoin d'adreſſe. Quelle intelligence, quel courage, quelle adreſſe faut-il pour copier mot à mot un livre imprimé? Que ces Meſſieurs y penſent, & qu'ils ſe mettent eux-mêmes à la place qui leur convient.

Le droit du premier éditeur, du libraire qui a la propriété du manuſcrit qu'il publie, eſt donc fondé ſur le droit naturel; c'eſt une conſéquence, ou plutôt une partie d'un article ſans lequel la ſociété ne ſubſiſteroit point, puiſque les hommes ne ſe ſont unis en ſociété que pour conſerver leurs propriétés. Il en réſulte que, ſi l'on conſidere la nature des choſes, la ſanction expreſſe des loix n'eſt point néceſſaire pour condamner la contrefaçon; mais l'impudente rapacité des libraires rend cette ſanction indiſpenſable; & il eſt à ſouhaiter

Que les Souverains conviennent entr'eux que le privilege accordé par l'un ſera cenſé accordé par tous les autres; enſorte que quoique le propriétaire & le contrefacteur ſoient de nations différen-

rentes, celui-ci ſoit puni par une forte amende, applicable pour la plus grande partie au propriétaire léſé pour l'indemniſer, & le reſte au Souverain qui a juriſdiction ſur le coupable. Les Souverains pourroient même augmenter leurs revenus, en exigeant pour chaque privilege qu'ils accorderoient, une modique ſomme que chacun payeroit avec plaiſir.

Ou bien que chaque Souverain non ſeulement défende la contrefaçon, mais auſſi qu'il ferme l'entrée de ſes états à tous les livres contrefaits.

En attendant ces loix ſalutaires, nous exhortons tous les gens de Lettres à s'abſtenir de l'achat des exemplaires contrefaits. La dignité de leur profeſſion les conſtitue défenſeurs de la bonne foi publique, & les oblige à ſoutenir l'honneur des ſciences, & à travailler à leur avancement. D'ailleurs leur propre gloire & leur propre intérêt les convient également à détruire l'abus de contrefaire les livres; d'autant plus que 1°. les contre-

trefacteurs, pour plus de célérité & d'économie, réimpriment les ouvrages imprimés ſans prendre de bons correcteurs; d'où il réſulte que les contrefaçons préſentent toujours des ouvrages mal imprimés & remplis de fautes; & que 2°, pour donner plus de vogue à l'édition contrefaite, au moins aux yeux des lecteurs oiſifs, les contrefacteurs ſe permettent ſouvent des changements fort mal entendus, & des additions de mauvaiſes pieces, ou de morceaux étrangers à l'auteur & à l'ouvrage; ce qui produit la confuſion, & introduit dans la littérature des erreurs qui ſont quelquefois de conſéquence, & qu'il n'eſt pas toujours aiſé de détruire.

L.

OBSERVATIONS UPON LIGHTNING, AND THE METHOD OF SECURING BUILDINGS FROM IT'S EFFECTS, IN A LETTER TO SIR CHARLES FREDERICK &c. &c. by B. WILSON F. R. S. and Ac. Reg. Up. Soc. and others. London 1773.

C'eſt à dire:

OBSERVATIONS SUR LA FOUDRE ET LA MANIERE D'EN PRÉSERVER LES ÉDIFICES &c. &c.

La découverte qu'on a faite de la vraie nature de la foudre, & par conſéquent du moyen de la détourner, eſt étonnante. Mais le peu d'empreſſement qu'on a de profiter de cette utile découverte, nous ſurprend plus encore. On peut compter les Phyſiciens qui s'en occupent. Ils méritent nos éloges; & ils mériteroient des recompenſes aſſez conſidé-

ſidérables pour fixer l'attention des Phyſiciens, & la tourner du côté des recherches utiles, à l'imitation de *Réaumur*, de *Deſparcieux*, de *du Hamel* &c.; ajoutons & des Auteurs des obſervations dont nous allons entretenir nos Lecteurs, en nous bornant à l'eſſentiel.

Cet ouvrage contient pluſieurs lettres. La premiere eſt de Mr. *Wilſon* à Mr. *Charles Frederick* &c. &c. Elle fut écrite à l'occaſion d'un *Comité* nommé par la Société Royale de Londres pour examiner de quelle maniere on pourroit préſerver les magazins à poudre de Purfleet, des funeſtes effets de la foudre.

Les Membres de ce *Comité* s'accordoient à faire uſage de conducteurs métalliques; mais ils étoient d'opinions différentes ſur la figure de ces conducteurs: les uns vouloient que leur extrémité fût aiguë; les autres qu'elle fût obtuſe. La pluralité fut pour ceux qui croyoient qu'on devoit terminer les conducteurs électriques en pointes; l'Auteur de cette let-

lettre eſt d'un ſentiment oppoſé; il donne la préference aux conducteurs arrondis, & regarde même ceux qui ſont pointus comme dangereux.

Les principales raiſons qu'il allegue en faveur de ſon ſentiment ſont, que la quantité de feu électrique que contiennent les nuages orageux, eſt trop grande pour que l'on puiſſe eſpérer de l'épuiſer au moyen de conducteurs pointus; autrement les nuages orageux s'épuiſeroient en paſſant au deſſus des villes, dans leſquelles il y a des tours & des bâtiments élevés.

Les conducteurs pointus agiſſent ſur les nuages orageux à une diſtance douze fois plus grande que les conducteurs dont l'extrêmité eſt arrondie; de là l'Auteur conclut que les pointes attirent la matiere électrique, facilitent ſa décharge, & invitent, pour ainſi dire, l'éclair, qui n'eſt autre choſe que l'étincelle électrique produite entre le nuage orageux & le conducteur.

Puis-

Puisqu'il ne s'agit pas d'attirer la foudre sur les bâtiments, mais seulement de la conduire s'il arrive qu'elle y tombe, les conducteurs obtus sont préférables parce qu'ils conduisent la foudre sans l'attirer.

Les pointes sont sujettes à être fondues par le feu électrique; ce qui les rendroit inutiles.

L'Auteur allegue encore l'exemple de différents bâtiments armés de conducteurs obtus, sur lesquels la foudre est tombée sans y faire aucun dommage; il rapporte aussi différents exemples qui prouvent la violence de l'éclair, & la grande quantité de matiere électrique qui se décharge quelquefois par une explosion.

Cette lettre contient plusieurs autres arguments que nous omettons, parce qu'ils sont *ad hominem, & ne touchent pas directement au fond de la question.*

Cet article est suivi d'une lettre de Mr. *Hussey Delaval* un des membres du *Comité* qui a donné lieu à cet écrit.

Ce

Ce Phyſicien, connu avantageuſement par d'autres ouvrages, regarde les conducteurs pointus & élevés au deſſus des bâtiments, comme peu convenables & même dangereux. Il réduit la queſtion à ces termes. „Convient-il de faire uſage des conducteurs pointus, qui „*invitent* la foudre, & facilitent ſon entrée dans les bâtiments, préférablement „aux conducteurs obtus, qui n'ont pas le „pouvoir de la ſolliciter?„

Trouver bon qu'on attire un ennemi auſſi formidable que la foudre, c'eſt ſuppoſer que toute la matiere électrique, qui eſt renfermée dans un nuage, peut être complétement & ſubitement emportée par un canal auſſi étroit que l'eſt une barre de fer; ce qui eſt auſſi contraire à l'expérience qu'à la raiſon.

„Les conducteurs ne peuvent ſoutirer „d'un nuage chargé de matiere électrique, „qu'une très-petite portion du feu qu'il „contient; en ſorte que toutes les tentatives qu'on peut faire pour l'épuiſer, „ſont inutiles.„

C'eſt

Les mêmes raiſons qui font rejeter les conducteurs pointus, rendent auſſi ſuſpects ceux qui ſont trop élevés au deſſus des bâtiments; car plus ils ſont élevés, plus ils reçoivent avec facilité & promptitude la matiere électrique, & ſollicitent, pour ainſi dire, les éclairs.

Mr. *Franklin* qui recommande les conducteurs pointus, dit cependant dans ſes lettres que les conducteurs ſans pointe ſont auſſi d'un très-bon uſage; & il regarde comme aſſurés les bâtiments qui ont le toit couvert de métal, & qui ſont munis de gouttieres qui s'étendent depuis le toit jusque dans la terre.

Dans un appendice qui ſuit cette lettre, il eſt parlé d'un phénomene fort extraordinaire arrivé à la Martinique; la foudre tomba ſur une barre de fer d'un pouce de diametre, & la réduiſit dans un endroit à l'épaiſſeur d'un fil d'archal.

L'article ſuivant contient des obſervations & des expériences ſur l'électricité par Mrs. *Hoadly* & *Wilſon*; on y examine la

la cauſe de la réſiſtance qui s'oppoſe à l'entrée de la matiere électrique dans les corps.

Cette réſiſtance eſt ſemblable à celle qui s'oppoſe au paſſage de la lumiere par certains corps; & comme la lumiere éprouve cette réſiſtance avant de toucher la ſurface des corps, l'on ſuppoſe auſſi que la matiere électrique trouve de la réſiſtance avant de toucher la ſurface des corps. Cette réſiſtance eſt attribuée à une athmoſphere d'une matiere élaſtique qui environne tous les corps.

Pour montrer qu'effectivement la réſiſtance qui s'oppoſe à l'électriſation des corps, ſe fait à leur ſurface, l'Auteur rapporte des expériences qui prouvent que lorsque la matiere électrique paſſe d'un corps dans un autre, elle prend toujours le chemin où elle rencontre le moins de ſurface.

Pluſieurs obſervations confirment ces idées ſur la cauſe de la réſiſtance qu'éprouve le fluide électrique en paſſant d'un corps dans un autre.

En appliquant ce qui vient d'être dit aux conducteurs électriques, il s'enſuit qu'il faut les faire d'une ſeule piece; & lorsque cela n'eſt pas praticable, il faut du moins que les pieces dont ils ſont compoſés, ſe touchent auſſi exactement qu'il eſt poſſible.

L'article ſuivant offre les extraits de quelques lettres de Mr. *Franklin*, contenant le récit de pluſieurs accidents cauſés par la foudre tombée avec beaucoup de violence ſur des conducteurs terminés en pointe. Nous les paſſons ſous ſilence, parce que nous penſons que nos lecteurs ne verroient pas avec plaiſir les deſcriptions détaillées qu'il faudroit donner des conducteurs. Mais nous en rapporterons les réſultats, tels que l'Auteur les donne.

Les bâtiments les moins ſujets à la foudre ſont ceux qui ne ſont faits que de ſapin, & qui ſont dépourvus de tout métal.

Si les bâtiments en contiennent, il faut que les pieces de métal ſoient étroi-

te-

tement jointes à d'autres, depuis le ſommet de l'édifice jusqu'à terre.

Il ſera ſouvent plus facile, &, peut-être, moins diſpendieux d'y ajouter des barres de fer, ou des gouttieres de plomb depuis le toit jusqu'à terre; c'eſt à dire, il faut creuſer la terre jusqu'à ce qu'on la trouve humide, & c'eſt jusques-là qu'il faut porter les conducteurs ou les gouttieres.

Le dernier article contient l'extrait de quelques écrits authentiques, concernant deux magazins à poudre que la foudre fit ſauter, l'un à Breſcia en Italie, & l'autre au Fort Auguſte dans la Jamaïque. Nous rapporterons en peu de mots ce qui regarde la magazin de Breſcia, parce que ce fâcheux accident montre combien il eſt dangereux d'avoir des magazins à poudre près des villes & des habitations.

Celui de Breſcia étoit une ancienne tour quarrée, haute de 20 toiſes, & large de 6, bâtie & revêtue de pierres de taille fort groſſes. Elle ne contenoit

que 400 livres de poudre, qui fut allumée par le feu du ciel. La tour ſauta; les pierres les moins groſſes furent emportées à *deux milles* d'Italie, ou à un *demi-mille d'Allemagne;* les plus groſſes à *un mille* d'Italie, ou à un quart de mille d'Allemagne; entr'autres une pierre qui peſoit 700 livres tomba, à peu près à cette diſtance, ſur le comble d'une maiſon, & l'écraſa, auſſi bien que ſept perſonnes qui y étoient. Plus de cent maiſons furent détruites de fond en comble, & tous leurs habitants reſterent enterrés ſous les ruines. Plus de deux cents édifices furent fort endommagés. Tous les bâtiments de la ville ſouffrirent. On ſentit l'exploſion de cette tour à trente mille d'Italie, ou à ſept milles d'Allemagne.

Ici finit cet intéreſſant ouvrage. Nous ajouterons que malgré les fortes raiſons que Mrs. *Wilſon*, & *Huſſey Delaval*, viennent d'alleguer en faveur des conducteurs obtus, Mr. le *Roy* décide dans un Mémoire lu à la ſéance publique de ren-

rentrée de l'Académie Royale des Sciences de Paris le 13 Novembre 1773, que c'eſt aux conducteurs pointus qu'il faut donner la préférence.

Dans le volume de l'Académie pour l'année 1770, on lit un Mémoire dans lequel ce judicieux Phyſicien démontre l'utilité des conducteurs en général, & détruit les objections qu'on leur oppoſoit. A préſent il conſidere la figure qu'il faut donner à ces conducteurs pour les rendre auſſi utiles qu'il eſt poſſible.

On ſait qu'une piece de métal préſentée à un corps électriſé produit, pour ainſi dire, deux différentes ſortes de lumiere. L'une eſt tranquille; on la voit au bout du corps préſenté, lorſqu'il eſt terminé en pointe; l'autre eſt vive; elle éclate & diſparoît: on la nomme *étincelle.*

Mr. *Le Roi* trouve qu'un corps pointu tire le feu électrique d'un corps électriſé à une diſtance trente-ſix fois plus grande qu'un corps obtus; & que malgré cela l'étincelle part de bien plus loin ſur le corps

obtus que ſur le corps pointu; elle eſt auſſi toujours bien moins forte lorsqu'on la tire au moyen d'un corps pointu, parce que la force des étincelles électriques ne vient que de la différence de la denſité entre le fluide électrique du corps qui donne l'étincelle & de celui qui la reçoit; & cette différence doit toujours être moindre lorsqu'on tire l'étincelle au moyen d'un corps pointu, puisqu'avant d'être aſſez près du corps électrique pour produire une étincelle, il ſe charge d'une quantité conſidérable de matiere électrique.

Une bouteille de Leyde qu'on décharge par l'approche d'une pointe, produit une étincelle bien moins forte que ſi on la décharge au moyen d'un corps arrondi; & lorsqu'on approche la pointe lentement & par degrés, l'on ne reſſent pas même de commotion.

Donc, lorsque le fluide électrique paſſe d'un corps dans l'autre, ſans produire une forte étincelle, &, pour ainſi dire, en ſilence, il ne produit aucun effet violent.

Mr.

Mr. *Le Roi* applique ces expériences aux conducteurs électriques, & conclut que ceux qui ſont terminés en pointe méritent à tous égards la préférence ſur ceux qui ſont arrondis à leur extrêmité. Il en déduit auſſi ſes réponſes aux objections qu'on a faites contre les conducteurs pointus.

L'importance du ſujet nous a portés à donner ici une courte notice du Mémoire de Mr. *Le Roi*. Nous n'avons pas encore vu ce Mémoire qui doit entrer dans le recueil de l'Académie Royale des Sciences de Paris. Nous avons tiré le peu que nous en avons dit, de l'intéreſſant ouvrage qui a pour titre, *Obſervations ſur la Phyſique* &c.; par Mr. l'Abbé *Rozier*.

Pour faciliter la déciſion de cette importante queſtion, nous croyons devoir mettre ſous les yeux de nos Lecteurs les faits fondamentaux.

1°. Les corps électriques fourniſſent une lumiere tranquille, & une étincelle.

2°. C'eſt l'étincelle qui perce le carton, cauſe la commotion &c. Le feu tranquille ne produit aucun effet violent.

3°. Plus la denſité de la matiere électrique qui eſt dans le corps électriſé, differe de la denſité de la même matiere qui eſt dans le conducteur, plus eſt grand l'effet violent de l'électricité.

Il ſemble que les partiſans des conducteurs obtus n'ont pas fait aſſez d'attention à ces trois faits.

4°. Un conducteur extrêmement aigu tire d'un corps électriſé le feu tranquille de très-loin; & il ne tire l'étincelle que de fort près. Un conducteur obtus fait partir l'étincelle de beaucoup plus loin, & tire très-peu de feu électrique, avant de faire partir l'étincelle. La raiſon de ces diſtances eſt de 36 à 1.

Les partiſans des conducteurs obtus ſemblent avoir cru que les conducteurs pointus tiroient l'étincelle presque d'auſſi loin que le feu tranquille. Ils ont trouvé que la raiſon des diſtances auxquelles agiſſent les conducteurs aigus & les obtus, eſt

eſt celle de 12 à 1. Apparemment leurs conducteurs aigus ne l'étoient pas aſſez.

5°. La denſité de la matiere électrique dans le corps électriſé differe moins, le reſte étant égal, de la denſité de la même matiere dans le conducteur aigu, que dans le conducteur obtus.

La concluſion qui réſulte de ces principes, eſt indubitablement favorable aux conducteurs pointus. Nous ſommes perſuadés que les partiſans du ſentiment oppoſé reconnoîtront, avec une candeur philoſophique & digne d'eux, les avantages des conducteurs aigus, ou détruiront, par des expériences exactes, les principes qui les établiſſent. La vérité y gagnera toujours.

BULLETIN DES FOUILLES FAITES PAR ORDRE DU ROI, D'UNE VILLE ROMAINE SUR LA PETITE MONTAGNE DU CHATELET, ENTRE ST. DIZIER ET JOINVILLE, EN CHAMPAGNE, DÉCOUVERTE EN 1772; par Mr. GRIGNON maître de forges à Bayard, Correſpondant de l'Académie Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres, de celle des Sciences de Paris, aſſocié de celle de Châlons. A Bar-le-Duc, chez Chriſtophe Imprimeur-Libraire; & ſe trouve à Paris chez de Lalain, Libraire, rue de la comédie françoiſe, 1774. brochure de 80 pages in 8vo.

Ceci n'eſt encore qu'une énumération de ce que l'on a trouvé dans cette ville Romaine durant les deux premiers mois qu'on y a travaillé, c'eſt à dire, depuis le 6 Avril juſqu'au 31 Mai de cette année. On a fouillé durant ce temps, de ſuite & à fond, un terrain de 4818, toi-

toiſes quarrées, dans lequel il s'eſt trouvé la plus grande partie de onze rues, quatre-vingt-dix maiſons, huit temples ſouterrains ou ædicules, trente-huit caves, quatorze citernes, quarante-neuf puits, trente-ſept latrines, deux foſſes & deux fours à potier, quatre conduits d'eau en pierres, & deux en bois.

Les rues ſont larges de quinze à vingt pieds, aſſez réguliérement allignées; les unes ſont pavées, les autres ne ſont que jonchées de pierres mêlées de gravier. Les maiſons ſont ordinairement peu ſpacieuſes: les ædicules ont une étendue de ſept pieds ſur huit, ou de neuf ſur quinze; on y deſcend par un eſcalier en pierre, au pied duquel eſt une porte qui communique à un porche long de douze pieds, large de quatre, & faiſant un retour d'équerre avec l'allignement de l'eſcalier. Ce porche eſt terminé par une autre porte ſemblable à la premiere. Les murs des ædicules ſont crépis, & peints à fresque en grand compartiment de couleurs variées: toutes ces pieces ne ſont

éclairées que par des larmiers. On voit au Levant de chaque ædicule des embrasures pratiquées dans le mur, larges de trois à quatre pieds, & élevées d'autant au deſſus du ſol: en face de ces embraſures, on trouve des autels (*Enclabris*), accompagnés de pluſieurs foyers de formes diverſes, des lampes, & des ſtatues de différentes divinités.

Du reſte, parmi le nombre prodigieux de pieces que l'on a déjà retiré, il ne s'en eſt point trouvé en or, quoique pluſieurs ſoient de cuivre doré: on a trouvé en argent, outre quelques autres articles, une vingtaine de médailles, dont une de *Régulus;* un ſeul tube d'étain pur; un petit lingot de zinc; des fragments de plomb laminé, des poids & deux médailles de plomb; mais en bronze, on a des ſtatues, des pateres, des cuillers, des fourchettes, des lampes, des poignées de coffres, des *Phallus*, des phaleres, des amulettes, des caſſolettes, un demi-pied Romain, des balances, des poids, des anneaux romains, des

des bagues, des pierres de bagues, des éguilles, divers inſtruments de chirurgie, comme des ſondes, des ſpatules, des tenelles à charnieres, des pincettes à reſſort, &c.; des cure-oreilles, des fragments de miroirs, un encrier, une plume à écrire, une piece en filigrane, des tubes, des clochettes, des clefs, des entrées de ſerrure, des fibules, des reſſorts, des bracelets, des fragments de cadres, des charnieres, des roues, des clous, un vaſe, des plats, des chaînes, & 3400 médailles, outre beaucoup de mitraille. En fer, on a une enclume, une bigorne, un mandrin, un morceau de fer brut, des clous, des tenailles, des compas, des limes, des couteaux en ſcie, un pied d'écreviſſe de menuiſier, des couteaux de divers ſortes, des ciſeaux, toutes ſortes de pieces de ſerrurerie, & pluſieurs ſortes d'armes. A tout ce qui précede, il faut ajouter, pluſieurs ſortes d'ouvrages en marbre, au moins par fragments, des laves de volcan, pluſieurs morceaux de ſculpture, des ſtatues,

des vaiſſeaux ſacrés & civils, beaucoup d'ouvrages en terre, en verre, en os, & en ivoire.

Cette liſte, plus détaillée que nous ne la donnons ici, eſt ſuivie d'un poſtſcriptum où l'on réfute Mr. *Sceyb*, & quelques autres perſonnes, au ſujet des conjectures faites ſur le véritable nom de cette ville: notre Auteur prétend que cette ville a été le *Noviomagus Vadicaſſium* que l'on trouve dans les tables de *Ptolomée*.

T.

ADDITION DE MR. ACHARD A SON MÉMOIRE (*) SUR L'ACIDITÉ DE L'EAU IMPRÉGNÉE D'AIR, QUI A ÉTÉ FIXE.

J'ai derniérement eu occaſion de faire encore deux expériences qui prouvent d'une maniere indubitable l'acidité de l'eau aérée: les voici.

Expérience I.

J'ai verſé de l'eau diſtillée & imprégnée d'air qui avoit été fixe, ſur une ſolution de foie de ſoufre dans de l'eau diſtillée; au bout de quelques ſecondes la ſolution eſt devenue laiteuſe, & le ſoufre s'eſt précipité.

Ex-

(*) Voyez le Tome XV. de ce Journal, pag. 218 & ſuivantes.

Expérience II.

J'ai ajouté de l'eau imprégnée d'air qui avoit été fixe, à la liqueur des ſcories de régule d'antimoine; & la liqueur s'eſt décompoſée dans l'inſtant.

Il me ſemble que ces deux expériences, jointes à celles qui ſont contenues dans mon premier Mémoire, ne laiſſent plus de doute ſur l'acidité de l'eau aérée, ni, par conſéquent, ſur celle de l'air qui a été fixe.

SECOND MÉMOIRE ſur l'eau imprégnée d'air qui a été fixe, conſidérée comme diſſolvant des terres calcaires, de la magnéſie, & des métaux, & ſur ſon affinité avec ces différentes ſubſtances, avec les alkalis, & avec les acides minéraux (*).

L'acidité de l'air qui a été fixe, & par conſéquent auſſi celle de l'eau qui en eſt im-

(*) Ce Mémoire a été lu à l'Académie Royale des Sciences & Belles-Lettres de Berlin. Il eſt auſſi de Mr. *Achard*.

Note du Journaliſte.

imprégnée, doit néceſſairement lui donner la propriété de diſſoudre les terres calcaires, & pluſieurs métaux.

Auſſi Mr. *Cavendish* a trouvé que l'eau aérée eſt effectivement un diſſolvant des terres calcaires & de la magnéſie. Ses expériences ſe trouvent dans les *Tranſactions Philoſophiques* année 1767. pag. 92 & ſuivantes. Il explique par là d'où vient que les eaux minérales ſont ſouvent chargées de ſubſtances terreuſes.

Les expériences de Mr. *Cavendish* engagerent Mr. *Lane* à rechercher ſi l'air qui a été fixe, n'étoit pas auſſi le diſſolvant du fer contenu dans les eaux minérales (*); car, ſelon lui, ce fer ne peut être diſſous dans un acide, puiſque les eaux minérales ferrugineuſes ſont ſouvent alkalines, & contiennent par conſéquent plus d'alkali qu'il n'en faut pour ſaturer l'aci-

(*) Tranſact. Philoſ. année 1769. pag. 216 & ſuivantes.

Note de l'Auteur.

l'acide qui tiendroit le fer en diſſolution; ce qui devroit néceſſairement le précipiter.

Mr. *Lane* crut donc que le fer des eaux minérales étoit diſſous dans un menſtrue non acide, & que ce menſtrue étoit l'air qui a été fixe.

Il appuya cette idée de pluſieurs expériences qui prouvent que le fer eſt diſſoluble dans l'eau aérée; qu'il eſt précipité par l'addition des alkalis ordinaires; mais qu'il ne l'eſt pas, lorsqu'avant d'ajouter ces alkalis ou terres calcaires, on les ſature d'air qui a été fixe.

Ces expériences ne prouvent pas, à ce qu'il me ſemble, comme Mr. *Lane* le croit, que le fer des eaux minérales n'eſt pas diſſous par un acide, puisqu'il l'eſt par l'air qui a été fixe & que l'acidité de cet air eſt miſe hors de doute.

D'ailleurs, ſi l'on ſubſtitue un acide quelconque à l'eau aérée de Mr. *Lane*, & qu'on y diſſolve du fer, on verra parfaitement les mêmes phénomenes que pré-

préſente l'eau aérée & ferrugineuſe: car ſi on y ajoute des alkalis, le fer ſe précipitera, comme lorsqu'on ajoute des alkalis à de l'eau aérée qui a diſſous du fer. Mais au contraire ſi l'on charge d'abord cet alkali d'autant d'acide qu'il peut en retenir, & qu'on l'ajoute alors à la ſolution du fer dans l'acide, il ne ſe fera aucune précipitation; tout comme lorsqu'on ajoute à la ſolution de ce métal dans l'eau aérée, de l'alkali combiné avec la plus grande quantité poſſible d'air qui a été fixe. Cela vient de ce qu'alors on n'ajoute plus à la ſolution du fer un alkali pur, mais un alkali déjà neutraliſé, qui a par conſéquent perdu toute ſon action ſur le menſtrue du fer.

Comme il eſt très-rare de trouver dans le ſein de la terre le fer chargé de tout ſon phlogiſtique & tel que celui que Mr. *Lane* avoit diſſous dans l'eau aérée, Mr. *Rouelle* choiſit pour ſes expériences, une ſubſtance martiale plus commune; il fit uſage d'une mine

ne de fer du genre de la pierre d'aigle (*).

Il trouva qu'en mettant de la pierre d'aigle réduite en poudre très-fine dans de l'eau aérée, cette eau devenoit dans vingt-quatre heures assez ferrugineuse pour donner à l'infusion de noix de galles une couleur violette foncée & tirant un peu sur le noir; & qu'en ajoutant à cette eau de l'alkali phlogistiqué, il se précipitoit du véritable bleu de Prusse.

L'on trouva encore que le zinc & quelques autres métaux étoient dissolubles dans l'eau aérée, & qu'une très-petite quantité de ces métaux suffisoit pour communiquer à l'eau leur goût & leurs vertus.

Mr. *Lavoisier* dans la seconde partie, Chap. VIII. de l'ouvrage qui vient d'être cité,

(*) Les expériences de Mr. *Rouelle* se trouvent dans le Journal de médecine de Mr. *Roux* pour le mois de Mai 1774. & dans le Chap. 17. de la premiere partie du premier volume des Opuscules Physiques & Chymiques de Mr. *Lavoisier*. *Note de l'Auteur.*

cité, rapporte quelques expériences faites dans l'intention de déterminer si l'affinité que l'air qui a été fixe, a avec les métaux, est plus grande ou plus petite que celle que les mêmes métaux ont avec les acides minéraux.

Il mêla de l'eau aérée avec le fer, le cuivre, & le zinc dissous par l'acide vitriolique, avec le fer, le cuivre, le plomb, & le mercure dissous dans l'acide nitreux, avec une solution d'or dans l'eau régale, & avec une solution de sublimé corrosif; mais en quelque proportion qu'il ait tenté ces mêlanges, il n'a pu obtenir aucune précipitation. La solution de fer par l'acide vitriolique, qui étoit un peu louche, s'est même éclaircie sur le champ par l'addition de l'eau aérée.

La solution d'argent par l'acide nitreux devint un peu louche lorsqu'on y ajouta l'eau aérée; mais il falloit la regarder avec attention pour s'en appercevoir.

Mr. *Lavoisier* convient que ces expériences ne sont pas tout-à-fait comple-

pletes; il croit cependant qu'elles prouvent en général que les acides minéraux ont plus d'affinité avec les métaux, que l'air qui a été fixe.

Les expériences que je rapporterai dans la ſuite de ce Mémoire, prouveront combien le Phyſicien doit être circonſpect, & combien il risque de s'égarer lorsqu'il tire des conclusions générales d'un trop petit nombre de faits.

Mr. *Lavoiſier* mêla encore de la craie diſſoute dans l'eau aérée avec des ſolutions de fer & de cuivre dans l'acide nitreux, & avec une ſolution d'or dans l'eau régale; mais il ne ſe fit aucune précipitation. La ſolution d'argent dans l'acide nitreux prit un œil louche, mais presqu'imperceptiblement; & les diſſolutions de fer, de cuivre, & de zinc par l'acide vitriolique, de même que celles de plomb & de mercure dans l'acide nitreux, furent précipitées.

Enfin ce Phyſicien eſſaya auſſi l'effet des alkalis fixes & volatils, cauſtiques & non cauſtiques, ſur la craie diſſoute dans l'eau

l'eau aérée, & tous en occaſionnerent la précipitation.

Voilà ce qui a été fait jusqu'à préſent ſur la diſſolution des terres & des métaux dans l'eau aérée, & ſur l'effet produit par des ſolutions métalliques mêlées avec de l'eau aérée, ſoit pure, ſoit chargée de quelque autre ſubſtance.

Pour ce qui eſt de la ſolution des métaux dans l'eau aérée, il paroît qu'on ne s'eſt particuliérement attaché qu'au fer, & cela dans la vue d'expliquer la formation des eaux minérales ferrugineuſes.

Je me propoſe maintenant de prouver que tous les métaux & demi-métaux, ſi on en excepte l'or, la platine, & le régule d'arſénic, ſont diſſolubles dans l'eau aërée, directement ou par des manipulations particulieres. Enſuite je déterminerai le degré d'affinité que l'air qui a été fixe, a avec les ſubſtances métalliques diſſolubles dans l'eau aérée; & je rapporterai des expériences au moyen desquelles l'on peut déterminer l'affinité que les métaux ont avec l'air qui a été fixe &

la

la comparer avec l'affinité que les mêmes métaux ont avec les acides minéraux & avec l'acide végétal. Enfin je comparerai l'acide de l'air qui a été fixe avec les acides minéraux, pour voir s'il peut être rapporté à un de ces acides, ou s'il eſt d'une nature particuliere, & différente de celle des acides connus jusqu'à préſent.

Tous les métaux ne ſe diſſolvent pas avec la même facilité dans l'eau aérée. Il y en a qu'il ſuffit de réduire, par la diviſion méchanique, en de très-petites parties pour les rendre diſſolubles. De ce nombre ſont le fer, le cuivre, le plomb, l'étain, & le zinc. Pour diſſoudre ces métaux dans l'eau aérée, il convient, après les avoir réduits en poudre, de les mettre dans un vaſe de verre qui puiſſe être bouché bien exactement, de remplir le vaſe d'eau aérée, & de le renverſer de maniere que l'eau couvre le bouchon; il ne faut que quelques jours pour que l'eau ſe charge d'autant de métal qu'elle peut en diſſoudre.

Il

Il eſt néceſſaire que l'endroit dans lequel on fait ces ſolutions, ſoit auſſi froid qu'il peut l'être ſans que l'eau ſe gele; la chaleur s'oppoſe à la ſolution des métaux dans l'eau aérée, autant qu'elle facilite leur ſolution dans les autres acides.

Les autres métaux & demi-métaux ſe diſſolvent avec beaucoup plus de difficulté dans l'eau aérée; & il eſt néceſſaire de les traiter de différentes manieres pour les préparer à la diſſolution.

Afin de rendre l'argent diſſoluble dans l'eau aérée, il convient de le diſſoudre d'abord dans de l'eſprit de nitre bien pur, de placer cette ſolution dans un bain de ſable, & de la faire évaporer par un feu modéré presque juſqu'à ſiccité; ce qui reſte après l'évaporation de l'acide, ſe diſſout facilement dans l'eau aërée; mais l'on ſe tromperoit beaucoup ſi l'on vouloit en conclure que l'argent eſt alors diſſous par l'acide de l'air qui a été fixe; la même choſe arrive, lorſqu'on ſubſtitue l'eau diſtillée pure à l'eau aérée, & l'ar-

gent ne se dissout que parce qu'il étoit encore uni à un peu d'acide nitreux très-concentré, & qui a été étendu par l'eau aérée.

Donc pour dissoudre effectivement l'argent dans l'eau aérée, il convient d'ajouter de l'eau de chaux à l'eau aérée qu'on verse sur l'argent resté après l'évaporation de la plus grande partie de l'acide nitreux. Alors l'argent se précipite sous la forme d'une poudre grise; mais cette poudre n'est pas de l'argent pur; elle contient encore quelque portion de chaux, qui, en se combinant avec l'air qui a été fixe, se précipite & se change en terre calcaire. Cette terre étant beaucoup plus soluble dans l'eau aérée que l'argent, il est facile de l'en séparer, en édulcorant à plusieurs reprises avec cette eau le précipité, qui prend alors une couleur grise foncée.

L'eau aérée dissout assez facilement ce précipité: elle devient d'abord louche, &, au bout de quelques jours, elle prend une couleur purpurine.

Pour

Pour diſſoudre le mercure dans l'eau aérée, il eſt néceſſaire de le diſſoudre d'abord dans l'acide nitreux, & de le précipiter par l'alkali fixe en liqueur; ce précipité bien édulcoré eſt diſſoluble dans l'eau aérée.

Afin de préparer le bismuth à la diſſolution dans l'eau aérée, il convient de le diſſoudre dans l'acide nitreux, & de faire évaporer cette ſolution jusqu'à ficcité parfaite, en donnant vers la fin de l'évaporation un degré de chaleur conſidérable, afin de chaſſer tout l'acide nitreux. La chaux blanche de bismuth qui reſte après cette opération, ſe diſſout aſſez aiſément dans l'eau aérée.

Je ne puis m'empêcher de rapporter ici une obſervation, quoiqu'elle ſoit un peu étrangere à mon ſujet; c'eſt que ſi l'on met une certaine quantité de cette chaux de bismuth dans une petite bouteille; & ſi l'on remplit d'eau aérée la bouteille qu'on bouche exactement, & qu'on laiſſe en repos pendant vingt-quatre heures, il s'y forme une eſpece de végéta-

tion en forme de plume. J'ai obſervé presque le même phénomene dans l'eau aérée mêlée avec une ſolution d'or par l'eau régale évaporée au point qu'elle formoit une eſpece de brouet.

Pour diſſoudre le régule d'antimoine dans l'eau aérée, il convient de le diſſoudre premiérement dans de l'eau régale, & de le traiter d'ailleurs comme le bismuth.

Afin de préparer le régule de cobalt à ſa diſſolution dans l'eau aérée, il eſt néceſſaire de le diſſoudre d'abord dans l'acide nitreux, & de le précipiter par l'alkali fixe en liqueur: après avoir bien édulcoré ce précipité avec de l'eau diſtillée, l'on peut le diſſoudre dans l'eau aérée.

De quelque maniere que j'aie traité l'or & le régule d'arſenic, il ne m'a pas été poſſible de les diſſoudre dans l'eau aérée.

Je n'ai pu faire des expériences ſur la diſſolubilité de la platine, à cauſe de la dif-

difficulté qu'on trouve à ſe procurer ce métal.

Les méthodes indiquées pour diſſoudre les métaux dans l'eau aérée ne ſont pas les ſeules qui réuſſiſſent; j'en ai encore tenté pluſieurs autres avec plus ou moins de ſuccès. Je n'ai rapporté que celles qui ont le mieux réuſſi, c'eſt à dire, celles au moyen desquelles on peut diſſoudre dans l'eau aérée la plus grande quantité de métal.

Le bismuth, par exemple, ſe diſſout auſſi dans l'eau aérée, lorsqu'on le diſſout d'abord dans l'acide nitreux & qu'on le précipite par l'alkali fixe ou volatil; mais il s'y diſſout en moindre quantité que lorsqu'on le traite de la maniere indiquée ci-deſſus.

Lorsqu'il ſera queſtion dans la ſuite d'une ſolution d'argent, de bismuth, de mercure, de régule de cobalt, ou de régule d'antimoine, je prie de bien remarquer que le métal a été préparé à la diſſolution comme il a été marqué auparavant.

Pour déterminer l'affinité des métaux avec l'air qui a été fixe, & le rapport de cette affinité à celle que les mêmes métaux ont, tant avec les acides minéraux, qu'avec l'acide végétal, & pour déterminer l'une & l'autre par différentes expériences, ce qui eſt toujours bon, ſurtout lorsqu'il s'agit d'un ſujet auſſi nouveau & auſſi peu connu encore que l'air qui a été fixe, j'ai été obligé de multiplier beaucoup le nombre de mes expériences, de ſorte que je ne puis m'arrêter au détail particulier de chacune. Pour donner un échantillon de mes expériences & des vues que j'ai eues en les faiſant, j'expoſerai en peu de mots les expériences faites avec la ſolution, d'argent dans l'eau aérée.

J'ai d'abord mêlé à cette ſolution l'alkali fixe, l'alkali volatil, & l'alkali phlogiſtiqué, ou calciné avec du ſang & tel qu'il doit être pour la précipitation du bleu de Pruſſe.

Au moyen de ces expériences j'ai reconnu lequel, de l'alkali ou de l'argent, a

plus

plus d'affinité avec l'air qui a été fixe; car dans le premier cas il doit se former un précipité, qui ne peut point se former dans le second. Dans la vue de reconnoître si l'air qui a été fixe, a plus ou moins d'affinité avec l'argent qu'avec la chaux, les terres calcaires, & la magnésie, j'ai, à l'argent dissous dans l'eau aérée, ajouté de l'eau de chaux & des yeux d'écrevisses, de la craie & de la magnésie dissoutes dans l'eau aérée.

Si l'argent se précipite dans ces expériences, c'est une marque que les substances contenues dans l'eau aérée qu'on a ajoutée à la dissolution d'argent, ont plus d'affinité avec l'air qui a été fixe que n'en a l'argent.

Afin de m'assurer encore si l'affinité de l'air qui a été fixe, avec l'argent, est plus ou moins grande que son affinité avec d'autres métaux, j'ai ajouté à la solution d'argent dans l'eau aérée les solutions de tous les autres métaux dissolubles dans cette eau.

Si l'argent ſe précipite dans ces expériences, il s'enſuit que le métal diſſous dans l'eau aérée ajoutée à la ſolution d'argent, a plus d'affinité avec l'air qui a été fixe, que n'en a l'argent; ſi au contraire c'eſt le métal diſſous dans l'eau aérée ajoutée à la ſolution d'argent qui ſe précipite, il s'enſuit que l'air qui a été fixe, a plus d'affinité avec l'argent qu'avec ce métal; s'il ne ſe forme aucun précipité, c'eſt une marque que les affinités de ces deux métaux ſont égales ou du moins qu'elles ne ſont guere différentes.

Enfin dans la vue de déterminer ſi l'affinité de l'argent avec l'air qui a été fixe, eſt plus ou moins grande que l'affinité de ce métal avec les acides minéraux & l'acide végétal, j'ai ajouté la ſolution d'argent dans l'eau aérée aux ſolutions d'or dans l'eau régale, d'argent dans l'acide nitreux, de cuivre dans l'acide nitreux, dans l'acide marin, dans l'eau régale & dans le vinaigre diſtillé; celles d'étain dans l'acide vitriolique, dans l'acide nitreux, dans l'acide marin,

dans

dans l'eau régale, & dans le vinaigre distillé; celles de plomb, de fer, de zinc, dans les mêmes acides; celle de bismuth dans l'acide nitreux; celle de régule d'antimoine dans l'eau régale; celle de régule de cobalt dans l'acide nitreux, dans l'acide marin, & dans l'eau régale; & celle de régule d'arsenic dans l'acide nitreux & dans l'eau régale.

J'ai encore mêlé la solution d'argent dans l'eau aérée aux solutions d'or, d'argent, de bismuth, de zinc, de mercure, & de cuivre dans l'alkali volatil en liqueur, & à celle de fer dans l'huile de tartre par défaillance: cette solution de fer est connue sous le nom de teinture alkaline martiale de *Stahl*.

Pour dissoudre dans l'alkali volatil les métaux que je viens de nommer, j'ai suivie la méthode de Mr. *Marggraff*, détaillée dans les Mémoires de l'Académie de Berlin.

J'ai fait ces expériences dans l'intention de m'assurer, si l'affinité de l'argent avec l'eau aérée, & celle des métaux avec

les alkalis ſurpaſſe aſſez celle que l'air qui a été fixe, a avec l'alkali volatil, pour empêcher l'air qui a été fixe, de décompoſer ces ſolutions.

J'ai fait ſur les ſolutions des autres métaux les mêmes expériences que ſur la ſolution d'argent dans l'eau aérée.

Pour voir l'effet de l'eau aérée ſeule ſur les ſolutions métalliques, & pour pourſuivre les expériences commencées par Mr. *Lavoiſier*, j'ai mêlé de l'eau aérée pure aux métaux diſſous, tant dans des acides, que dans des alkalis dont il a été fait mention ci-deſſus.

Enfin pour reconnoître les degrés d'affinité des alkalis, des terres calcaires, & de la magnéſie avec l'eau aérée, j'ai ajouté des alkalis aux ſolutions de ces ſubſtances dans l'eau aérée; j'ai auſſi mêlé ces ſolutions en les combinant deux à deux.

Il ſuit de toutes ces expériences:

1) Que l'affinité de l'air qui a été fixe, avec les terres calcaires & la magnéſie, eſt plus grande que ſon affinité avec l'argent,

gent, le cuivre, le mercure, le fer, le bismuth, & l'antimoine; mais qu'elle surpasse de très-peu, ou même qu'elle est égale à l'affinité du régule de cobalt, du zinc, de l'étain, & du plomb avec l'eau aérée.

3) Que l'affinité de l'air qui a été fixe, avec les terres calcaires est égale à son affinité avec la magnésie.

4) Que l'air qui a été fixe, a presque la même affinité avec le régule de cobalt, avec le zinc, & avec l'étain; mais qu'il en a plus avec ces métaux qu'avec tous les autres.

5) Que l'air qui a été fixe, a plus d'affinité avec le plomb qu'avec l'argent, le cuivre, le mercure, le fer, le bismuth, & le régule d'antimoine; mais qu'il en a moins avec le plomb qu'avec le régule de cobalt, avec le zinc, & avec l'étain.

6) Que l'air qui a été fixe, a moins d'affinité avec l'argent qu'avec le régule de cobalt, avec le zinc, l'étain, & le plomb; mais que l'air qui a été fixe, a plus d'affinité avec l'argent qu'avec le

cuivre, le mercure, le fer, le bismuth, & le régule d'antimoine.

7) Que le cuivre a moins d'affinité avec l'eau aérée qu'avec le régule de cobalt, le zinc, l'étain, le plomb & l'argent; mais que le cuivre a plus d'affinité avec l'eau aérée qu'avec le mercure, le fer, le bismuth, & le régule d'antimoine.

8) Que l'air qui a été fixe, a plus d'affinité avec le mercure qu'avec le fer, le bismuth, & le régule d'antimoine, & moins qu'avec les autres métaux.

9) Que l'air qui a été fixe, a plus d'affinité avec le fer qu'avec le bismuth & le régule d'antimoine, & moins qu'avec tous les autres métaux.

10) Que l'air qui a été fixe, a plus d'affinité avec le bismuth qu'avec le régule d'antimoine, mais moins qu'avec tous les autres métaux.

11) Enfin que l'affinité de l'air qui a été fixe avec tous les métaux eſt plus grande que ſon affinité avec le régule d'antimoine.

L'or-

L'ordre dans lequel ſe ſuivent ces ſubſtances, lorsqu'on les range ſelon les degrés d'affinités qu'elles ont avec l'air qui a été fixe, ou plutôt avec ſon acide, eſt donc, l'alkali fixe, l'alkali volatil, les terres calcaires, le régule de cobalt, le zinc, l'étain, le plomb, l'argent, le cuivre, le mercure, le fer, le bismuth, & le régule d'antimoine.

Pour s'aſſurer maintenant ſi l'acide de l'air qui a été fixe, peut être rapporté à un des trois acides minéraux, il convient de comparer l'ordre des affinités que les ſubſtances métalliques ont avec ces acides, & l'ordre des affinités que ces mêmes ſubſtances ont avec l'air qui a été fixe.

Les degrés d'affinité de l'acide vitriolique avec les alkalis, les terres calcaires, & les métaux, ſont ſuivant la table des affinités de Mr. *Geoffroi*, l'alkali fixe, l'alkali volatil, les terres, le fer, le cuivre, & l'argent; &, ſuivant la table de Mr. *Gellert*, l'alkali fixe, l'alkali volatil, les terres, le zinc, le fer, le

cuivre, l'argent, l'étain, le plomb, le mercure, le bismuth, le régule d'antimoine, & l'arſenic.

L'ordre des affinités des alkalis, des terres, & des métaux avec l'acide nitreux, eſt, ſuivant la table de Mr. *Gellert*, l'alkali fixe, l'alkali volatil, les terres, le zinc, le fer, le régule de cobalt, le cuivre, le bismuth, le plomb, le mercure, le régule d'antimoine, l'argent, l'arſenic, & l'étain.

Enfin, ſuivant la table de Mr. *Geoffroi*, l'ordre de l'affinités des alkalis, des terres, & des métaux avec l'acide marin, eſt l'alkali fixe, l'alkali volatil, les terres, l'étain, le régule d'antimoine, le cuivre, l'argent, & le mercure; &, ſuivant la table de Mr. *Gellert*, l'alkali fixe, l'alkali volatil, les terres, le zinc, le fer, le cuivre, l'étain, le plomb, le bismuth, le régule d'antimoine, le mercure, & l'arſenic.

L'ordre dans lequel ſe ſuivent les métaux lorsqu'on les range ſuivant leur degré d'affinité avec les acides minéraux, com-

comparé avec l'ordre dans lequel ils ſe ſuivent ſelon leurs degrés d'affinité avec l'eau aérée, montre que les acides minéraux different à cet égard entiérement de l'acide de l'air qui a été fixe; & il me ſemble que l'on peut en conclure que l'acide de l'air qui a été fixe, ne peut être rapporté à aucun des trois acides minéraux, mais qu'il eſt d'une nature particuliere.

La ſolution d'argent par l'acide nitreux prend un œil un peu louche par l'addition de l'eau aérée, & il ſe forme un précipité. Ce qui arrive auſſi lorsqu'on ajoute l'eau aérée à la ſolution de plomb dans l'acide nitreux.

Ces expériences pourroient porter à croire que l'acide de l'air qui a été fixe, eſt de la nature de l'acide vitriolique ou marin. Mais ſi cela étoit, il ne devroit pas ſe former de précipité lorsqu'on ajoute l'eau aérée à la ſolution du plomb dans l'acide vitriolique ou dans l'acide marin; les expériences prouvent cependant, non ſeulement qu'il ſe forme alors un préci-

pi-

pité, mais encore que ce précipité eſt en tout ſemblable à celui qui paroît lorſqu'on mêle l'eau aérée avec le plomb diſſous dans l'acide nitreux.

La propriété diſſolvante de l'eau aérée me fit eſpérer qu'elle ſeroit propre à diſſoudre la pierre de la veſſie; & pour m'en aſſurer, je ſuſpendis une pierre tirée de la veſſie d'un homme après ſa mort, & qui peſoit 3 onces $29\frac{1}{10}$ grain, dans un verre qui contenoit environ une quarte & qui étoit rempli d'eau aérée. Après l'avoir laiſſée ainſi pendant quelques jours, je la tirai de l'eau, je la fit ſecher, & trouvai ſon poids de 3 onces $28\frac{3}{10}$ grains. D'où il ſuit que l'air qui a été fixe, n'en avoit pas diſſous aſſez pour qu'on puiſſe s'en promettre quelques ſecours dans cette cruelle maladie.

L'eau aérée dont j'ai fait uſage dans toutes les expériences précédentes, étoit de l'eau diſtillée, que j'avois préférée parce que j'étois ſûr quelle ne contenoit pas des parties terreuſes ou ſalines, qui auroient

roient pu influer sur le résultat des expériences.

L'air qui a été fixe, & dont j'ai imprégné l'eau, a été tiré de la craie au moyen de l'acide vitriolique affoibli avec de l'eau.

HISTOIRE NATURELLE DES OISEAUX. Tom. 3. 1775.

Mr. de *Buffon* nous apprend dans un avertiſſement qu'une maladie a retardé la publication de ce volume; que ſe trouvant forcé d'opter entre l'hiſtoire des oiſeaux & celle des minéraux, il a préféré celle-ci. Mais pour ne pas priver le public de celle-là, il en a chargé un de ſes amis, Mr. *Guenau* de Montbeillard, ſans cependant l'abandonner tout-à-fait. Ces deux ſavants feront donc chacun leurs articles, & y mettront leur nom. Nous allons tranſcrire en entier la fin de cet avertiſſement que nous trouvons très-intéreſſant.

„Un nouveau ſecours qui vient de „m'arriver & que je m'empreſſe de don„ner au public, c'eſt la communication, „auſſi franche que généreuſe, des lumie-

„res

»res & des obſervations d'un illuſtre »voyageur, Mr. le Chevalier *James* »*Bruce de Kinnaird*, qui venant de Nu»bie & du fond de l'Abiſſinie, s'eſt ar»rêté pluſieurs jours chez moi, & m'a »fait part des connoiſſances qu'il a ac»quiſes dans ce voyage, auſſi pénible que »périlleux. J'ai été vraiment émerveillé »en parcourant l'immenſe collection des »deſſeins qu'il a faits & coloriés lui»même: les animaux, les oiſeaux, les »poiſſons, les plantes, les édifices, les »monuments, les habillements, les ar»mes &c. des différents peuples, tous les »objets en un mot dignes de nos connoiſ»ſances ont été décrits & parfaitement »repréſentés; rien ne paroît avoir échap»pé à ſa curioſité, & ſes talents ont tout »ſaiſi. Il nous reſte à jouir pleinement »de cet ouvrage précieux. Le Gouver»nement d'Angleterre en ordonnera ſans »doute la publication. Cette reſpecta»ble nation, qui précede toutes les au»tres en fait de découvertes, ne peut »qu'ajouter à ſa gloire en communiquant

»promp-

„promptement à l'univers celles de cet „excellent voyageur, qui ne s'eſt pas „contenté de bien décrire la nature, mais „a fait encore des obſervations très-im„portantes ſur la culture de différentes „eſpeces de graines, ſur la navigation de „la mer rouge, ſur le cours du Nil, de„puis ſon embouchure jusqu'à ſes ſour„ces, qu'il à decouvertes le premier, & „ſur pluſieurs autres points de géogra„phie, & de moyens de communication „qui peuvent devenir très-utiles au com„merce & à l'agriculture; grands arts „peu connus, mal cultivés chez nous, & „desquels néanmoins dépend & dépendra „toujours la ſupériorité d'un peuple ſur „les autres.„

A préſent diſons quelque choſe des oiſeaux dont il eſt parlé dans ce volume.

Le Crave ou *Coracias* (avis incendiaria.)

(Chouette ou choucas rouge, en François.)

Plu-

Plumage noir avec des reflets bleus, violets, pourpres, qui jouent admirablement ſur le fond obſcur.

Bec, long, arqué, menu, & rouge. Les yeux entourés d'un cercle rouge. Il ſe prive; la femelle pond cinq ou ſix œufs, au haut des vieilles tours, & des rochers.

Patrie, l'île de Crete, les montagnes de la Suiſſe & de la France; c'eſt un oiſeau de paſſage en Égypte.

Singularités, il ne ſe trouve ni dans les montagnes de Bugey, ni dans celle d'autour de Geneve, quoiqu'il y en ait dans le mont Jura qui eſt tout près; il aime les choſes qui brillent, comme le verres, les pieces de métal &c.; elles l'attirent, & il les emporte comme font les pies.

Variété, le Coracias *huppé* differe ſur-tout du précédent par une huppe.

Le Corbeau, eſt trop connu pour le décrire. Nous dirons ſeulement que les vrais corbeaux ne ſont point oiſeaux de paſſage, & ne ſe retirent pas la nuit dans les

les bois comme les corneilles; ils ſemblent attachés au rocher qui les a vus naître & ne le quittent guere. La femelle pond cinq ou ſix œufs d'un verd pâle dans le mois de Mars; les petits naiſſent blancs; le noir des vieux pénetre jusques à la chair qui en a une forte teinte. Le corbeau vit de chairs & de fruits; auſſi la longueur de ſon inteſtin eſt-elle moyenne entre celle des inteſtins des carnivores & celle des inteſtins des granivores. Il a une antipathie pour le hibou; il eſt voleur, ſur-tout de pieces brillantes. A terre il marche & ne ſaute point, les ailes ont vingt pennes, la queue douze; ſa patrie eſt le monde entier, auſſi varie-t-il beaucoup pour les couleurs du noir au blanc, en paſſant par le brun & le jaune.

Le Corbeau des Indes de Bontens; ſa chair a un fumet aromatique & fin qu'elle doit aux muſcades dont il ſe nourrit. Mr. *Shaw* parle auſſi d'un corbeau d'Afrique à bec & pieds rouges.

La Corbine ou Corneille noire ordinaire. Ces oiſeaux paſſent l'été dans les forêts, ſe nourriſſent au printemps d'œufs de perdrix, & ſavent les percer adroitement pour les porter à leurs petits. La femelle pond cinq œufs qu'elle couve trois ſemaines. Le nid eſt compoſé en dehors de petites branches d'épines, entrelacées & maſtiquées avec du crottin de cheval, & par dedans de chevelu de racines. La corbine apprend à parler. Elle eſt omnivore; l'ouverture de ſes narines eſt recouverte par des eſpeces de ſoies dirigées en avant; le doigt extérieur de chaque pied eſt uni à celui du milieu jusqu'à la premiere articulation: elle a l'odorat très-ſubtil; il y en a de blanches & de noires & blanches; elles ſont rares dans le Nord.

Les Freux ou Frayonne. Le Freux eſt d'une groſſeur moyenne entre le corbeau & la corbine, & il a la voix plus grave que les autres corneilles; ſon caractere le plus frappant & le plus diſtinctif c'eſt une peau blanche, nue, farineuſe

neuſe, & quelquefois galeuſe, qui environne la baſe de ſon bec à la place des plumes noires & dirigées en avant, qui dans les autres eſpeces s'étendent jusques ſur l'ouverture des narines. Il a auſſi le bec moins fort, moins gros, & comme rapé; ces diſparités ſi ſuperficielles en apparence en ſuppoſent de plus réelles, & de plus conſidérables.

Le Freux n'a le bec ainſi rapé & ſa baſe dégarnie de plumes, que parce que, vivant principalement de grains, de petites racines, & de vers, il a coutume d'enfoncer ſon bec fort avant dans la terre pour chercher la nourriture qui lui convient, ce qui ne peut manquer à la longue de rendre le bec raboteux, & de détruire les germes des plumes de ſa baſe, leſquelles ſont expoſées à un frottement continuel.

La Corneille mantelée. Elle vit plus familiérement avec l'homme, que le Freux; elle cherche ſa nourriture dans les égouts & les fumiers; c'eſt un oiſeau de paſſage, ainſi que le précédent. On

igno-

ignore où elles vont pendant l'été. Elles nichent en Suede & pas en Suiſſe.

Corneilles étrangeres. Celle du Sénégal & de la Jamaïque.

Les Choucas, (Lupus, Gracchus,) reſſemblent beaucoup aux corneilles; ils ſont ſeulement plus petits, & leur cris eſt plus perçant, plus aigre. Ils ne touchent pas aux voiries & ne ſe tiennent pas ſur les côtes de la mer pour y manger du poiſſon: la femelle pond cinq ou ſix œufs verdâtres.

Le Choucas des Alpes a le bec orangé. Il y a des Choucas blancs.

Choucas étrangers. Celui du Cap de bonne Eſpérance; il a autour du bec des mouſtaches, ou de longs poils noirs qui le débordent de beaucoup; il a auſſi une eſpece de criniere.

Le Colnud de Cayenne, il a en effet le col dégarni de plumes, & ſur la tête une calotte noire de poils ſi fins & ſi doux qu'ils reſſemblent au velours.

Les Balicuſſes des Philippines, qui au lieu de crier chantent agréablement.

La Pie reſſemble beaucoup aux eſpeces précédentes, tant par la forme du corps que par les habitudes naturelles, étant carnivore, jaſeuſe, voleuſe, ſe rendant familiere dans une maiſon, apprenant à parler. Elle eſt plus petite, vole moins haut, ne change pas de demeure; &, plus vive, elle prend des précautions infinies pour rendre ſon nid, ſûr, commode, & inacceſſible. Elle pond ſept ou huit œufs, & montre un grand courage pour les défendre; quand elle mue toutes les plumes de la tête tombent à la fois. Mr. le Docteur *Derham* en a gardé une qui a vécu vingt ans. Elle eſt commune dans toute l'Europe, excepté la Lapponie, & les pays de montagnes; elle a dix plumes à chaque aîle & douze à la queue. Il y en a de tout blanches & de rouſſes.

Pies étrangeres. Celles du Sénégal qui n'ont point de blanc.

Celles de la Jamaïque, qui après avoir pondu & donné naiſſance à une génération nouvelle, ſe répandent en ſi grand nom-

nombre dans cette île que l'air en eſt quelquefois obſcurci.

La Pie des Antilles qui a le cou, la tête, & les pieds rouges, & les deux pennes du milieu de la queue bleues de dix pouces plus longues que les latérales.

La Vardiole, ou pie de l'île Papoë, qui a les pieds très-courts & rouges.

Le Geai, (Garrulus,) differe de la pie par un petit nombre de plumes bleues, dont l'extrémité de chaque aile eſt ornée. Il eſt pétulant & colere, ſurtout en cage, voleur: il enfouit ſes proviſions ſuperflues; il pond quatre ou cinq œufs; il ſe forme aiſément à l'état de domeſticité. La premiere phalange du doigt extérieur eſt unie à celle du doigt du milieu; la langue & le dedans de la bouche ſont noirs; la premiere eſt de-plus fourchue, mince & comme transparente. L'Europe entiere eſt ſa patrie. Il y en a de tout blancs aux yeux rouges.

Geais étrangers. Le Geai de la Chine qui a la tête, le col, la poitrine d'un

beau noir velouté, le bec rouge, les pennes des aîles de trois couleurs.

Le Geai du Perou d'une grande beauté; ſon plumage a les couleurs les plus diſtinguées, verd tendre, beau bleu, velours noir, jaune jonquille.

Le Geai bleu de l'Amérique qui a à peu près les mêmes couleurs, excepté le verd & le jaune. En tout ſept eſpeces de Geais.

Le Caſſe-noix differe des Geais par le bec, qu'il a plus droit, plus obtus, & compoſé de deux parties inégales. Il en differe auſſi par le ſéjour de ſon habitation qui eſt ſur les plus hautes montagnes. Les noiſettes, les glands, les baies ſauvages lui ſervent de nourriture: il perce les arbres comme les pies.

Patrie, la France, l'Allemagne, la Suede méridionale.

Le Rolle de la Chine, & celui de Cayenne, comme tenant le milieu entre les eſpeces précédentes & la ſuivante.

Les Rolliers, ceux-ci ont le port différent des geais & pies.

Le

Le Rollier d'Europe. C'eſt le *Geai de Strasbourg* de *Klein*, quoiqu'il y ſoit ſi rare qu'on n'y en voit pas quatre en vingt ans. C'eſt un oiſeau de paſſage pour l'Europe. Son plumage eſt un beau mêlange de vert & bleu; il niche ſur les bouleaux. Il a la langue noire, le palais verd, le goſier jaune, le ventricule couleur de ſafran.

Oiſeau de Paradis, manucode, manucodiata.

Caractere, une très-grande légéreté produite par une très-grande quantité de plumes; une ſeconde queue formée par une quantité de plumes très-longues qui prennent naiſſance dans les flancs entre l'aile & la cuiſſe, & qui, par leur légéreté, forment un volume presque ſans maſſe & comme aérien; elles ſont au nombre de quarante ou cinquante. Leurs barbes ſont décompoſées & effilées, & fort recherchées dans les Indes. Outre cela deux longs filets qui naiſſent au deſſus de la queue véritable, & s'étendent au delà de la fauſſe; la tête, & la gorge cou-

vertes d'une eſpece de velours, la tête fort petite, & les yeux auſſi des plus petits, & placés très-près de l'ouverture du bec. *Patrie*, la partie de l'Aſie où croiſſent les épiceries. Sa mue dure pluſieurs mois: il pond en Août. Ces oiſeaux volent par troupes au mois de Septembre comme les étourneaux.

Eſpeces. Le Roi des oiſeaux de Paradis; les deux filets ſe terminent par une boucle roulée ſur elle-même, & ornée de miroirs.

Le Manucode a deux bouquets; les fils de ſa queue ont une ligne de large.

Le Superbe de la Guinée, qui eſt d'un noir riche & velouté.

Le Sifilet, ainſi appellé à cauſe de ſix filets qui prennent naiſſance à la tête, trois de chaque côté; ſa fauſſe queue conſiſte dans la longueur des plumes du ventre, qui paſſant par deſſous la queue, ſe relevent obliquement de chaque côté, & viennent en recouvrir la face ſupérieure. Cet oiſeau brille, comme tous ceux de ſon

ſon eſpece, des couleurs les plus éclatantes.

Le Pique-Bœuf, oiſeau de Sénégal très-friand de certains vers qui naiſſent ſous l'épiderme du dos des bœufs. Ces oiſeaux ſe poſent ſur les bœufs, & en entament le cuir pour en tirer les vers.

L'Étourneau reſſemble plus au merle qu'à tout autre oiſeau, mais il en differe par les mouchetures & les reflets de ſon plumage; par le bec qu'il a plus obtus, plus plat, & ſans échancrures vers la pointe. Il en differe auſſi parce que ſon eſpece eſt iſolée dans toute l'Europe; mais ſur-tout parce que le merle vit toujours ſeul, & l'étourneau toujours en ſociété. Il a le doigt extérieur uni à celui du milieu juſques à la premiere phalange. Il apprend à parler dans toutes les langues & prononce franchement la lettre R.

Les Troupiales, oiſeaux propres à l'Amérique.

Caracteres, le bec long & pointu; les narines découvertes. Ils vivent en ſociété, & ſont carnivores. Leurs nids

ſont ſuſpendus à l'extrêmité des hautes branches, & ainſi continuellement bercés par le vent.

Eſpeces. *L'Arc-en-queue* ainſi nommé d'un arc noir qui paroît ſur ſa belle queue jaune, lorsqu'elle eſt déployée.

Le Commandeur; une belle marque rouge ſur la partie antérieure de l'aîle qui eſt d'un noir brillant & luſtré ainſi que le reſte du corps, lui a fait donner ce nom. Ces oiſeaux entrelacent les pointes des joncs pour faire une eſpece de comble, ſous lequel ils établiſſent leur nids, à une hauteur ſi juſte & ſi bien meſurée, qu'il ſe trouve toujours au deſſus des marées les plus hautes. Il y a un troupiale de la nouvelle Eſpagne d'un beau jaune, avec un manteau & une calotte noire.

Les Baltimorés du genre des troupiales s'en diſtinguent par la forme du bec, qui eſt celle d'une piramide a cinq pans, dont deux pour le bec ſupérieur & trois pour l'inférieur.

Les

Les Caſſiques, encore de ce genre, ſont plus gros, ont le bec plus fort, les pieds plus courts que les troupiales & les baltimores. Ils conſtruiſent leurs nids de feuilles de gramen entrelaſſées avec des crins de cheval & des ſoies de cochon, ou avec des productions végétales, qu'on a priſes pour des crins d'animaux: ils leur donnent la forme d'une cucurbite étroite, ſurmontée de ſon alembic: ces nids ſont bruns en dehors; leur longeur totale eſt d'environ dix-huit pouces, mais la cavité intérieure n'eſt que d'un pied; la partie ſupérieure eſt plane & maſſive ſur la longueur d'un demi-pied, & c'eſt par là que ces oiſeaux les ſuſpendent à l'extrémité des petites branches. On a vu quelque fois quatre cents de ces nids ſur un ſeul arbre de ceux que les Braſiliens appellent uté; & comme ils pondent trois fois l'année, on peut juger de leur prodigieuſe multiplication.

Les Carrouges tiennent encore à tous les oiſeaux dont on vient de parler. Les

nids des carrouges ſont très-ſingu liers ſi l'on coupe un globe creux en quatre tranches égales, la forme de l'une de ces tranches ſera celle du nid de ces carrouges; ils ſavent le coudre ſous une feuille de bananier, qui lui ſert d'abri & qui fait elle même partie du nid; le reſte eſt compoſé de petites fibres de feuilles.

Le Loriot, Chlorion, oiſeau qui approche des grives, jaune ſur tout le deſſus du corps. Il eſt de paſſage, habite l'Europe, excepté la Suede, & l'Angleterre. Les loriots attachent ordinairement leur nid à la bifurcation d'une petite branche, & ils enlacent autour des deux rameaux qui forment cette bifurcation, de longs brins de paille ou de chanvre, dont les uns allant droit d'un rameau à l'autre, forment le bord du nid par devant, & les autres pénétrant dans le tiſſu du nid, ou paſſant par deſſous, & revenant ſe rouler ſur le rameau oppoſé, donnent de la ſolidité à l'ouvrage. Ces longs brins de paille ou de chanvre, qui prennent le nid par deſſous,

en

en ſont l'enveloppe extérieure; le matelas intérieur, deſtiné à recevoir les œufs, eſt tiſſu de petites tiges de gramen, dont les épis ſont ramenés ſur la partie convexe, & paroiſſent ſi peu dans la partie concave, qu'on a pris plus d'une fois ces tiges pour des fibres de racines; enfin entre le matelas intérieur & l'enveloppe extérieure, il y a une quantité aſſez conſidérable de mouſſe, de lichen, & & d'autres matieres ſemblables, qui ſervent, pour ainſi dire, d'ouate intermédiaire, & rendent le nid plus impénétrable au dehors, & tout à la fois plus mollet au dedans.

Les Grives ſe diſtinguent des merles par leur plumage qui eſt griveté, c'eſt à dire, marqué ſur la poitrine de petites mouchetures diſpoſées avec une certaine régularité, au lieu que celui des merles eſt uniforme.

Il y en quatre eſpeces principales. La grive proprement dite, & *la draine*, appartenant à notre climat & y faiſant leur ponte. Elles vivent ſeules, chantent très-

bien, & ſont du petit nombre d'oiſeaux dont le ramage eſt compoſé de différentes phraſes. La *litorne* & le *mauvis*, ſont en tout l'oppoſé des premieres.

Les grives en général changent de couleur avec la ſaiſon, ont la phalange du doigt extérieur unie à celle du doigt du milieu, les bords du bec échancrés vers la pointe; ne mangent d'aucun grain, mais des baies, des inſectes, des vers, &c. Le mâle & la femelle ſont de la même groſſeur. Elles font leurs nids fort artiſtement, les revêtant par dehors de mouſſe, paille, feuilles ſeches, & en dedans comme d'un carton compoſé de boue mouillée, battue, fortifiée de petites racines. La couleur des œufs eſt du bleu au verd. Les grives peuplent ſi prodigieuſement, que ſuivant le calcul de Mr. *Klein*, la ſeule ville de Dantzic en conſomme quatre-vingt-dix mille paires dans le temps ſeul de la paſſe. On remarqua une année en Brie que la paſſe dura très-long-temps en Mars, à la ſuite d'un hiver fort long.

El-

Elles n'ont point de jabot, leur langue eſt diviſée par le bout en deux ou pluſieurs filets. La grive proprement dite, ou grive de vigne, eſt celle de toutes qui chante le mieux. Il y en a de blanches, de huppées &c.

La Rouſſerole, qui en eſt une variété, chante de nuit comme de jour, c'eſt le *Turdus paluſtris*, *Paſſer aquaticus*.

La Draine, *Turdus major*, eſt la plus grande de toutes. Il y a des draines au jardin du Roi, qui nichent ſur les arbres effeuillés & ſont très-friandes de la graine d'if, & de micocoulier.

La Litorne, *Turdus pilaris*, a le bec jaune, le deſſus de la tête, du col, & le croupion cendré. Elle niche en Pologne & en Autriche, & ſe tient moins dans les bois que les autres. Mr. *Linneus* parle d'une litorne qui avoit été apprivoiſée. Elle buvoit ſouvent du vin, elle n'en perdoit pas connoiſſance, mais elle en perdit ſes plumes qui revinrent par la privation de cette liqueur.

Le Mauvis. (Turdus illios,) c'eſt la meilleure eſpece à manger, ſes plumes ſont plus luſtrées que celles des autres, ſon bec plus noir que celui de la grive ordinaire, elle a moins de mouchetures ſur la poitrine, & un peu de couleur orangée ſous l'aile. Elle niche aux environs de Danzick, ſon cri eſt *tan, tan, kan, kan.* Il y a une grive à courtes jambes de Barbarie, une à pieds & bec rouges d'Amérique, une à calotte d'un orangé presque rouge.

Les Moqueurs prennent leur place entre les merles & les grives. Celui d'Amérique forme une exception frappante à une obſervation générale faite ſur les oiſeaux du nouveau monde. Presque tous les voyageurs s'accordent à dire qu'autant les couleurs de leurs plumages ſont vives, riches, éclatantes, autant le ſon de leur voix eſt aigre, rauque, monotone, en un mot déſagréable. Celui-ci eſt au contraire, ſi l'on en croit *Fernandez, Nieremberg,* & les Amériquains, le chantre le plus excellent parmi tous les

les volatiles de l'univers, ſans même en excepter le roſſignol: car il charme, comme lui, par les accents flatteurs de ſon ramage, & de plus il amuſe par le talent inné qu'il a de contrefaire le chant ou plutôt le cri des autres oiſeaux, & c'eſt de là ſans doute que lui eſt venu le nom de moqueur: cependant bien loin de rendre ridicules les chants étrangers qu'il répete, il ſemble ne les imiter que pour les embellir: on croiroit qu'en s'appropriant ainſi tous les ſons qui frappent ſes oreilles, il ne cherche qu'à enrichir & perfectionner ſon propre chant, & qu'à exercer de toutes les manieres poſſibles ſon infatigable goſier: auſſi les ſauvages lui ont-ils donné le nom de *Cencontlatolli*, qui veut dire quatre cents langues, & les ſavants celui de polyglotte, qui ſignifie à peu près la même choſe. Non ſeulement le moqueur chante bien & avec goût, mais il chante avec action, avec ame, ou plutôt ſon chant n'eſt que l'expreſſion de ſes affections intérieures; il s'anime à ſa propre voix, & l'accom-

compagne par des mouvements cadencés, toujours assortis à l'inépuisable variété de ses phrases naturelles & acquises. Son prélude ordinaire est de s'élever d'abord peu à peu, les ailes étendues, de retomber ensuite la tête en bas au même point d'où il étoit parti; & ce n'est qu'après avoir continué quelque temps ce bizarre exercice que commence l'accord de ses mouvements divers, ou si l'on veut, de sa danse, avec les différents caracteres de son chant. Exécute-t-il avec sa voix des roulements vifs & légers? son vol décrit en même temps dans l'air une multitude de cercles qui se croisent; on le voit suivre en serpentant les tours & détours d'une ligne tortueuse, sur laquelle il monte, descend, & remonte sans cesse. Son gosier forme-t-il une cadence brillante & bien battue? il l'accompagne d'un battement d'ailes également vif & précipité. Se livre-t-il à la volubilité des harpeges & des batteries? il les execute une seconde fois par les bonds multipliés d'un vol inégal & sau-

ſautillant. Donne-t-il l'eſſor à ſa voix dans ces tenues ſi expreſſives, où les ſons, d'abords plein & éclatants, ſe dégradent enſuite par nuances, & ſemblent enfin s'éteindre tout-à fait & ſe perdre dans un ſilence qui a ſon charme, comme la plus belle mélodie? on le voit en même temps planer moëlleuſement au deſſus de ſon arbre, ralentir encore par degrés les ondulations imperceptibles de ſes aîles, & reſter enfin immobile, & comme ſuſpendu au milieu des airs. Il ſe plait dans les lieux chauds à la Jamaïque.

Le Merle eſt d'un noir plus pur, plus complet, plus noir qu'aucun corbeau. Les merles ne voyagent point. Ils ſont inquiets, ils perfectionnent leur chant en cage, imitent les inſtruments & même la voix. Ils chantent & pondent de bonne heure & long-temps. Leurs œufs ſont verds-bleuâtres. C'eſt un oiſeau de tous les climats, & de tous les pays.

Il y a des merles noirs, des blancs, des bleus, des rouges. Le merle de ro-

che

che & le ſolitaire ont le chant admirable, ſur-tout ce dernier qui ſe perche ſur le haut des clochers: il ſe vend juſqu'à cent piaſtres à Conſtantinople.

Les Brives ne different des merles qu'en ce qu'elles ont le bec plus fort, les pieds plus courts; de même que la queue. Elles ont la tête, le cou, & la queue noirs, le deſſus du corps verd, le deſſous jaune, & une tache blanche ſur les grandes pennes de l'aîle.

Le Mainate differe auſſi du merle, par la qualité de ſon noir, par la forme du corps, & par la crête. Le noir du mainate eſt plus luſtré, & a des reflets entre le verd, & le violet. La forme de ſon corps eſt telle que le deſſus de la tête, le cou, & le dos étant à peu près ſur une ligne droite, de même que le deſſous du cou, la poitrine & le ventre ſont ſur une autre; ſa crête eſt double & découpée irréguliérement; elle prend naiſſance de chaque côté de la tête derriere l'œil. Ces deux crêtes tombent en arriere en ſe rapprochant. Les plumes de

la

la tête ſont comme une eſpece de velours noir.

Le Goulin a les yeux environnés d'une peau abſolument nue, qui s'étend aſſez haut vers le ſommet de la tête, ce qui l'a fait appeller tête-chauve.

Le Martin eſt un des plus grands deſtructeurs d'inſectes que l'on connoiſſe; on en a porté aux îles de France & de Bourbon pour ſe défaire des ſauterelles. Ils en ont à la vérité délivré les habitants; mais il les ont remplacées comme fleau, parce que cette nourriture leur ayant manqué, ils ſe ſont jettés ſur les fruits & les grains, & on fait plus de ravage que les ſauterelles.

Le Jaſeur. L'attribut caractériſtique de cet oiſeau conſiſte en de petits appendices rouges qui terminent pluſieurs des pennes moyennes de ſes aîles, & qui ne ſont autre choſe qu'un prolongement de la côte au delà des barbes. Il a le bec plus court & plus crochu que les merles, & avec une double échancrure à la pointe de chaque piece. Les jaſeurs ſont

des

des oiſeaux de paſſage, ne paroiſſent que tous les ſix ou ſept ans, mais en ſi grand nombre que l'air en eſt obſcurci ; ils ſont très-ſociables & ſe donnent réciproquement des ſignes d'attachement & d'amitié.

Le Bec-croiſé. Nous formons un article de cet oiſeau, moins pour faire connoître une être du genre animal, que pour faire voir jusqu'à quel point d'illuſion peut s'égarer l'eſprit philoſophique, quand il a un ſiſtême auquel il veut tout plier. Cet oiſeau a, comme le deſigne ſon nom, les deux mandibules de ſon bec croiſées très-décidément, fort longues & très-crochues, & qui ſe dépaſſent de beaucoup. Ce bec difforme, dit Mr. de *Buffon* (car cet article eſt de lui), crochu en haut & en bas, courbé par ſes extrêmités en deux ſens oppoſés, paroît fait exprès pour détacher & enlever les écailles de pommes de pin & tirer la graine qui ſe trouve placée ſous chaque écaille. C'eſt de ces graines dont cet oiſeau fait ſa principale

cipale nourriture; il place le crochet inférieur de ſon bec au deſſous de l'écaille pour la ſoulever, & il la ſépare avec le crochet ſupérieur; on lui verra exécuter cette manœuvre en ſuſpendant dans la cage une pomme de pin mûre. Ce bec crochu eſt encore utile à l'oiſeau pour grimper. Voilà deux utilités bien reconnues par notre Auteur dans la ſtructure de ce bec tel qu'il eſt, utilités ſi grandes, la premiere ſur-tout, que la vie de l'animal y tient; vous croyez, peut-être, qu'après cela Mr. de *Buffon* le regarde comme fait exprès par le Créateur de cette maniere, pour l'uſage auquel il ſert. Point du tout. Car premiérement dans ce volume, de même que dans celui du ſupplément, le Créateur n'a rien fait. C'eſt toujours la nature; & ici la nature même n'a rien fait, c'eſt l'uſage même auquel l'oiſeau a employé ſon bec, qui lui a donné cette forme, parce, dit-il, *qu'on ne doit ſuppoſer à la nature que des vues fixes, des projets certains & invariables dans l'exécution.* Comme ſi la nour-

nourriture de l'animal, *n'étoit pas une vue fixe, un projet certain & invariable.* Comme ſi pour *l'exécution* de ce projet, relativement à ce genre particulier d'oiſeau, il ne falloit pas un bec particulier, tel qu'il eſt préciſément, & de l'aveu de Mr. de *Buffon.* Comme ſi l'oiſeau pouvoit faire l'opération néceſſaire pour tirer la graine des pommes de pin, avant que ſon bec fût croiſé; & enfin, ce qui tranche la queſtion, comme ſi cette opération avoit pu alonger ſi conſidérablement chaque mandibule & les rendre ſi prodigieuſement crochues. Il eſt inconcevable que l'on puiſſe ſe tromper ſoi-même à ce point. Et nous croyons rendre un ſervice aux philoſophes de leur préſenter des cas bien décidés & bien prouvés, où ils ont abſolument donné à gauche par entêtement pour quelque ſiſtême.

Le Cardinal Huppé, eſpece de gros-bec de Virginie, a le chant délicieux. Le gros-bec d'Abyſſinie, & le guiſſo-balito, ſont deux nouvelles eſpeces de gros-

bec

bec obſervées & deſſinées par le voyageur *Bruce*, dont Mr. de *Buffon* a parlé dans ſa préface. Le premier conſtruit ſon nid d'une forme à peu près pyramidale, & l'oiſeau a l'attention de le ſuſpendre toujours au deſſus de l'eau à l'extrêmité d'une petite branche. L'ouverture eſt ſur l'une des faces de la pyramide, ordinairement tournée à l'Eſt: la cavité de cette pyramide eſt ſéparée en deux par une cloiſon, ce qui forme, pour ainſi dire, deux chambres: la premiere, où eſt l'entrée du nid, eſt une eſpece de veſtibule où l'oiſeau s'introduit d'abord, enſuite il grimpe le long de la cloiſon intermédiaire, puis il redeſcend juſqu'au fond de la ſeconde chambre où ſont les œufs. Par l'artifice aſſez compliqué de cette conſtruction, les œufs ſont à couvert de la pluie, de quelque côté que ſoufle le vent; & il faut remarquer qu'en Abyſſinie la ſaiſon des pluies dure ſix mois; car c'eſt une obſervation générale, que les inconvénients exaltent l'induſtrie, à moins, qu'étant exceſſifs, ils ne la rendent

dent inutile, & ne l'étouffent entiérement. Ici l'oiſeau avoit à ſe garantir non ſeulement de la pluie, mais des ſinges, des écureuils, des ſerpents &c.

Le ſecond ne connoît pas le plaiſir de faire l'amour, puiſqu'il ne chante point; il ne ſe fait guere entendre que par les coups de bec réitérés dont il perce les noyaux pour en tirer l'amande: mais il differe des gros-becs par deux traits aſſez marqués; premiérement ſon bec eſt dentelé ſur les bords; en ſecond lieu ſes pieds n'ont que trois doigts, deux en avant & un arriere, diſpoſition remarquable, & qui n'a lieu que dans un petit nombre d'eſpeces.

Le Moineau eſt aſſez connu; nous ne rapporterons que quelque traits particuliers. Leur nid eſt compoſé de foin en dehors, de plumes en dedans; ſi vous le détruiſez, les moineaux en vingt-quatre heures en font un autre. Si vous jettez leurs œufs, les moineaux huit jours après en pondent de nouveaux. Il faut à peu près vingt livres de bled par

an

an pour nourrir une couple de ces oiſeaux. Mr. de *Buffon* s'eſt aſſuré que le ſoufre brûlé ſous les arbres où ils s'endorment le ſoir, ne les détruit point. Quand ils conſtruiſent leur nids ſur des arbres, ils les couvrent d'une calotte pour les préſerver de la pluie; voilà donc, dit Mr. de *Buffon*, un inſtinct qui ſe manifeſte par un ſentiment raiſonné.

Le moineau de datte dont le ramage eſt préférable à celui des ſerins & des roſſignols. Il habite l'Afrique.

Le Friquet, moineau de champ (*Paſſer ſilveſtris*) de *Friſch*; & le moineau de bois (*Paſſer torquatus.*)

AMMIEN MARCELLIN, OU LES DIX-HUIT LIVRES DE SON HISTOIRE QUI NOUS SONT RESTÉS, traduits en François. Berlin 1775, chez GEORGE JACQUES DECKER, imprimeur du Roi. 3 Volumes in 12mo.

Tous les ſavants connoiſſent l'impartiale véridicité d'*Ammien Marcellin*, & la rudeſſe, l'inégalité, l'obſcurité de ſon ſtyle. L'impartialité de cet Hiſtorien prouve l'utilité, & ſon obſcurité montre la difficulté & la néceſſité de la traduction que nous annonçons. On convient que l'étude de l'Hiſtoire eſt fort avantageuſe; que le principal mérite d'un hiſtorien eſt de ne rien dire que de vrai, & de ne rien omettre de ce qui eſt vrai; que c'eſt un mérite bien rare chez ceux qui ont écrit l'Hiſtoire, & qu'*Ammien Marcellin* le poſſede à un degré éminent.

nent. L'Anonyme qui met à la portée de tout le monde cet Auteur eſtimable, rend donc un ſervice conſidérable aux Lettres. Mais le ſtyle d'*Ammien* eſt presque toujours obſcur, & non *quelquefois*, comme le dit le Traducteur dans ſa préface, ſans doute, pour éviter le ſoupçon d'avoir voulu exagérer la valeur de ſon travail. *Ammien*, il faut l'avouer, a dans ſa maniere d'écrire tous les défauts que peut avoir un homme éloigné par état de la littérature, qui écrit dans une langue étrangere, lorsque cette langue eſt déjà corrompue. Car on ſait que notre Hiſtorien étoit grec & ſoldat; & l'on n'ignore pas qu'au ſiecle de *Julien*, un Romain n'étoit plus, comme au temps de la République, tout à la fois magiſtrat éclairé, homme de lettres ſavant, & militaire courageux; on ſait auſſi que dans ce temps malheureux, la langue latine avoit beaucoup perdu de ſon élégance & de ſa pureté. Il réſulte de ces conſidérations qu'il eſt difficile d'entendre le texte d'*Ammien*; qu'il étoit néceſſaire qu'un

homme verſé dans l'hiſtoire & dans la littérature latine ſe chargeât du ſoin d'étudier cet Auteur, & d'en faciliter l'intelligence, ſoit par de bonnes notes, ſoit par une traduction exacte. On ſent qu'en général une traduction eſt infiniment préférable aux notes qui accompagnent un texte pour l'éclaircir, parce qu'elles ne peuvent ſervir qu'à ceux qui entendent la langue de l'Auteur qu'on explique; parce qu'elles laiſſent toujours quelque choſe à mettre au clair; & parce qu'elles interrompent la lecture du texte qu'on ne peut entendre ſans elles. Une traduction prévient tous ces inconvenients, ſi elle eſt fidelle. Celle dont il s'agit, l'eſt-elle? c'eſt ce que nous oſons affirmer. Nous l'avons comparée avec l'original, période par période; & nous n'y avons rien trouvé à redire. Nous pouvons nous tromper; nous faiſons profeſſion de *déclarer la meſure de notre vue, non celle des choſes.* Si nous avions traduits *Ammien*, nous l'aurions expliqué comme notre

ſa-

ſavant Anonyme. C'eſt tout ce que nous pouvons dire.

Nous ne donnons pas l'extrait d'*Ammien Marcellin*; c'eſt pourquoi nous n'analyſerons pas ſon hiſtoire. Notre devoir eſt d'en faire connoître la traduction. Pour cet effet nous nous bornerons au portrait que l'Auteur fait, en différents endroits de ſon ouvrage, du fameux *Julien*.

„Tandis que les deſtinées faiſoient „paſſer l'Empire Romain par cette ſuite „de révolutions, le *Céſar* fut créé Con„ſul à Vienne, par *Auguſte* qui l'étoit „pour la huitieme fois; ce jeune Prince, „dont l'ame naturellement hardie s'oc„cupoit nuit & jour du tumulte des com„bats & de la défaite des barbares, ne „penſoit qu'à profiter de la premiere oc„caſion pour réunir toutes les parties „qu'on avoit détachées des provinces. „Les grandes choſes qu'il eut le courage „& le bonheur d'exécuter dans les Gaules, „l'emportant ſur quantité de faits célé„brés par l'antiquité, j'employerai tout

»ce que j'ai de talents à les exposer avec »ordre.

»Ce que j'en dirai sera, non l'ouvrage »d'une ingénieuse imposture, mais l'ex»pression de la vérité même appuyée sur »de bons témoignages, & approchera en »quelque sorte du genre du Panégyrique.

»Il paroît que ce Prince fut animé de»puis son enfance jusqu'à son dernier »moment, du desir invariable de confor»mer toutes ses actions aux loix de la sa»gesse; car par les plus rapides accroisse»ments il se distingua si fort, soit dans »la paix, soit dans la guerre, que sa pru»dence l'égala à *Titus* fils de *Vespasien*, »& le cours glorieux de ses exploits, à »*Trajan*. Il eut la clémence d'*Antonin*, »& se proposant pour modele les mœurs »& la conduite de *Marc-Aurele*, il lui »ressembla par le soin qu'il prit de culti»ver & de perfectionner sa raison; & bien »qu'il en soit, suivant *Cicéron* (*), de la

per-

(*) Dans son traité de l'Orateur adressé à *Brutus*. Ch. 43.

Note du TRADUCTEUR.

„perfection à laquelle on a porté les beaux „arts, préciſément de même que de ces „arbres dont l'extrême hauteur fait éprou„ver une ſatisfaction que ne nous cauſent, „ni leurs troncs, ni leurs rejettons; on „peut dire pourtant que les premiers „traits de cette ame héroïque, que tant „de nuages cachèrent d'abord, mérite„roient d'être préférés à tout ce que ce „Prince fit de glorieux dans la ſuite, par „la raiſon qu'élevé dans ſa premiere jeu„neſſe comme *Érechtée* (*), dans le „ſanctuaire de *Minerve*, & tiré, non „d'une tente militaire, mais de la vie „obſcure & privée de l'Académie, pour „paſſer au champ de *Mars*; après avoir „vaincu l'Allemagne, & pacifié les con„trées qu'arroſent les froides eaux du „Rhin; tantôt il répandit le ſang de Rois „qui ne reſpiroient que carnage, tantôt „il les chargea de fers....

(*) *Voy. Hygin. Fabl. CLXVI.*

Note du TRADUCTEUR.

„D'abord, ce qui n'eſt pas fort aiſé, il „ſe fit un devoir de vivre toujours avec „autant de tempérance, que s'il eut été „aſtreint à ces loix ſomptuaires tirées des „ordonnances de *Lycurgue* & de *Solon*, „qu'on obſerva aſſez longtemps à Rome, „& que *Sylla* (*) le Dictateur releva de „la décadence où elles alloient tomber; „*Julien* penſoit avec *Démocrite* que les „repas ſplendides ſont un beſoin pour le „luxe; & que la vertu n'en demande que „de ſobres. C'eſt auſſi avec beaucoup „de raiſon que *Caton* de Tuſculum (**) à „qui

(*) *Voyez Aulu-Gelle Liv. II. Chap. 24. Plutarque* obſerve encore dans la vie de *Sylla*, qu'il viola la loi qu'il avoit faite pour modérer l'exceſſive dépenſe des funérailles, & que rien n'égala la magnificence des obſéques qu'il fit à ſa femme *Metella*; il ne s'écarta pas moins auſſi des réglements qu'il avoit dreſſés pour ramener les repas & les feſtins à l'ancienne ſimplicité.

(**) *Fraſcati* dans l'état de l'Égliſe en Italie, répond aſſez à la ſituation de Tuſculum. *Voyez ſur la tempérance & la frugalité de Caton VALERE MAXIME. Liv. IV. Chap. 3. §. 2. & Plutarque.*

Notes du TRADUCTEUR.

„qui la sageſſe de ſa conduite à fait don„ner le ſurnom de Cenſeur, a dit, *s'oc„cuper beaucoup de la table, c'eſt négli„ger beaucoup la vertu.* Enfin comme „il liſoit ſouvent un petit livre que „*Conſtance*, lorsqu'il l'envoya faire ſes „études, lui avoit adreſſé, & dans lequel „il déterminoit avec trop de profuſion „ce qui devoit paroître ſur ſa table; il „défendit d'exiger & de lui ſervir, le „phaiſan (*), les poitrines & les tettines „de truïe (**), content comme le der„nier des ſoldats, des mets ſimples que „le hazard lui fourniſſoit.

„De là vint qu'il partagea ſes nuits en „trois parties, dont il donnoit l'une au „repos, la ſeconde aux affaires, & la

(*) *Voy. ſur cet oiſeau Pitiſcus.*

(**) *Pline Liv. VIII. Chap. 51.* „On trouve „dans les régiſtres des cenſeurs, des pages en„tiéres de réglements portant défenſe de ſervir „dans les feſtins pluſieurs friandiſes tirées du „pourceau mâle ou femelle, telles que des tetti„nes, des glandes, des béatilles, des matrices „& des fronts de hure.

Notes du TRADUCTEUR.

troiſieme au commerce des Muſes, comme le faiſoit *Alexandre* le Grand, quoique d'une façon moins mâle. Car ce Prince tenoit de ſa main étendue hors du lit, une boule d'argent qui, lorſque le ſommeil avoit relâché ſes membres, le reveilloit par le bruit qu'elle faiſoit, en tombant dâns un baſſin d'airain. *Julien* au contraire, ſe réveilloit auſſi ſouvent qu'il le vouloit, ſans le ſecours d'aucun artifice, & ſe levant toujours au milieu de la nuit, non de deſſus des lits de duvet ou de couvertures de ſoie brillamment colorées, mais d'un tapis & d'une peau d'ours que le peuple appelle fiſurne, il ſacrifioit en cachette à *Mercure*, que la Théologie dit être l'intelligence la plus active du monde, & celle qui imprime du mouvement aux penſées.

Au milieu d'une auſſi grande abſtinence, il donnoit toute ſon attention aux affaires de la République. Après s'en être occupé comme d'objets importans & ſérieux, il conſacroit le reſte du

temps

„temps à la culture de ſon eſprit. Il eſt „incroyable à quel point l'ardeur d'ap„profondir les choſes les plus élevées „l'animoit; comme s'il eut cherché des „aliments propres à nourrir ſon ame brû„lante du deſir de s'élever aux connoiſ„ſances les plus ſublimes, il parcouroit „toutes les parties de la Philoſophie & „les diſcutoit murement. Mais tout en „ſe livrant avec contention à ces graves „méditations, il ne négligeoit pas les „ſciences moins ſérieuſes; il s'appliqua „paſſablement encore à la Poéſie, à la „Rhétorique, (ce qu'indique le ſtyle en„joué, quoique toujours décent, de ſes dis„cours & de ſes lettres,) à l'hiſtoire de „ſon pays & à celle des autres nations. „Joignez à cela que lorsqu'il traitoit quel„que ſujet en latin, il s'en aquittoit aſſez „bien. S'il eſt vrai comme on le dit „de (*) *Cyrus*, Roi de Perſe, du Poëte

 „Lyri-

(*) *Pline Liv. VII. Chap. 24. Cic. de l'Orat. Liv. II. Ch. 36. & ſur Hippias Liv. III. Ch. 32.*

Note du TRADUCTEUR.

»Lyrique *Simonide*, & du ſubtil So»phiſte *Hippias* d'Élée, qu'ils avoient »acquis une prodigieuſe mémoire par »l'uſage de quelque boiſſon, on pourroit »ſoupçonner *Julien* d'avoir épuiſé juſ»qu'à la derniere goute le tonneau qui »renferme la mémoire, ſi ce tonneau a »jamais exiſté (*). Cette façon de s'oc»cuper ainſi pendant la nuit, prouve »donc ſa chaſteté & ſes vertus. Nous »ferons connoître à meſure que les cir»conſtances l'exigeront, comment ſes »journées étoient remplies, ce qu'il dit »d'agréable & d'élégant, de quelle ma»niere il ſe comporta avant & durant les »combats, auſſi bien que les changements »avantageux qu'il fit avec autant de cou»rage que de liberté, dans les affaires »civiles. Philoſophe, & ſe voyant ap»pellé comme Prince aux exercices mi»litaires, & à apprendre au ſon des inſtru-

(*) *Lindenbrug* croit qu'*Ammien* fait alluſion ici à l'hiſtoire de *Pandore* rapportée par *Héſiode*.
Note du TRADUCTEUR.

»ſtruments, l'art de marcher plus en ca-
»dence, il s'appliquoit tout haut l'ancien
»proverbe & nommoit fréquemment *Pla-*
»*ton; On met*, diſoit-il, *un bât ſur un*
»*bœuf, ce n'eſt aſſurément pas là le far-*
»*deau qui nous convient.*

»Les agents de l'Empereur ayant été
»admis dans le conſeil pour y recevoir
»de l'or, l'un deux préſenta, contre l'uſa-
»ge, ſes deux mains au lieu du pan de ſa
»robe, *Julien* dit à cette occaſion, *les*
»*gens d'affaires raviſſent & ne reçoivent*
»*pas.* Sur les plaintes que lui firent des
»gens, contre un homme qui avoit violé
»leur fille, il ordonna, après qu'on eut
»convaincu l'accuſé, de l'exiler; mais
»ceux-ci peu contents de cet arrêt vou-
»loient qu'on mit le coupable à mort.
»*Que les loix*, leur dit-il, *condamnent*
»*ma clémence, il faut qu'un Prince ſoit*
»*humain, & qu'il tempère leur rigueur.*
»Partant pour une expédition, il ren-
»voya à l'examen des Gouverneurs de
»Province, pluſieurs perſonnes qui ſe
»plaignoient d'avoir été léſées; après

„s'être informé à son retour de ce que „chacun avoit commis, il mitigea par la „bonté, les châtiments que méritoient „les délits. Enfin, outre ses victoires, „par lesquelles il chassa plus d'une fois „avec autant de bravoure que de succès „les barbares toujours disposés à remuer, „une preuve inconteſtable qu'il soulagea „les Gaules réduites à la derniere misere, „c'est qu'il trouva à son entrée dans ce „pays, qu'on exigeoit pour chaque tête „un impôt de vingt-cinq pieces d'or, „& à son départ il avoit réduit à sept, „tous les objets des charges. Aussi ces „peuples le regardoient-ils dans les trans„ports de leur joie comme un astre bien„faisant, qui paroissoit après de sombres „ténebres. Disons encore qu'il observa „scrupuleusement & avec fruit jusqu'à la „fin de sa vie, de ne jamais dispenser „par ce qu'on appelle indulgences, des „arrérages des tributs. Il n'ignoroit pas „que c'étoit un moyen sûr d'augmenter „la fortune des riches: puisqu'il est con„nu que ce sont toujours les pauvres „qu'on

»qu'on force à payer ſans délai, dès les »premiers moments de l'impoſition.

»Cependant au milieu de ces princi»pes de modération qu'il ſuivoit dans le »gouvernement, & que les bons Princes »devroient imiter à l'envi, la fureur des »barbares s'étoit accrue. Tels que des »bêtes féroces qui s'accoutument à vivre »de rapine par la négligence de leurs gar»diens, & qui n'y renoncent pas même »lorſqu'on leur en donne de meilleurs, »mais tombent ſur les troupeaux ſelon »que le beſoin les y incite, & aux ris»ques d'y perdre leur vie; de même »ceux-ci après avoir conſommé tout »ce qu'ils avoient ravi, & preſſés par la »faim, enlevoient encore de temps en »temps des proies; quelquefois auſſi ils »périſſoient, avant d'en rencontrer....

»Ce Prince mérite aſſurément d'être »compté parmi les héros, tant par les »grandes actions qu'il a faites, que par »l'éclat du trône qu'il illuſtra. Les Phi»loſophes nous parlent de quatre vertus »cardinales, de la tempérance, de la

»pru-

»prudence, de la juſtice, du courage, & »d'autres qui les accompagnent & qui »viennent d'objets qui ſont hors de nous, »telles ſont la ſcience militaire, l'auto»rité, le bonheur & la bienfaiſance; »*Julien* les cultiva toutes avec un ſoin »égal. Il ſe diſtingua d'abord par une »chaſteté ſi parfaite, qu'il ne ſe permit »pas le moindre excès en amour depuis »qu'il eut perdu ſa femme; il avoit pré»ſent à l'eſprit le mot rapporté par *Pla»ton*, c'eſt que *Sophocle* le tragique à »qui l'on demandoit dans ſa vieilleſſe, »s'il s'amuſoit encore avec des femmes, »répondit que non, & ajouta qu'il ſe ré»jouiſſoit de s'être ſouſtrait à ce goût, »comme à l'eſclavage d'un maître vio»lent & cruel. Pour s'affermir d'avan»tage encore dans cette habitude, *Julien* »ſe rappelloit fréquemment la maxime »du lyrique *Bacchylide* qu'il liſoit avec »plaiſir, & qui dit: *qu'ainſi qu'un ha»bile peintre ſait embellir un viſage, de »même la chaſteté, releve la conduite de »ceux qui veulent ſe diſtinguer du vul»gaire.*

»*gaire.* *Julien* évita tellement dans »l'ardeur de ſa jeuneſſe tout excès en ce »genre, que ceux qui l'environnoient & »le ſuivoient dans ſa vie privée, n'eurent »jamais ſur cet article (ce qui n'eſt pas »fort commun) le plus léger ſoupçon »contre lui. Cette vertu s'accrut encore »& ſe fortifia toujours plus, par le peu »de nourriture & de ſommeil qu'il pre»noit, ſoit pendant la paix, ſoit pendant »la guere. Durant la paix, la modicité »& la quantité de ſes aliments, faiſoit »l'admiration de ceux qui l'approchoient, »& indiquoit un homme prêt à vivre en »philoſophe; dans ſes diverſes cam»pagnes, on le vit quelquefois faire dé»bout, comme les ſoldats, un repas court »& ſimple.

»Après avoir réparé par un peu de »ſommeil les forces de ſon corps endurci »aux fatigues, il viſitoit lui-même les »ſentinelles & les poſtes, & retournoit »enſuite à ſes doctes occupations. Que »ſi quelqu'un pouvoit nous inſtruire de »tout ce qu'il faiſoit pendant la nuit, on »verroit

„verroit quelle prodigieuſe différence il „y avoit entre certains Princes, & celui-„ci, qui ne ſe permettoit pas même les „plaiſirs que ſemble demander néceſſai-„rement la nature. Il donna pluſieurs „preuves de ſa prudence; je n'en allé-„guerai qu'un petit nombre d'exemples. „Il déploya d'auſſi grands talents durant „la guerre que durant la paix; il ſe pi-„quoit d'être affable, & n'exigeoit pré-„ciſément, que ce qui ne l'expoſoit, ni „au mépris, ni à l'inſolence; ſes vertus „étoient au deſſus de ſon âge. Il aimoit „toutes les connoiſſances; on trouva „quelquefois en lui un juge inexorable, „& un cenſeur très-rigide, ſur l'article „des mœurs. Il plaiſantoit agréablement „ſur les richeſſes, & mépriſoit tous les „biens du monde; enfin il diſoit qu'il „étoit indigne d'un ſage, attendu qu'il a „une ame, *d'aſpirer à être loué par les „qualités du corps.* Pluſieurs exemples „prouvent, par combien d'actes d'équité „il ſe diſtingua, d'un côté parce que, ſe-„lon la nature des choſes & la qualité

„des

»des perſonnes, il étoit terrible ſans »cruauté; de l'autre parce qu'il réprimoit »les vices ſans infliger beaucoup de châ»timents; & qu'il ménaçoit plus du glai»ve, qu'il n'en faiſoit uſage; enfin, pour »ne pas raſſembler ici tout ce que je »pourrois dire, on ſait qu'il ſe vengea »avec tant de modération, de quelques »ennemis qui avoient ouvertement tramé »contre lui, qu'il adoucit par ſa bonté »naturelle, la rigueur des ſupplices qu'ils »méritoient. Son courage parut encore »au milieu des divers combats qu'il livra »dans les fréquentes guerres qu'il ſoutint »& des froids exceſſifs & des chaleurs »brûlantes qu'il ſupporta. On demande »dans le ſoldat les qualités du corps, & »dans un Général celles de l'eſprit. Il »fondoit avec intrépidité ſur des enne»mis féroces, & quelquefois il oppoſa »ſon corps comme une barriere, à la »fuite de ſes gens. Toujours à la tête »des troupes lorſqu'il détruiſit les pro»vinces des Germains furieux, ou lors»qu'il fut queſtion de marcher au milieu

»des

»des ſables arides de la Perſe, il aug-»menta la confiance du ſoldat. Des »traits ſans nombre, & fort connus prou-»vent juſqu'où alloit ſon habileté dans »l'art militaire; ſa conduite dans les »ſieges des villes & des forts, au mépris »des plus grands dangers; la variété de »ſes ordres de batailles, la ſageſſe & la »prudence avec laquelle il prenoit ſes »camps; & ſes précautions pour pourvoir »à la ſureté des détachements & des »poſtes avancés. Il ſut ſe donner tant »d'autorité, qu'on le craignoit, quoi-»qu'on l'aimât auſſi tendrement qu'un ca-»marade qui partageoit les travaux & les »dangers; on le vit dans les moments »les plus critiques, infliger des peines »aux lâches; nous avons déjà dit, que »n'étant encore que *Céſar* il eut l'art de »conduire ſes troupes, ſans qu'elles euſ-»ſent de ſolde, contre des nations féro-»ces; parlant avec courage à ceux qui »murmuroient, il ſuffiſoit pour les tancer »qu'il menaçât de reprendre la vie pri-»vée; parmi les exemples nombreux que

»je

„je pourrois donner de l'aſcendant qu'il „avoit pris, je me bornerai à dire, qu'il „ne lui fallut qu'un mot d'exhortation, „pour conduire les Gaulois accoutumés au „froid & au climat du Rhin, à travers „de vaſtes pays, & par la brûlante Aſ„ſyrie juſques ſur les frontieres des „Medes.

„Il fut ſi heureux, que porté en quel„que ſorte ſur les ailes d'une fortune fa„vorable, il vint à bout par ſes glorieux „triomphes, des plus grands obſtacles; „après qu'il eut quitté l'Occident, les „nations qui l'habitent, comme s'il eût „pacifié le monde avec un ſceptre magi„que, furent tranquilles juſques à ſa „mort; il donna beaucoup de marques „inconteſtables de libéralité, n'impoſa „que des charges fort légeres, diſpenſa „du Coronaire & des dettes trop arrié„rées, rendit les droits des particuliers „égaux à ceux du fiſc, fit grace aux villes „des tributs, & les remit en poſſeſſion „de leurs terres, excepté de celles que „les gens, autrefois en place, avoient

„ven-

„vendues comme s'ils en avoient le droit. „Il penſoit ſi peu à accumuler de l'argent, „qu'il le croyoit bien mieux entre les „mains des propriétaires; il alléguoit „quelquefois, ce qu'*Alexandre le Grand* „*à qui l'on demandoit où étoit ſon tré-* „*ſor*, répondit avec bonté, *chez mes amis.*

„Après avoir parlé, quoique ſuccin- „tement de ce que nous avons pu connoî- „tre de ſes vertus, paſſons à ſes défauts. „Il étoit trop vif, mais il avoit auſſi „cela de bon, qu'il permettoit qu'on le „reprit, lorsque ſa vivacité l'emportoit „trop loin. Il parloit beaucoup, & gar- „doit rarement le ſilence; ſon goût pour „la divination étoit ſi grand qu'on peut „le comparer à cet égard à *Hadrien:* „plus ſuperſtitieux, qu'obſervateur fidele „des cérémonies, il égorgeoit avec pro- „fuſion tant de victimes, qu'on crut qu'il „n'y auroit pas aſſez de bœufs, s'il reve- „noit vainqueur des Parthes. Il reſſem- „bloit en cela, à ce *Céſar Marcus* duquel „on diſoit; *Les bœufs blancs au Céſar* „*Marcus. Salut. C'eſt fait de nous ſi*

„*vous*

»*vous triomphez* (*). Amateur, des ap-»plaudiſſements du peuple, il tiroit va-»nité avec plus de joie qu'il ne conve-»noit des plus petites choſes, & affectoit »pour paroître populaire, de s'entrete-»nir ſouvent avec les gens du plus bas »étage: par là, comme il le diſoit lui-»même, on pouvoit croire, que la juſtice, »qu'*Aratus* ſuppoſoit s'être retirée dans »le ciel, indignée des vices des mortels, »en étoit redeſcendue ſous ſon regne; »mais il s'oublioit quelquefois, par des »démarches qui le mettoient en contra-»diction avec lui-même. Car s'il fit »des Edits modérés, il en fit quelques-»uns auſſi, quoique en petit nombre, qui »ordonnoient ou défendoient deſpotique-»ment certaines choſes; telle fut la dé-»fenſe

(*) *Séneque* (*Liv. III. Chap. 27. des Bienfaits*) rapporte qu'un Sénateur nommé *Rufus* s'oublia dans un feſtin au point de dire tout haut, qu'il ſouhaitoit qu'*Auguſte* ne revint pas d'un voyage qu'il alloit faire, & *que les taureaux & les veaux faiſoient le même vœu.*

Note du TRADUCTEUR.

„fenſe dure, qu'il fit aux Rhéteurs & aux „Grammairiens chrétiens d'enſeigner, „tant qu'ils n'abjureroient pas leur culte. „Il fut encore blâmable en ce qu'il permit „qu'on forçât contre l'équité quelques „perſonnes, ſoit des étrangers, ſoit de „ceux que leurs privileges ou leur ori„gine en exemptoit, à entrer dans divers „corps municipaux.„

Ces échantillons peuvent ſuffire pour mettre le Lecteur en état de juger du mérite de la traduction que nous annonçons. Diſons auſſi qu'elle eſt accompagnée de notes; mais elles ſont exemptes des inconvénients que nous avons trouvés à celles qu'on fait, par exemple, en latin, pour éclaircir un Auteur qui a écrit en cette langue. Celles-ci ſont en petit nombre; on voit que le Traducteur épargne l'érudition, au lieu de la prodiguer. Elles ſont telles que l'on peut lire ſans interruption tout un chapitre; & enſuite conſulter les remarques, ſi l'on veut.

L.

DISCORSI ACCADEMICI DEL CONTE GASTONE DELLA TORRE DI REZZONICO, Segretario perpetuo della Accademia delle belle arti di Parma.

Verſi ſciolti e rimati di Dorilo Dafneio. P. A.

Ceſt à dire:

DISCOURS ACADÉMIQUES DE MR. LE COMTE GASTON DE LA TOUR DE REZZONICO, Secretaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts de Parme.

Vers blancs & rimés de Doryle Daphnéen, Paſteur d'Arcadie.

Nous joignons enſemble ces deux petits recueils, parce qu'ils ont le même auteur. Le nom de *Doryle Daphnéen* eſt celui que Mr. le Comte *De la Tour de Rezzonico* porte dans l'Académie des Arcades, où, comme on ſait, chaque Académicien prend un nom de

Berger, accompagné d'un surnom tiré de quelque district d'Arcadie.

Notre illustre Auteur est du nombre de ceux qui joignent au brillant d'une haute naissance, l'éclat plus solide du savoir & du génie; nombre qui, heureusement, s'augmente tous les jours. Il ne reste que peu de ces nobles disgraciés du ciel, qui s'imaginent qu'un gentilhomme ne doit que savoir manier les armes. Ils ont enfin presque tous compris que les lettres honorent le rang le plus sublime; & qu'un militaire a besoin de beaucoup de science; & il est surprenant qu'il y ait des personnes qui ferment les yeux à cette vérité, dans un siecle où l'on voit le Grand *FRÉDERIC* cultiver les Muses au milieu des soins du gouvernement & du bruit des armes.

Les recueils dont nous rendons compte sont très-bien imprimés, & ornés d'estampes du meilleur goût.

La premiere piece qu'on trouve dans le recueil des discours, est une dédicace à LL. AA. RR. le Duc & la Ducheſſe de Par-

Parme. Cette dédicace nous rappelle en peu de mots l'hiſtoire des Beaux-Arts qui illuſtrerent la Grece & ſe firent admirer à Rome, & qui, après la deſtruction de l'Empire d'Orient, ſe refugierent en Italie, où en peu de temps ils reprirent leur ancien luſtre. On prévoit que cet abrégé hiſtorique mene l'Auteur à louer ſes Souverains de la protection qu'ils accordent aux Arts, & à parler des progrès que les Sciences ont fait dans les États de Parme, de l'Académie fondée dans cette capitale, & des prix que cette Académie diſtribue tous les ans.

Le premier diſcours eſt l'éloge de Mr. l'Abbé *Frugoni*, lu à l'Académie Royale des Beaux-Arts. Ce diſcours eſt le premier que l'Auteur, encore jeune, ait prononcé dans cette aſſemblée. Mr. l'Abbé *Frugoni* précéda notre Auteur dans le poſte de Secretaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts. Il s'eſt diſtingué dans la compoſition de vers blancs, ou non rimés. Il a été blâmé en Italie d'avoir abandonné la rime, & tout ce

diſcours eſt deſtiné à faire l'apologie des vers blancs; apologie qui ne nous intéreſſe point, parce que les vers François ne peuvent ſe paſſer de rime.

Dans le ſecond discours on trouve l'éloge de Mr. le Comte *Jules Scutellari*, Directeur de l'Académie Royale des Beaux-Arts, avec une diſſertation ſur l'origine des gravures en bois & en cuivre.

Le Comte *Scutellari* aima la peinture dès l'enfance; il fit une ample collection de tableaux, & d'eſtampes, qui font, pour ainſi dire, revivre les tableaux que le temps défigure, efface, & détruit. „C'eſt „pourquoi, dit notre Auteur, je parle„rai de l'origine de la gravure en bois & „en cuivre, ſachant qu'on ne peut mieux „louer un homme qu'en célébrant les „ſciences dans leſquelles il s'eſt diſtin„gué, & les arts qui ont fait ſes délices.„

Les hommes, à peine réunis en Société, connurent le beſoin de communiquer leurs idées aux abſents. Ils inventerent l'art d'écrire; & l'écriture ne fut

d'abord

d'abord que la repréſentation des objets. Il eſt très-probable que la gravure précéda la peinture. Les obéliſques & les ſtatues des Egyptiens ſont remplies de gravures en creux & en relief. L'art de graver chez les Grecs ſe perd dans les ténebres de l'antiquité: *Homere* même en parle comme d'un art ancien & généralement connu. Les Romains nous ont laiſſé une quantité immenſe de monuments gravés. Les Barbares inonderent l'Europe; „les Beaux-Arts & les Lettres „tomberent dans l'oubli; & dans l'Orient, „les Iconoclaſtes contribuerent autant que „les Barbares dans l'Occident à les détruire entiérement; & ces fanatiques „en anéantirent jusqu'aux germes & au „goût. Pour détourner les yeux d'un ſi „horrible changement de ſcene, il ſera „bon de paſſer en Aſie, & de nous promener lentement par les agréables campagnes & par les villes de la Chine, où „l'art de graver en bois & celui d'imprimer ont fleuri depuis un temps immémorial.„

Les Chinois ont connu l'imprimerie long-temps avant les Européens. Ils n'en ont pas borné l'usage aux livres; ils s'en sont servis pour orner de couleurs le papier & les étoffes dont ils s'habillent, pour faire ce que nous appellons *des toiles peintes*.

„Mais j'entends déjà le frémissement „des Arts qui renaissent en Europe, & „les applaudissements avec lesquels on „les reçoit, me rappellent.„ L'éclat du quinzieme siecle réveille les esprits engourdis des Artistes. Les Allemands furent les premiers à imprimer les figures gravées en bois. Les cartes à jouer furent inventées par des soldats Allemands avant l'an 1300, & adoptées en France sous *Charles* V. en 1376. Il est certain que l'art de graver en bois & d'imprimer les figures, & même quelques lettres, est plus ancien que *Guttemberg*; cependant il faut avouer que *Guttemberg* a été le premier qui ait imprimé des livres, & qui ait ouvert le chemin à l'invention de la Typographie.

„Pen-

„Pendant que dans le cours du quin-„zieme ſiecle on perfectionnoit l'art de „graver en bois, & celui d'imprimer les „figures & les lettres, *Thomas Finiguerra*, „Orfevre de Florence, trouva en 1460 „l'art de graver en cuivre. Il gravoit „quelques armoiries ſur de l'argent, & „il noirciſſoit ſes traits avec une huile... „il mit par hazard un morceau de papier „ſur ſa gravure noircie, & il remarqua „que le papier avoit fidelement reçu „l'empreinte des traits. Il n'en fallut „pas d'avantage à l'induſtrieux Florentin; „il appliqua au cuivre ſon heureuſe dé-„couverte.„ Il eſt très-probable que le célebre *Albert Durer* inventa la maniere de graver à l'eau forte.

Au lieu de donner une note de ceux qui ſe ſont diſtingués dans l'art de graver, Mr. le Comte *de la Tour de Rez-zonico* renvoie ſes Auditeurs au cabinet du Comte *Scutellari*, où l'on trouve trente-trois mille eſtampes, ſoit en bois, ſoit en cuivre, rangées par ordre; mais avant de s'y rendre, il les invite à con-

templer le buſte du défunt Directeur, que l'Académie a fait faire en terre graſſe, en attendant qu'un ſculpteur célebre vienne de France pour le faire en marbre.

Le dernier diſcours de ce recueil roule ſur le deſſein, & doit, ſans doute, avoir une ſuite, puiſque le titre annonce que c'eſt la *premiere partie*. Voici la propoſition de ce diſcours. „D'abord „je vous parlerai du deſſein, & du point „de perfection où le porterent les anciens „ſculpteurs & peintres: enſuite je com„parerai leur noble ſimplicité & leur éle„gante correction à la maniere des mo„dernes les plus eſtimés; je parle de ceux „qui ont élevé le ſeizieme ſiecle au ni„veau du ſiecle d'Alexandre, & rendu „l'Italie qui a rétabli les Beaux-Arts, „émule de la Grece qui les inventa.„

La premiere partie de ce diſcours répond à la premiere partie de la propoſition de Mr. le Comte. On juge bien que ce ſujet ne fournit pas beaucoup de neuf; c'eſt pourquoi nous renvoyons au

livre

livre même les Lecteurs qui aiment la Littérature Italienne.

La proſe de l'Auteur nous paroît généralement bonne, & heureuſement imitée des plus célebres Auteurs de l'Académie *de la Cruſca*. Nous croyons pourtant y avoir remarqué quelque légere affectation, ſur-tout dans le choix des mots; tels ſont, à notre avis, *ricordazione* pour *ricordanza*, *memoria*; *faſtidia* pour *infaſtidiſce*; *ſoſpicare* pour *ſoſpettare*; *dignitoſa* pour *degna*. Nous ne voyons aucune raiſon de préférer des mots anciens & hors d'uſage aux mots uſités; ſur-tout quand les derniers ne ſont pas moins ſonores que les premiers. On y trouve auſſi, pour *éguale*, le mot *equabile* qui ne ſe dit que du mouvement uniforme, & *razionale*, qui ne ſignifie abſolument que doué de raiſon, pour *ragionevole* dans la ſignification de juſte, convenable.

Pour ce qui regarde les éloges, il ſe peut que les auditeurs de Mr. le Comte aient mieux aimé entendre deux diſſer-

tations que la vie des deux défunts. Mais nous, qui ſommes accoutumés à trouver dans nos éloges une courte notice de la naiſſance, des études, des actions, & ſur-tout des ouvrages de l'Académicien dont on parle, nous trouvons étrange que Mrs. *Frugoni* & *Scutellari* ſoient à peine nommés dans les éloges qui les concernent.

Au reſte nos Lecteurs auront, ſans doute, obſervé que notre Auteur n'eſt pas toujours heureux dans ſes tranſitions. Diſons un mot de ſes poéſies, qui ſont contenues dans un petit volume auſſi bien imprimé que celui des diſcours.

L'Auteur fait hommage de ſes vers à LL. AA. RR. le Duc & la Ducheſſe de Parme, par une dédicace qui nous apprend que ce Prince s'eſt formé une Académie particuliere, que compoſe un choix de ſavants nobles, & à laquelle le Duc même préſide, daignant de plus y lire ſes propres ouvrages. Exemple digne d'être imité; mais que bien des Souverains ne pourroient pas ſuivre, parce qu'ils ne trou-

trouveroient pas dans leurs cours assez de nobles savants pour avoir un choix à faire. Le gothique préjugé que le savoir déroge, & que l'ignorance est l'apanage de la noblesse, n'est pas encore totalement détruit.

Remarquons en passant que dans cette courte dédicace on trouve *blandire* & *vati:* nous ne condamnons pas ces mots; mais pourquoi ne pas dire *lusingare* & *poeti?*

Cette petite affectation, qui ne revient pas souvent, n'empêche pas les vers de notre Poëte d'être presque toujours pittoresques, souvent sublimes, & quelquefois harmonieux, sur-tout dans ses petits Poëmes. L'Auteur a une imagination forte & heureuse; il sait joindre la philosophie la plus sublime à la grandeur des images, & à la force de l'expression poëtique; mais il manque très-souvent de cette fluidité & de cette grace, qui forme l'harmonie & qui chatouille les oreilles. La pesanteur de sa versifi-

cation ſe décele ſur-tout dans ſes chanſons ou Anacréontiques, eſpece de poéſie qui demande abſolument des graces légeres & beaucoup de brillant. En un mot, la Poéſie de cet Auteur, ſelon nous, a plus d'énergie & d'artifice, que de naturel & d'aiſance. Dans le premier ſonnet, compoſé à l'occaſion d'un renouvellement d'année, on voit le nouvel An perſonifié, qui ſous le Verſeau ſecoue les glaces dont ſes cheveux ſont hériſſés. Il eſt armé; ſon caſque a la terreur pour cimier; & ce Dieu ſemble menacer l'Europe occidentale; il entend nommer le Duc & la Ducheſſe, & il ſe calme. On peut juger par cette eſquiſſe de la maniere de peindre de l'Auteur. Nous ne pouvons pas analyſer toutes les pieces de ce recueil. Nous dirons un mot de quelques-unes; après avoir donné une idée générale de ce que contient ce recueil.

Après pluſieurs ſonnets viennent différentes chanſons ou odes; on les lira avec un plaiſir qui ſeroit plus grand, ſi le metre n'étoit pas ſi uniforme. Preſque

que par-tout ce ſont des vers de ſept ſyllabes; des couplets de quatre vers; & par-tout on trouve alternativement un *verſo ſdrucciolo*, & un vers ordinaire. On appelle en Italien *verſo ſdrucciolo*, celui dont la pénultieme ſyllabe eſt breve. Ces vers ont une ſyllabe de plus que les autres de même meſure. Ils ſont en Italien presque ce que les vers féminins ſont en François. Mais chez nous les vers maſculins & féminins doivent néceſſairement être entre-mêlés; & en Italien ce mêlange fatigue quand il eſt pouſſé trop loin.

Le recueil dont nous parlons, eſt terminé par quatre petits poëmes en vers blancs. Le ſecond eſt adreſſé au célébre P. *Jacquier* à l'occaſion de la mort du P. *Le Seur*, ſon ami inſéparable. Nous nous y arrêterons un peu. On diſtinguera bien les endroits où nous avons pu ſuivre l'enthouſiaſme poëtique de l'Auteur, de ceux où nous avons été contraints de l'abandonner pour éviter une longueur exceſſive. Ma douleur, dit,

Mr. le Comte, guide vers le Tibre les Muſes couronnées de lugubres cyprès; pendant qu'avec tes larmes tu éteins le bûcher de ton ami : & que tu le pleure comme une tourterelle pleure ſa compagne que l'épervier a enlevée.... Vois ton ami qui parcourant légérement les cieux, admire les noirs habitants de Mercure, & les géants qui peuplent Jupiter & Saturne. Comme il ſe réjouit en parcourant l'anneau de Saturne, qu'*Huygens* meſure. Les deux ſages s'entretiennent, & *Huygens* ſourit en apprenant que la terre eſt réellement applatie par les poles, comme il l'avoit jugé par la loi des forces centrifuges.

Le Seur ſe tranſporte vers les limites de l'attraction ſolaire; il y contemple la fameuſe comete de l'an 1680. Il s'y arrête, & y rencontre l'ombre pâle d'un triſte Philoſophe (*Whiſton*), qui lui crie, fuis cette terre horrible, ce cruel ſéjour. Cette planete a été le miniſtre du Ciel irrité contre le genre humain; elle a noyé la terre, & elle l'incendiera.

L'An-

L'Ange de la mort preſſa l'humide chevelure de cette comete; il en ſortit des torrents qui inonderent le ſéjour des hommes. L'attraction de la comete fit gonfler la terre; les eaux ſouterraines ſortirent du grand abyme, & couvrirent les plus hautes montagnes. C'eſt ce qu'annoncent aux Phyſiciens les angles rentrants & ſaillants qui ſe répondent dans les montagnes paralleles, & les coquillages qu'on trouve ſous terre. Mais le temps viendra où la comete lançant ſur la Terre ſa chevelure enflammée, la réduira en cendres. Ainſi d'un ton affligé parla le ſombre & mélancolique Anglois; & il diſparût.

Le Seur deſcend dans le Soleil; il y trouve un Chérubin aſſis ſur un immenſe rocher de rubis. Il avance dans l'eſpace un ſceptre d'or qui porte un aimant à chaque extrémité: les planetes ſont attirées, & forcées d'abandonner le mouvement rectiligne, & de décrire des ellipſes. Le Chérubin avoit un manteau de lumiere, dont *Newton* décompoſa les

ſept

ſept ſortes de fils. Cet illuſtre Anglois y reçut agréablement le voyageur, & lui parla du P. *Jacquier*.

Le Chérubin obſervant que *le Seur* n'étoit pas tranquille, parce qu'il étoit encore éloigné de l'*éternelle Vérité*, l'invita à le ſuivre au delà de l'empyrée; mais avant de quitter le Soleil, l'Ange remit ſon ſceptre à *Newton*, qui ſe chargea de régler les mouvements des planettes; & le ciel ne s'apperçut pas de ce changement.

Le Poëme ſuivant eſt adreſſé à Mr. le Marquis *Proſper Manara*, connu en Italie par pluſieurs pieces de vers, & ſurtout par ſa traduction Italienne des Bucoliques de *Virgile*, imprimée à Parme en 1766, & réimprimée à Padoue en 1767. On attend du même Auteur la traduction des Géorgiques.

Dans ce Poëme Mr. le Comte *de la Tour de Rezzonico* décrit la vie qu'il mene à la campagne pendant l'Automne. L'Aſtronomie y fait ſa principale occupation.

pation. Notre Auteur décrit très-poétiquement le ſyſtême de *Ptolomée*, les cieux ſolides, la terre immobile, les épicycles &c. Un Philoſophe Pruſſien (*Copernic*) arrive, fracaſſe tout cet édifice confus & compliqué, & y ſubſtitue un ſyſtême plus ſimple, que l'Auteur explique, auſſi bien que les fameuſes loix de *Kepler* & les découvertes de *Newton*.

Le dernier poëme eſt la traduction d'une piece de *Milton*, intitulée *le ſoucieux*. (Il penſieroſo.)

Nous avons déjà rendu juſtice à la beauté de la poéſie de Mr. le Comte, & nous avons fait quelques remarques ſur les mots dont il ſe ſert. Qu'il nous ſoit permis d'ajouter que nous avons trouvé dans ſes poéſies pluſieurs verbes, tels que *veleggiare*, *nereggiare*, *grandeggiare*, *lumeggiare*, *fumeggiare*. L'Académie de la *Cruſca* reprit le *Taſſe* parce qu'il avoit dit *Torreggia Argante*. Que diroit-elle de tant de verbes de la même

me forme qui se sont introduits dans la langue Italienne? D'autant plus que quelques-uns de ces verbes, comme *fumeggiare*, ne se trouvent pas chez les bons Auteurs, & sont inutiles. Par exemple, on dit *fumare, fumicare;* pourquoi chercher *fumeggiare*? D'autres sont pris dans un sens différent de celui qu'ils ont. *Nereggiare* signifie paroître noir, Mr. le Comte parle des *Etiopi adusti, onde nereggia del celere Mercurio il picciol globo:* sûrement le globe de Mercure ne paroît pas noir. *Grandeggiare* chez notre Auteur signifie constamment être de haute taille; en bon Italien il signifie trancher du grand; faire le grand Seigneur. Les beaux esprits, dont l'Italie fourmille, devroient avoir plus de soin de conserver leur langue dans toute sa pureté. Mais je crains que le temps de sa décadence ne soit arrivé. Après tout, les Italiens peuvent être contents; leur langue s'est soutenue, sans aucune corruption chez les bons écrivains, au

delà

delà de trois siecles; la nôtre n'en a pas duré un. Par quel privilege la langue Italienne seroit-elle incorruptible?

K.

EX-

EXTRAIT

DES

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES

FAITES A BERLIN

pendant le mois de Juin 1775.

I. *Le Barometre.*

Au plus haut 28″. $4\frac{1}{2}$‴. Le 3. Juin.
Au plus bas 27″. $8\frac{1}{2}$‴. Le 24. Juin.

La différence = 8‴.
Le milieu = 28″. 0,5‴.
La hauteur moyenne pour tout le mois = 28″. 0, 6‴.

II

Il a été.

4 Jours entre 27″, 8 à 10″.
Les 24. 25. 27. 28.
6 - - - 10 à 12.
Les 17. 18. 19. 23. 29. 30.
15 - - 28″, 0 à 2.
Les 1. 7. 8. 9. 10. 11. 12. 13. 14. 15. 16. 20. 21. 22. 26.
4 - - - 2 à 4.
Les 2. 4. 5. 6.
1 - - - 4 à 5.
Le 3.

II. *Le Thermometre de Réaumur.*

A 2 heures Après MIDI.

Au plus haut 25 $\frac{1}{4}$ d. Le 9. Juin.
Au plus bas 12. Le 1. Juin.

La différence = 13 $\frac{1}{4}$ d.
Le milieu = 18 $\frac{1}{2}$ d.
La chaleur moyenne du midi pendant le mois = 20, 6 d.

Il a été:

2 Jours entre 12^d. & 14^d.

Les 1. 2.

4 - - 14^d. & 16^d.

Les 3. 24. 25. 27.

3 - - 16^d. & 18^d.

Les 4. 14. 28.

1 - - 18^d. & 20^d.

Le 26.

8 - - 20^d. & 22^d.

Les 5. 15. 16. 18. 21. 22. 23. 29.

8 - - 22^d. & 24^d.

Les 6. 7. 8. 13. 17. 19. 20. 30.

4 - - 24^d. & 26^d.

Les 9. 10. 11. 12.

MATIN ET SOIR.

Au plus haut $18\frac{1}{2}^{d}$. Le 9. Juin.
Au plus bas 8^{d}. Le 1. & le 2. Juin.

La différence = $10\frac{1}{2}^{d}$.
Le milieu = $13\frac{1}{4}^{d}$.
La chaleur moyenne de la nuit = 15^{d}.
Variation totale du thermometre = $17\frac{1}{4}^{d}$.

III. *Les vents.*

1 Jour *N.* Le 14.
2 - *N. E.* Les 2. 15.
6 - *E.* Les 3. 4. 9. 16. 18. 27.
9 - *S. E.* Les 5. 6. 7. 8. 10. 11. 12. 19. 26.
2 - *S.* Les 17. 29.
3 - *S. O.* Les 13. 25. 30.
5 - *O.* Les 21. 22. 23. 24. 28.
2 - *N. O.* Les 1. 20.

Vent un peu fort. Les 1. 6. 7. 11. 21. 22. 29.

Vent fort. Le 2.

IV.

IV. *État de l'Athmosphere.*

11 Jours sereins. Les 2. 3. 4. 5. 6. 7. 8. 10. 11. 15. 16.

14 - à moitié couverts. Les 9. 12. 13. 14. 17. 18. 19. 20. 21. 22. 25. 26. 28. 29.

5 - couverts. Les 1. 23. 24. 27. 30.

Un peu de pluie. Les 14. 18. 27. 30. - IV. j.

Beaucoup de pluie. Les 23. 24. 25. 28. IV. j.

Orages au loin. Les 12. 13. près les 14. 26. soir - - - II. j.

EX-

EXTRAIT

DES

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES

FAITES A BERLIN

pendant le Mois de Juillet 1775.

I. *Le Barometre.*

Au plus haut 28″. 3‴. Le 19. Juillet.
Au plus bas 27. 9. Le 15. Juillet.

La différence = 6‴.
Le milieu = 28″.
La hauteur moyenne pour tout le mois = 28″. 0,5‴.

Il a été:

1 Jour entre 27″, 9 à 10‴.
Le 15.

8 - - - 10 à 12.
Les 2. 3. 7. 8. 16. 24. 25. 29.

18 - - 28″, 0 à 2‴.
Les 1. 4. 6. 9. 10. 11. 12. 13. 14. 17. 18. 22. 23. 26. 27. 28. 30. 31.

4 - - - 2 à 3.
Les 5. 19. 20. 21.

II. *Le Thermometre de Réaumur.*

A 2 heures Après MIDI.

Au plus haut 26d. Le 24. Juillet.
Au plus bas 13d. Le 18. 19. Juillet.

La différence = 13d.
Le milieu = 19,5d.
La chaleur moyenne du mois, après midi = 19,6d.

Il

Il a été:

1 Jour entre 13^{d}. & 14^{d}.
Le 1.
3 - - 14^{d}. & 16^{d}.
Les 2. 18. 19.
7 - - 16^{d}. & 18^{d}.
Les 3. 4. 5. 15. 16. 17. 31.
6 - - 18^{d}. & 20^{d}.
Les 8. 9. 20. 21. 28. 30.
8 - - 20^{d}. & 22^{d}.
Les 6. 10. 11. 12. 13. 14. 22. 29.
4 - - 22^{d}. & 24^{d}.
Les 7. 23. 25. 26.
2 - - 24^{d}. & 26^{d}.
Les 24. 27.

MATIN ET SOIR.

Au plus haut 19^{d}. Le 24. Juil. soir.
Au plus bas 11^{d}. Le 2. & le 16.

La différence = 8^{d}.
Le milieu = 15^{d}.
La chaleur moyenne de la nuit = 15^{d}.
Variation totale du thermometre = 15^{d}.

III. *Les vents.*

1 Jour *N.E.* Le 21.

3 - *E.* Les 22. 23. 25.

4 - *S.E.* Les 1. 6. 24. 27.

3 - *S.* Les 7. 10. 28.

5 - *S.O.* Les 8. 9. 13. 20. 30.

11 - *O.* Les 2. 3. 4. 5. 11. 14. 15. 17. 19. 31.

4 - *N.O.* Les 12. 16. 18. 26.

Vent médiocre. Les 3. 5. 13. 17. 25. V.j.

IV. *État de l'Athmosphere.*

1 Jour ſerein. Le 21.

27 - à moitié couverts. Les 1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. 8. 9. 10. 11. 12. 13. 14. 16. 17. 19. 20. 22. 23. 24. 25. 26. 27. 29. 30. 31.

3 - couverts. Les 15. 18. 28.

Petite

Petite pluie. Les 3. 30. - - II. j.

Pluie copieuſe. Les 1. 2. 4. 7. 11. 12. 15. 16. 17. 28. 29. 31. - XII. j.

Orages au loin. Les 7. 10. 25. 27. IV. j.

Orages près, & ſur la ville, le 15; & très fort le 28. au matin.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

ITALIE.

Memorie della vita di Uliſſe Aldrovandi, *Medico e Filoſofo Bologneſe, con alcune lettere ſcelte d'uomini eruditi* &c. *Bologna 1774.* C'eſt à dire,

Mémoires concernant la vie d'*Ulyſſe Aldrovande*, Médecin & Philoſophe de Bologne, avec quelques lettres choiſies de divers ſavants &c. A Bologne 1774. in 8vo.

Mr. *Fantazzi*, Patricien & Sénateur de Bologne, à qui les Italiens doivent l'Hiſtoire du célebre Comte *Marſigli*, publie à préſent celle du grand Naturaliſte *Ulyſſe Aldrovande* ou *Aldrovandus*. C'eſt ainſi que Mr *Fantuzzi* conſacre ſa plume à l'honneur de ſa patrie, & des grands hommes qu'elle a produits.

Ulyſſe

Ulyſſe Aldrovande naquit à Bologne l'an 1522, d'une famille très-noble. Il n'avoit que ſix ans lorsqu'il perdit ſon pere. A l'age de douze ans il quitta ſa mere & alla chercher fortune à Rome, où le Cardinal *Campege*, ſon parent, le plaça chez un Évêque en qualité de Page. *Ulyſſe* quitta bientôt ſon Évêque & retourna à Bologne. Sa mere lui fit apprendre l'Arithmétique, & le mit dans un comptoir à Breſſe. Il ne tarda pas à ſe rendre à Bologne & de là à Rome, qu'il quitta bientôt pour retourner chez lui. Il étoit près de Bologne, lorsqu'il rencontra un Sicilien qui mendioit & alloit en pélerinage à St. *Jacques* de Compoſtelle. *Aldrovande* ſe joignit à lui, &, le bourdon à la main, il prit le chemin de la Galice, âgé de ſeize ans. Il y parvint, & en revint ſain & ſauf dans la réſolution d'aller à Jéruſalem. Le Sicilien ſon compagnon l'exhorta à ſe rendre chez lui. *Aldrovande* ſuivit ce conſeil; il étudia la Rhétorique & le Droit, qu'il abandonna ſubitement pour s'attacher

cher à la Philoſophie. Enſuite il paſſa à Padoue, où il apprit la Médecine. Après avoir fait de grands progrès dans ſes études, il ſe rendit à Bologne. L'Inquiſition le mit en priſon avec d'autres ſavants de Bologne ſoupçonnés de pencher pour le Luthéraniſme. Tous ces priſonniers furent envoyés à Rome; on reconnut leur innocence, & on leur rendit la liberté. *Ulyſſe* prit du goût pour les antiques, & il écrivit ſur ce ſujet pluſieurs mémoires qu'il donna à un de ſes amis. Il compoſa auſſi un petit traité Italien ſur les ſtatues de Rome. Ce petit ouvrage fut bientôt imprimé à Veniſe, & il eſt encore fort eſtimé des Italiens, & ſur-tout des Romains. A Rome *Ulyſſe* fit connoiſſance avec *Paul Jove*, qui de Médecin devint Evêque, & avec *Rondelet*, qui étoit Médecin du Cardinal de *Tournon*. Ces Meſſieurs lui inſpirerent du goût pour l'hiſtoire naturelle des poiſſons. Il ramaſſa avec eux des productions marines, qui furent le commencement de ſon célebre *Muſée*.

ſée. Enſuite il retourna Bologne, & ſe lia avec *Luc Ghini*, Profeſſeur en Botanique à Piſe, où *Aldrovande* le ſuivit & apprit la Botanique. En retournant chez lui, il paſſa par Padoue & y fit connoiſſance avec le fameux *Faloppe*, auſſi Profeſſeur en Botanique. Enfin il ſe rendit encore à Bologne, chargé de plantes qu'il avoit recueillies en herboriſant. En 1353, ſuivant le conſeil du Sénateur *Aldrovande*, ſon protecteur & parent, il prit le bonnet de Docteur en Médecine, & fut bientôt fait Profeſſeur en Philoſophie dans l'Univerſité de Bologne, où il enſeigna auſſi l'Hiſtoire Naturelle, & fut aggrégé au College de Médecine. Quelque temps après il alla à Trente, où ſe tenoit alors le célebre Concile.

Enfin *Ulyſſe* ſe rendit pour toujours à ſa patrie & à ſes études. A ſa requiſition, le Senat de Bologne fonda un jardin Botanique, & créa une charge d'Inſpecteur des préparations que, juſqu'alors, les Apothicaires faiſoient à leur fantaiſie. Il confia cette inſpection & le ſoin du

jardin Botanique à *Aldrovande*, qui réuſſit très-bien pour le jardin, & qui dans la charge d'inſpecteur eut le ſort des réformateurs; il y trouva des chagrins & des perſécutions. Enſuite il commença à faire imprimer ſes ouvrages, entrepriſe qui abſorba tous ſes revenus, & les ſommes que pluſieurs ſouverains lui envoyerent, enſorte que le pauvre *Aldrovande* ſuccomba ſous les travaux & les chagrins, & mourut en 1605, ſans poſtérité, quoiqu'il eut été marié deux fois. Il laiſſa au Senat ſon *Muſée* & ſa bibliotheque. Tous les ſavants connoiſſent les ouvrages qui parurent pendant la vie de l'Auteur; il en laiſſa un beaucoup plus grand nombre en manuſcrit.

La vie que nous annonçons, eſt très-bien écrite; elle eſt ſuivie de pluſieurs lettres d'hommes célebres, & précédée du portrait d'*Aldrovande*, & d'une médaille qu'on avoit gravée à ſon honneur.

Notizie della ſcoperta fatta in Padova di un ponte antico con una Romana iſcrizione. Padova 1773. C'eſt à dire,

Notices d'un ancien pont avec une inſcription Romaine, découvert à Padoue.

L'an 1773 on découvrit à Padoue une partie conſidérable d'un pont très-ancien. L'arc du milieu de ce pont portoit une inſcription Romaine. Cette découverte a donné lieu au petit traité que nous annonçons. On découvrit ce pont en travaillant à baiſſer le niveau d'une rue. L'inſcription eſt en trois lignes: la voici L. CLO. C. ALBARENIUS. C. POMPONIUS. Q... = NIUS. L. F. T. VLLA. C. POMPON... SCAPULA. ADLEGATEI. = PONTEM. FACIENDUM. D. D. S. LOCARU.... IDEMQUE PROBARUNT.

Ici la marque = dénote la ſéparation des lignes qui eſt dans l'original. Une partie de ce traité eſt deſtinée à expliquer l'inſcription. L'autre partie contient des remarques ſur la conſtruction

des ponts anciens, & ſur les changements qui ſont arrivés à la riviere ſur laquelle eſt ce pont. Il eſt à remarquer qu',entre une pierre & l'autre, on trouve dans ce pont une plaque de plomb, au lieu du ciment qu'on a coutume d'y mettre.

Storia della Letteratura Italiana di Girolamo Tiraboſchi *Bibliotecario del Sereniſſimo Duca di Modena, e Profeſſore ordinario nella Univerſità della ſteſſa Città. Tomo quarto, dall'anno 1183 fino all'anno 1300. Modena 1774.* C'eſt à dire,

Hiſtoire de la Littérature Italienne, compoſée par *Jerome Tiraboſchi*, Bibliothécaire de S. A. S. le Duc de Modene, & Profeſſeur ordinaire dans l'Univerſité de la même ville. Quatrieme Tome depuis l'an 1183 jusqu'à l'an 1300. Petit quarto.

Le premier & le ſecond volume de cette Hiſtoire parurent en 1772; & le troiſieme en 1773. Voici le quatrieme. Nous n'en dirons rien, parce que nous nous propoſons de donner un extrait, ou plu-

plutôt un abrégé de cette intéreſſante hiſtoire, perſuadés que tous les Littérateurs le verront avec plaiſir.

Viro celeberrimo Joh. Auguſto Erneſto, *Theologiæ atque Eloquentiæ in Lipſienſi Academia Profeſſori*, Antonius Joſeph *Comes a Turre Rezonici.* S. P. D.

A Mr. de la Lande, *Lecteur Royal en Mathématiques, cenſeur Royal, de l'Académie Royale des Sciences* &c. *A Parme, de l'imprimerie Royale*, 1774. Un Volume in 4to.

Ce ſont deux lettres du célebre Comte *Antoine Joſeph de la Torre di Rezzonico*, bien connu dans la République des lettres par ſon livre intitulé *Diſquiſitiones Plinianæ.*

Dans la premiere lettre, adreſſée en Latin à Mr. *Erneſti*, l'Auteur défend la maniere dont il a lu les paroles où *Pline* attribue aux Syro-Phéniciens l'invention de la catapulte, de la balliſte, & de la fronde; & à *Piſeus* Tyrrhénien celle de la trompette de cuivre. Le texte de

l'Auteur Latin, ſans ponctuation, eſt; *Catapultam Syrophanicas balliſtam & fundam æneam tubam Piſeum Tyrrhenum* &c. Le Traducteur de *Pline* rend ce texte ainſi; *La Catapulte* (fut inventée) *par les Syro-Phéniciens; la balliſte & la fronde par* Enée; *& la trompette par* Piſeus *le Tyrrhénien.* Notre Auteur montre qu'il faut l'expliquer comme nous venons de l'expliquer.

Enſuite il juſtifie la deſcription que *Pline* fait de l'Hiene dans ſon livre VIII.

Enfin il ſoutient, que tout ce qui forme à préſent le premier livre de l'Hiſtoire Naturelle de *Pline*, eſt réellement de cet Ecrivain.

La ſeconde lettre eſt adreſſée en François à Mr. de la *Lande.* L'article le plus important de cette lettre regarde l'Obélisque qui étoit à Rome dans le Champ de Mars. Selon Mr. le Comte, cet Obélisque étoit le gnomon d'un cadran ſolaire, & non d'une ſimple méridienne, comme l'a cru Mr. de la *Lande.*

Sa-

Salomoni, Libraire de Rome, publia l'an passé la traduction italienne de l'article *Voltaire* qui se trouve dans *les trois siecles de notre Littérature*, sous le titre de

Esame critico delle opere del Signor de Voltaire, *tradotto dall'idioma Francese con note.*

On auroit pu s'épargner la peine de faire cette traduction. Au reste, on la vante beaucoup, sur-tout à cause de la fidélité & de l'élégance qui y regnent.

Catalogus codicum latinorum Bibliothecæ Mediceæ Laurentianæ, sub auspiciis Leopoldi, *Reg. Princ. Hung. & Boioh. Archid. Austr. M. E. D.* Ang. Man. Bandinius. *J. V. D. Reg. Biblioth. Præf. recensuit, illustravit, edidit. Tom. I. in quo Sancti Patres latini & Scriptores ecclesiastici recensentur, operum singulorum notitia datur, plura nondum vulgata indicantur aut proferuntur, edita supplentur aut emendantur. Florentiæ anno 1774. in folio.* C'est à dire,

Ca-

Catalogue des livres latins qui ſe trouvent dans la Bibliotheque *Médiceo-Laurentiane.* Par Mr. *Bandini*, Docteur en Droit & Bibliothécaire. Tom. I. qui contient les S. Peres & les Auteurs eccléſiaſtiques latins. A Florence, 1774. Un Volume *in folio.*

Le ſavant Mr. *Bandini* publia, il y a quelques années, en trois volumes, le catalogue des livres grecs qui ſe trouvent dans la célebre Bibliotheque de Florence nommée *Médiceo-Laurentiane*, ou de *St. Laurent.* On trouve dans tous ces catalogues une érudition immenſe & beaucoup de critique.

Della Fiſica & della Chimica neceſſaria alla Artigleria, diſcorſo di Giuſeppe Maſtromattei, *Profeſſore di Filoſofia nel Real Collegio della Nunziatella. Napoli* 1773. *in 8vo.* C'eſt à dire,

Diſcours dans lequel on montre que la Phyſique & la Chymie ſont néceſſaires à l'Artillerie. Par Mr. *Joſeph Maſtromattei*, Profeſſeur en Phyſique &c. A Naples 1773. in 8vo.

C'eſt

C'eſt par le moyen de la Phyſique que l'on connoît la nature & les propriétés des corps que l'Artillerie employe; la confection de la poudre, le mêlange & la fonte des métaux, appartiennent à la Chymie. Il eſt impoſſible de bien ſervir l'Artillerie ſans Méchaniques, qui faiſant partie des Mathématiques mixtes ou appliquées, ſe fondent ſur la Phyſique &c.

Inſtituzioni Fiſico - Meccaniche per le Regie ſcuole d'Artigleria e Fortificazione. Dedicate a ſua ſacra Real Maeſtà da Aleſſandro Vittorio Papacino d'Antoni, *Direttore generale delle medeſime. Torino. Tom. I. & II. in 8o. grande.* C'eſt à dire,

Inſtitutions Phyſico - Méchaniques, à l'uſage des écoles royales d'Artillerie & de Fortifications; dédiés au Roi de Sardaigne par *Alexandre Victor Papacino d'Antoni,* Directeur général de ces écoles. A Turin. Tomes I. & II. grand 8vo.

Mr.

Mr. d'*Antoni* eſt avantageuſement connu dans la République des Lettres par ſon *Eſame della polvere*, qui, à ce qu'il nous ſemble, a été traduit en François. Cette traduction pour le dire en paſſant, auroit acquis un nouveau mérite, ſi ſon Auteur y avoit joint les ſavantes remarques que Mr. *Tempelhoff*, Capitaine d'Artillerie au ſervice de S. M. le Roi de Pruſſe, a ajoutées à la traduction Allemande qu'il a donnée du même ouvrage.

Dans celui que nous annonçons, Mr. d'*Antoni* a renfermé les connoiſſances de Phyſique & de Mathématiques néceſſaires aux Officiers d'Artillerie pour ſe conduire avec connoiſſance de cauſe, & ſortir de cette routine, qui n'ayant pour fondement qu'une pratique aveugle, laiſſe les choſes telles qu'elle les a trouvées, ou induit en erreur ceux qui tentent de leur donner quelque nouveau degré de perfection.

Le premier tome traite de la Phyſique en 8 chapitres. Les 5 ſuivants expliquent la ſtatique; & les 7 derniers la Dy-

Dynamique. Les 5 premiers chapitres du second tome enseignent l'Hydrostatique; & les 7 derniers parlent des machines de Méchanique.

De motu &c. Auctore Andrea Spagnio, *Sacerdote Florentino. Romæ*, 1774. C'est à dire,

Du mouvement &c. Par Mr. *André Spagni*, Prêtre de Florence. A Rome 1774. in 4to.

C'est un traité fort étendu, divisé en seize parties. Dans le commencement on agite quelques questions scholastiques, qui ne sont plus à la mode chez nous; si le mouvement existe; si le mouvement instantanée est possible &c. Ensuite on passe à des questions plus importantes, si la quantité du mouvement est toujours la même dans le monde; si le mouvement est essentiel à la matiere &c. On y parle même des systêmes de *Tycho* & de *Copernic*, & l'on tâche de prouver que la Philosophie ne peut décider lequel des deux est vrai; qu'il faut pour celà une révélation. Nous trouvons que

la

la Philoſophie met hors d'atteinte la vérité du ſyſtême de *Copernic*. Suivent la Géoſtatique, l'Hydroſtatique, la compoſition du mouvement, le mouvement des projectiles, l'examen des machines ſimples, & de quelques machines compoſées. Mr. *Spagni* a compoſé d'autres traités philoſophiques.

Iſtruzioni ſulla nuova manifattura dell'olio introdotta nella Calabria dal Marcheſe Domenico Grimaldi di Meſſimeri, *Patrizio Genoveſe, ſocio ordinario e corriſpondente della Accademia de' Georgifili di Firenze, della Società di Agricultura di Parigi e di Berna. Napoli 1773.* C'eſt à dire,

Inſtructions ſur la nouvelle manufacture d'huile introduite dans la Calabre par le Marquis *Dominique Grimaldi de Meſſimere*, Patricien de Genes &c. A Naples, 1773. in-8vo.

L'huile d'olive eſt une denrée de grand uſage. Pour parvenir à en augmenter la quantité & à en améliorer la qualité, Mr. le Marquis *Grimaldi* a étudié ce qu'en

ont

ont écrit les auteurs qui ont traité de l'Agriculture & de l'Hiſtoire naturelle, tant anciens que modernes, Grecs, Romains, Italiens; il a parcouru la France & l'Italie pour examiner les différentes méthodes qu'on y ſuit; il a fait des expériences en grand, qui lui ont ſi bien réuſſi que ſa méthode a été adoptée par pluſieurs cultivateurs. Enfin il a compoſé l'ouvrage que nous annonçons, où il enſeigne la meilleure maniere de propager les oliviers, de les cultiver, de les tailler, de cueillir les olives, & d'en exprimer l'huile. Il n'a oublié, ni de faire ſentir les inconvénients des pratiques différentes de la ſienne, ni d'expliquer & de mettre ſous les yeux par des figures, les machines & les inſtruments néceſſaires.

Dell' acqua ſalubre, e bagni di Nocera. Roma, 1774. C'eſt à dire,

De l'eau ſalutaire, & des bains de Nocere. A Rome, 1774. in 4to.

On attribue ce traité à Mr. *Maſſimi*, jeune Médecin, qui a donné d'autres preu-

preuves de ſon ſavoir. Nocere eſt une ville épiſcopale, au Duché de Spolete, dans les Etats du Pape. Près de Nocere eſt une ſource d'eau connue en Italie; elle fait le ſujet de ce traité, qui eſt diviſé en ſept chapitres. Le premier roule ſur la ſituation, l'air, le ſol de Nocere, & les aliments qu'il fournit. Le ſecond offre une deſcription claire de la ſource, des bains &c. Dans le troiſieme on trouve l'hiſtoire de la découverte & de la célébrité de cette eau. Les animaux en ont montré les vertus; les payſans ont profité de cette découverte, & enfin les Médecins ont fait uſage de cette eau. Pluſieurs Auteurs italiens, entr'autres le fameux *Faloppe*, en ont parlé. Le quatrieme chapitre eſt deſtiné à l'analyſe chymique de cette eau; elle eſt très-légere, & très-pure; tout ce qu'elle contient d'hétérogene ſe réduit à une très-petite quantité de terre bolaire, qui ne donne aucune vertu à l'eau. Le cinquieme chapitre traite de ſes vertus générales, qui ſont principalement de rendre

dre les humeurs plus fluides, d'ouvrir les canaux, & d'adoucir les acretés. Dans le fixieme l'Auteur détaille les maladies auxquelles cette eau convient. Dans le dernier il explique la maniere de faire uſage de l'eau de Nocere, & ce qu'on doit obſerver durant la cure.

De jure Chriſti *Domini ad regnum temporale Judæorum, diſſertatio R. M.* Mariæ Petronillæ *ab* Aſſumptione, *e congregatione ſanctimonialium immaculatæ conceptionis Aſculi in Piceno, quam in publicum edit* Joannes Leonardi *de* Monte Alto. *S. T. D. & Primicerius eccleſiæ cathedralis Montis Alti, nec non ejusdem civitatis Pro-Vicarius generalis. Jeſi, 1774.* C'eſt à dire,

Du droit de notre Seigneur *Jeſus-Chriſt* à la couronne temporelle des Juifs; par la Mere *Marie Petronelle* de l'Aſſomption &c. A Jeſi, 1774. in 4to.

Nous annonçons cette diſſertation, parce qu'elle nous préſente un phénomene littéraire fort remarquable. Cette piece eſt l'ouvrage d'une religieuſe de vingt-cinq

cinq ans, verſée dans le Latin, dans le Grec, dans l'Hebreu, dans l'Eſpagnol, dans le François, & ſavante en Philoſophie & en Mathématiques. Sa modeſtie lui auroit fait ſupprimer cette diſſertation, comme bien d'autres; mais Mr. *Leonardi* l'a voulue publier pour donner un échantillon des talents de cette religieuſe.

Opuſcula Mathematica auctore Petro Giannini, *dicata Regiæ Celſitudini* Petri Leopoldi *Archiducis Auſtriæ, Principis Realis Hungariæ ac Bohemiæ, Magni Ducis Etruriæ &c. Parmæ, ex Typographia Regia, 1773.* C'eſt à dire,

Opuſcules mathématiques de *Pierre Giannini* &c. A Parme, 1773. in 8vo.

Dans le premier opuſcule, l'Auteur donne une théorie générale du mouvement d'un fluide qui ſort d'un vaſe percé d'une ouverture quelconque. Cette théorie ne dépend point de la figure & de la hauteur de la *cataracte*, ou du tourbillon que l'eau, en ſortant, forme autour du trou; & elle peut être appliquée aux diver-

diverſes circonſtances. Le ſecond opuſcule traite des Cycloïdes allongées ou accourcies. Le troiſieme nous offre la reſtitution du traité *de la ſection déterminée* qu'*Apollonius* compoſa, & qui s'eſt perdu. Mr. *Giannini* dans cet opuſcule ſe ſert avec beaucoup d'intelligence de l'analyſe des anciens.

Dans un extrait des voyages manuſcrits de Mr. *Pingeron*, ancien ingénieur de la Forteresſe de Zamoſch en Pologne, il eſt dit que l'induſtrie des Genevois eſt parvenue à dompter l'impétuoſité des torrents, en leur oppoſant des grands paniers d'oſier remplis de gros cailloux. J'ai vu, il y a cinquante ans, la même choſe pratiquée en Italie, ſur-tout le long de l'Arne en Toſcane. Je ne prétends pas enlever à Geneve l'honneur de cette invention. Il faudroit ſavoir en quel pays cette reſſource, qui eſt excellente, a été premiérement pratiquée; & c'eſt ce que j'ignore. Je me contente de rapporter le fait que Mr. *Pingeron* ſemble avoir ignoré.

FRANCE.

Nous avons donné dans le Journal précédent le *proſpectus de la Gazette des Banquiers.* Nous croyons devoir ajouter les réflexions de l'Auteur ſur les avantages de cette Gazette. C'eſt l'Auteur qui parle.

Le proſpectus que j'ai publié, ſuffit pour faire connoître aux négociants l'utilité de ma Gazette. Mais aujourd'hui que le goût des ſpéculations de commerce s'eſt emparé de tous les eſprits, que perſonne n'en dédaigne les connoiſſances, & qu'on commence à accorder à ceux qui s'y diſtinguent, la conſidération qu'ils méritent; on peut entrer dans les détails de cette ſcience importante, & les rendre intéreſſants pour tous les Lecteurs.

Comment conſerver l'équilibre entre le prix d'une denrée quelconque, & la valeur *intrinſeque*, ſi on n'eſt régulièrement inſtruit des variations de cette même denrée dans tous les lieux où elle croît, dans ceux qui lui ſervent d'entre-

pôt,

pôt, & dans ceux même où le Spéculateur la transporte? L'abondance ou la rareté d'une denrée en augmente ou en diminue le prix: mais cela ne donne pas à ce prix la proportion qu'il devroit avoir, parce qu'on ignore presque toujours la quantité de telle ou telle marchandise qui se trouve dans les villes de commerce où elle est ordinairement déposée. Si le négociant avoit des connoissances plus étendues, des relations plus fréquentes, & des renseignements sur la vérité desquels il n'eût aucun doute à former, il ne borneroit pas ses spéculations au pays dans lequel il se trouve; il ne recevroit pas la loi du riche qui emmagazine toute la denrée, pour y mettre lui-même le prix; il s'accoutumeroit à aller à la source, à profiter des circonstances favorables que lui présenteroient les variations subites, & souvent inattendues, de la denrée dont il voudroit s'approvisionner: on peut démontrer cette vérité par des exemples très-simples, & à la portée de ceux mê-

me qui n'ont aucune connoiſſance de commerce.

Les Marchands de Paris, qui font venir des marchandiſes des pays étrangers, emploient, pour en faire le rembourſement, des moyens diſpendieux qu'ils pourroient éviter; les uns ſont accoutumés à faire tirer ſur eux pour le montant de la ſomme qu'ils doivent; les autres ont l'habitude de la remettre: enſorte que ces Marchands ne profitent que par hazard des avantages que leur préſente ſouvent la variation des changes. Mais les circonſtances ne ſont pas toujours les mêmes; & ils font par habitude, & peut-être par ignorance, une mauvaiſe opération dans le moment même où ils en auroient pu faire une très-bonne: ce raiſonnement deviendra plus clair en donnant un exemple de l'opération dont je viens de parler.

Je ſuppoſe qu'un Marchand de Paris ait donné ordre à ſon correſpondant de Hollande de lui envoyer pour 10000 florins d'épiceries, & de tirer ſur lui à

vue

vue pour le rembourſement de cette ſomme; le change de Paris ſur Amſterdam étant à 55 $\frac{1}{8}$, celui d'Amſterdam ſur Paris à 54 $\frac{1}{4}$ à vue, le Marchand aura à payer à Paris 22045 liv. 17 ſ. 4 d., au lieu que s'il avoit remis les 10000 florins en papier ſur Amſterdam, à deux uſances, il n'auroit eu à débourſer que 21884 liv. 1 ſ. 4 d.; c'eſt à dire, 21768 liv. pour la remiſe, & 116 liv. 1 ſ. 4 d. pour l'eſcompte de deux mois à deux pour cent par an, & les deux courtages de Paris & de Hollande à un pour mille: enſorte qu'il auroit gagné dans cette opération 161 liv. 16 ſ. 4 d.

Suppoſons à préſent qu'un négociant de Paris ait donné ordre à ſon correſpondant de Hambourg de lui envoyer pour 10000 marcs de cuivre en roſette, & qu'il faſſe la proviſion de ces 10000 marcs en prenant ſur la place du papier ſur Hambourg; le change de Paris ſur Hambourg étant à 182 liv. $\frac{1}{4}$, & celui de Hambourg ſur Paris à 26 $\frac{1}{4}$ à vue, le négociant débourſera à Paris 18225 liv.

pour les 10000 marcs, 22 liv. 18 ſ. pour le courtage, & payera encore 91 liv. 4 ſ. à Hambourg pour l'eſcompte de ſa remiſe à raiſon de trois pour cent par an: enſorte qu'il aura déboursé 18339 liv. 2 ſ., au lieu que s'il avoit donné ordre de tirer ſur lui à vue, il n'auroit eu à payer que 18285 liv. 12 ſ., & il auroit gagné dans cette opération 53 liv. 10 ſ. Ces deux exemples ſuffiſent pour faire voir les avantages que peut avoir le Spéculateur ſur celui qui ſuit machinalement une routine aveugle. Je pourrois y ajouter le détail des autres combinaiſons que pourroit faire le négociant qui a des fonds à rembourſer dans les pays étrangers, en y envoyant du papier, dont la négociation eſt aiſée; en remettant, par exemple, en Hollande du papier ſur Hambourg, Londres, &c., à Hambourg du papier ſur Amſterdam, Londres, &c.: mais ces détails me feroient paſſer les bornes que je me ſuis preſcrites dans ces réflexions; d'ailleurs j'en ai dit aſſez pour ceux qui voudront m'en-

n'entendre. J'obſerverai ſeulement que ce que je viens de dire des Marchands de Paris, doit s'entendre de tous les Négocians de l'Europe, relativement aux pays d'où ils tirent des marchandiſes & de ceux où ils en envoyent.

Je penſe que les Négocians & les Marchands, en ſe donnant la peine de faire quelques calculs, pourront ſouvent profiter des avantages que je viens de leur indiquer: ces renſeignements pourront encore être très-néceſſaires à une infinité de perſonnes qui n'en ſoupçonnent pas l'utilité.

Les Voyageurs qui paſſent d'un Royaume à l'autre, ne veulent pas ſe charger d'argent, à cauſe de l'embarras du tranſport & de la difficulté qu'ils auroient à l'échanger; ils ſont donc obligés d'aller chez un Banquier échanger leur argent pour des lettres de change ſur le lieu où ils veulent aller; ce Banquier prend $\frac{1}{2}$ pour cent (*) pour la commiſſion de ſon

(*) On ne donne pas ordinairement l'explication de ces deux demi pour cent; ils ſont pris ſur le prix

correſpondant, & ½ pour cent pour la ſienne : le Voyageur perd donc un pour cent ſur ſon argent. Il en eſt de même d'un Particulier qui veut faire tenir ou retirer de l'argent d'un Royaume étranger ; s'ils étoient inſtruits les uns & les autres du cours de la place, ils iroient y prendre le papier qui leur ſeroit néceſſaire ; s'ils s'adreſſoient à des Banquiers, ils ne payeroient la commiſſion que pour le papier qui ſeroit fait exprès pour eux, & ſuivroient le cours pour celui qui, ayant déjà circulé dans le commerce, devient une marchandiſe qui, ſi on peut s'exprimer ainſi, a acquitté tous les droits dans les mains de celui qui en a été le premier poſſeſſeur.'

Voici

prix du change qu'on paſſe alors au-deſſous du cours. Je ne prétends pas inſinuer que tous les Banquiers perçoivent ce même droit ; quand on a voyagé en négociant dans les principales villes de commerce de l'Europe, on peut rendre compte d'une infinité de pratiques dont on n'entend accuſer perſonne en particulier.

Note de l'Auteur.

Voici encore un exemple de l'avantage des cours de change que je propoſe. Le papier ſur Bordeaux, Bayonne, Nantes, &c., perd $\frac{3}{4}$ pour cent, plus ou moins, ſuivant les circonſtances. Si un Particulier veut aller d'une ville dans une autre ville, il porte ſon argent chez un Banquier, qui lui donne une lettre de change en retenant ſa commiſſion & celle de ſon correſpondant; le Voyageur perd un pour cent, quoiqu'il dût naturellement gagner $\frac{3}{4}$ pour cent: cet exemple peut ſervir pour tous les Royaumes de l'Europe, relativement à leurs villes de commerce. Je n'ai point envie en donnant ces renſeignements, de nuire ni de faire des reproches à perſonne, je parle trop généralement pour qu'on puiſſe me ſavoir mauvais gré de mes réflexions: je n'ai en vue que l'utilité publique; & en m'occupant de ce qui peut y contribuer, je ne dois pas craindre d'apprendre à tout le monde ce que chacun a intérêt de ſavoir.

La connoiſſance du cours des marchandiſes eſt encore plus importante que celle du cours des changes; parce qu'il n'y a presque perſonne à qui elle doive être étrangere: tout le monde conſomme, & veut ſpéculer ſur les denrées à ſon uſage. La comparaiſon des cours des marchandiſes de toutes les villes commerçantes de l'Europe, produira un grand nombre de ſpéculations auxquelles on ne penſe pas; je vais en indiquer quelques unes qui donneront une idée de toutes celles qu'on peut faire dans ce genre:

L'indigo cuivré valoit à Bordeaux 8 liv. 15 ſ. la livre, dans le temps où il valoit à Rouen de 9 liv. 18 ſ. à 10 liv. 6 ſ.; le bleu violet mêlangé valoit à Bordeaux 10 liv. dans le temps où il valoit 9 liv. à 9 liv. 10 ſ. à Nantes.

Le café moka à Bordeaux 1 liv. 15 ſ., à Rouen 1 liv. 18 ſ.

La canelle à Bordeaux 10 liv. 10 ſ., à Rouen 15 liv.

Cacao

Cacao caraque à Bordeaux 1 liv. 7 ſ. à 1 liv. 8 ſ. la livre; à Bayonne 1 liv. 13 ſ.

Café fin de la Martinique à Bordeaux 12 ſ. la livre, à Rouen 16 ſ.

Sucre, premiere qualité, à Bordeaux 56 à 58 liv. le quintal, à Rouen 69 à 70 liv., les communs dans la même proportion.

Il peut réſulter de cette comparaiſon une infinité de combinaiſons utiles pour le Marchand de Paris, & pour les Spéculateurs de toutes les villes de l'Europe.

En parlant des marchandiſes, je parlerai des vins qui font la richeſſe de pluſieurs de nos Provinces; & quand on en ſaura exactement le cours dans toutes les villes où le Spéculateur les a tranſportés, on ne ſera pas dans le cas d'en envoyer dans celles où ils ſont quelquefois à meilleur marché que dans lieu même d'où on les tire. La Hollande tire beaucoup de vins de Bordeaux, les frais n'en ſont pas conſidérables; il eſt ſouvent arrivé qu'après y en avoir beaucoup envoyé pendant l'hiver, & les gelées ayant

fait perdre l'eſpoir de la récolte ſuivante, les Spéculateurs l'ont acheté plus cher à Bordeaux, qu'ils ne le vendoient en Hollande; ce que je dis de Bordeaux par rapport à la Hollande, peut s'entendre de tous les lieux où l'on récolte des vins, & de ceux où on les tranſporte. Si on en avoit réguliérement le cours, & ſi on en connoiſſoit la quantité dans chaque Province, on ne tomberoit jamais dans ces erreurs; & ſi on étoit inſtruit à Paris du prix des vins du midi & des frais de tranſport, on en feroit venir dans certaines années où ils coûteroient un tiers moins que les vins de Bourgogne, Baugency, & même que celui des environs de Paris: les hôpitaux retireroient peut-être de grands avantages de cette concurrence, & les Marchands qui les approviſionnent, pourroient, en diminuant leurs prix, faire de plus grands profits.

La comparaiſon du prix des aſſurances ſera fort utile pour tous les négociants de Paris & des villes qui n'ont pas

de

de port de mer; les Parisiens ont la folie de faire le commerce de mer, & la plupart n'en ont aucune connoissance. Mais on veut mettre son argent sur des vaisseaux, (c'est le terme dont se servent ceux qui font ce commerce à Paris). Dés pertes souvent répétées ont corrigé quelques Particuliers d'un goût ruineux, quand il n'est pas réfléchi. On envoye des marchandises à un négociant sans savoir si elles sont propres pour le lieu auquel on les destine; on les fait assurer à la Chambre de Paris, & on ne pense pas qu'on peut faire assurer ailleurs à bien meilleur marché; on les embarque, & elles restent souvent invendues à l'Amérique. Si on a eu des retours, la commission dans le lieu de l'embarquement, celle qu'il faut distraire pour la vente à l'Amérique; & les frais qu'entraînent nécessairement ces sortes de spéculations pour ceux qui en sont éloignés, absorbent presque toujours les profits, & souvent une partie du capital. Je ne veux pas dire par là que le commerce de l'A-

mérique soit ruineux ; mais j'observe qu'il faut le connoître, & que c'est cette connoissance qui peut donner aux négociants éloignés des ports de mer, cet esprit d'économie commerçante, si nécessaire pour faire le commerce. Un négociant de Paris qui veut envoyer, par exemple, des marchandises à Saint-Domingue, doit considérer d'abord quelles sont les marchandises qui y sont propres dans le temps où il veut faire sa spéculation, quel est le port de mer où le fret & l'assurance sont au plus bas prix ; enfin il doit avoir beaucoup de connoissances qu'il ne pourra puiser que dans ma Gazette, puisqu'elles supposent une continuité de relations qu'un Particulier ne peut jamais avoir.

L'or qui sert à la fabrication des monnoyes de Portugal, vient de Brésil en lingots. L'or fin vaut 11200 res l'once, la vente n'en est pas permise dans le commerce, ceux qui en apportent du Brésil, sont obligés de le vendre à la monnoye : cela n'empêche cependant pas qu'on n'en

vende

vende beaucoup aux négociants étrangers qui ſont ſeuls ce commerce; il eſt aiſé d'en calculer les avantages, quand on peut exporter cet or en Angleterre, en Hollande, ou en France. Les Portugaiſes valent actuellement à Paris 717 l. le marc; on ſait qu'elles ſont au titre de 22 karats. L'or fin doit valoir, par conſéquent, 827 liv. $\frac{3}{11}$. Or, en ſuppoſant le change de Portugal ſur Paris à 465 res par écu, (il roule ordinairement de 450 à 490), cet or fin ne reviendroit à Paris qu'à 578 liv. le marc: mais comme le poids de Portugal eſt plus léger que le nôtre d'environ ſix pour cent, & qu'on peut compter ſur neuf pour cent pour les frais de commiſſion, aſſurance & tranſport; cet or coûteroit à Paris 664 liv. 14 ſ.; ainſi il y auroit 165 liv. à gagner par marc, ce qui ſeroit un profit très-conſidérable. Il faut obſerver d'ailleurs que le négociant accrédité pourroit faire ce profit ſans rien débourſer; parce qu'on tire ſur Paris à deux uſances, & que ce temps eſt plus que ſuffiſant pour

rece-

recevoir l'or & le vendre. Voilà encore un de ces exemples frappants qui démontreront à tout le monde les avantages de la Gazette des Banquiers, &c. Le calcul que je viens de faire, quoique très-simple, eſt encore très-peu connu; quand il aura fermenté quelque temps dans la tête de nos Spéculateurs, l'or de Portugal deviendra commun en France, l'abondance de cette précieuſe denrée en diminuera le prix, & l'État partagera en ſilence les profits du négociant.

Les détails dans lesquels je viens d'entrer ſur les avantages de la Gazette des Banquiers, Négociants, &c., en feront ſentir l'utilité, non-ſeulement pour les commerçans, mais encore pour ceux qui auront affaire à eux. Les Particuliers même qui n'auront avec eux aucune relation, verront avec plaiſir les reſſorts qui font mouvoir cette grande machine, & auront de la peine à concevoir que ces reſſorts, qui changent tous les jours, la tiennent continuellement dans un parfait équilibre. Je n'avancerai pas, comme

un

un Auteur moderne, que tout le monde, jusqu'au mendiant, eſt commerçant; je ne dirai pas même que ma Gazette pourra augmenter le nombre de ceux qui font le commerce: mais j'ai déjà de bonnes raiſons pour croire que tout le monde s'y intéreſſera, & ſera bien aiſe d'en être inſtruit.

Sur la législation du Commerce des grains. A Paris, chez *Piſſot* Libraire, Quai des Auguſtins. 1 Vol. in 8vo. 1775.

Quoique Mr. *Neker* n'ait pas mis ſon nom à la tête de cet ouvrage vraiment patriotique, on ſait qu'il eſt de lui, & il ne fait pas moins d'honneur à la ſenſibilité de ſon cœur, qu'à la juſteſſe de ſon eſprit, & à la ſageſſe de ſes vues. L'Auteur a mérité une couronne Académique pour l'éloge qu'il a fait du grand *Colbert;* on lui en doit une civique pour le livre qu'il vient de publier. Rien de plus propre en effet que cet ouvrage à rendre tous les gouvernements plus attentifs ſur les véritables ſources du bonheur

heur public, pour empêcher qu'elles ne ſe détournent ou ne s'épuiſent par une exportation trop libre des grains hors du royaume, ou par la hauſſe trop arbitraire & conſtante de leurs prix. Peut-on penſer ſans frémir, que la vie de pluſieurs millions de citoyens, qui ne ſubſiſtent que par leur travail, peut tout d'un coup, par l'inadvertence de l'adminiſtration, ſe trouver entre les main de quelques propriétaires barbares, ou dans celles d'une poignée d'accapareurs avides & inſatiables?

Traité de la diſſolution des métaux, par Mr. *Monnet* Minéralogiſte de France, des Académies de Stockholm, de Rouen &c. 1 Vol. in 8vo. A Paris, 1775. chez *Didot* Libraire, rue pavée.

Chymie expérimentale & raiſonnée, par Mr. *Baumé* Maître Apothicaire de Paris, Démonſtrateur en Chymie, de l'Académie Royale des Sciences. Chez *Didot* Libraire, Quai des Auguſtins. Paris, 1775. 3 Vol. in 8vo.

Zély,

Zély, ou la difficulté d'être heureux, roman Indien, ſuivi de *Zima*, & *des amours de Victorine*, *& de Philogene*, par Mr. *Dautu*. Paris, 1775. chez la veuve *Ducheſne*, rue St. Jacques. 1 Vol. in 8vo. de 166 pag. avec gravures.

Théatre de campagne, par l'Auteur des proverbes dramatiques (Mr. *Carmontel*). Paris, 1775. chez *Ruault* Libraire, rue de la Harpe. 4 Vol. in 8vo.

Penſées ſur la religion naturelle & révélée, ſuivies de quelques découvertes importantes ſur la philoſophie & ſur la theologie, & de réflexions ſur l'incrédulité; traduites de l'Anglois de Mr. *Forbes*, avec des notes. Paris, 1775. 1 Vol. in 8vo. de 500 pages, prix 4 liv. 10 ſols broché. Chez *Coſtard* Libraire, rue St. *Jean* de Beauvais.

Obſervations ſur l'art du comédien & ſur d'autres objets concernant cette profeſſion en général; avec quelques extraits de différents Auteurs, & des remarques analogues au même ſujet. Ouvrage deſtiné à de jeunes Acteurs & Actrices;

par

par Mr. *Dhannetaire*, ancien Directeur des Spectacles de la Cour de Bruxelles & penſionnaire de S. A. R. le Prince *Charles* de Lorraine. Nouvelle édition corrigée & augmentée de beaucoup d'anecdotes & de pluſieurs notes ou obſervations nouvelles. Paris, 1775. 1 Vol. in 8vo. de près de 500 pag. Chez la veuve *Ducheſne*, rue St. *Jacques*.

*Éclairciſſements demandés à Mr. N** ſur ſes principes économiques & ſur ſes projets de législation, au nom des propriétaires fonciers & des cultivateurs françois; par Mr. l'Abbé Baudeau.* Paris, 1775. 1 Vol. in 8vo. de plus de 300 pag. Chez *La Combe* Libraire, rue *Chriſtine*. Ce livre contient une réfutation de celui de Mr. N**.

Analyſe de l'ouvrage intitulé: de la législation & du commerce des grains; brochure de 60 pag. A Paris 1775. Chez *Piſſot* Libraire, Quai des Auguſtins. Cette brochure eſt auſſi deſtinée à diſcuter les principes établis dans l'ouvrage de Mr. N**.

Les

Les amis de l'humanité ne peuvent que voir avec plaisir des matieres aussi intéressantes traitées & approfondies par des Auteurs tels que ceux qu'on vient de nommer, lesquels paroissent animés d'un zele égal pour le bien public. Leur écrits sont bien dignes de fixer l'attention des souverains jaloux de faire le bonheur de leurs sujets.

Moyens d'extirper l'usure, ou projet d'établissement d'une caisse de prêt public à six pour cent sur dettes actives, effets au porteur, effets de commerce, loyers, fermages, contracts & obligations; à huit pour cent sur nantissements mobiliers, moderé à six pour les ouvriers, laboureurs, artisans, jusqu'à 200 liv., & gratis aux pauvres, pour un mois, jusqu'à 12 livres. Projet formé d'après les loix relatives à ces sortes d'établissements, suivi de plusieurs plans pour en faire & assurer les fonds; par un avocat au Parlement. Un Vol. in 12mo. de plus de 300 pages. Prix 3 liv. broché. A Paris, 1775. chez l'*Esclapart* Libraire,

braire, Quai de Gesvres, & chez l'Auteur, rue Ste. *Apolline.*

A la tête de l'ouvrage se lisent ces paroles d'*Henri* IV.: „Si l'on ruine mon „peuple, qui me nourrira? qui soutien„dra les charges de l'état? Vive Dieu! „s'en prendre à mon peuple, c'est s'en „prendre à moi.„ Paroles admirables! dignes de servir d'épigraphe à bien d'autres livres, qu'on pourroit faire pour prévenir la ruine, & empêcher la misere de ce peuple qu'*Henri* IV. aimoit tant.

Médecine domestique, ou traité des moyens de se conserver en santé, de prévenir ou de guérir les maladies par le régime & les remedes simples: ouvrage utile aux personnes de tout état, & mis à la portée de tout le monde; par *Guillaume Buchan* M. D. du College Royal des Médecins d'Edimbourg; traduit de l'Anglois par *J. D. Duplanil*, Docteur en Médecine de la Faculté de Montpellier, & Médecin ordinaire de S. A. R. Mgr. le Comte d'Artois. Tom. 1. d'environ 500 pages. Prix 2 liv. 10 sols bro-

broché. A Paris, chez *Desprez*, imprimeur du Roi, rue St. *Jacques*. Le second Vol. paroîtra incessamment.

Dictionnaire des eaux minérales, contenant leur histoire naturelle, des observations générales & des notices particulieres sur différentes fontaines; une bibliographie hydraulique; différentes méthodes pour analyser ces eaux, & pour en faire d'artificielles; auxquelles on a joint la liste des différents endroits où se trouvent les eaux minérales, dont il est fait mention dans cet ouvrage: le tout sur les principes & d'après les observations de Mrs. de *Lassour*, premier Médecin de la Reine; *Morand*, de l'Académie Royale des Sciences; *Missa*, Docteur en Médecine; *Raulin*, Docteur en Médecine & Médecin du Roi; & de Mrs. le *Roy*, *Monnet*, *Coste*, &c. par l'Auteur du Dictionnaire des plantes, du Dictionnaire vétérinaire &c. 2 Vol. in 8vo. Prix 10 liv. broché. A Paris, chez *Costard* Libraire, rue St. *Jean* de Beauvais.

Re-

Recherches hiſtoriques & phyſiques ſur les maladies épizootiques, avec les moyens d'y remédier dans tous les cas; publiées par ordre du Roi; par Mr. *Paulet*, Docteur en Médecine des Facultés de Paris & de Montpellier. 2 Vol. in 8vo. Paris, 1775. chez *Ruault* Libraire, rue de la *Harpe*.

Hiſtoire de la ville de Rouen, Capitale du pays & Duché de Normandie, depuis ſa fondation juſqu'en l'année 1774. ſuivie d'un eſſai ſur la Normandie littéraire. Par Mr. *S*** avocat au Parlement de Rouen. 2 Vol. in 12mo. A Rouen, chez *Boucher* le jeune, Libraire, rue Gauterie, & chez les Libraires de Paris.

Mémoire militaire préſenté au Roi de France, lors de ſon ſacre à Rheims, le 12 Juin 1775.

Ce mémoire auquel ſont jointes les pieces juſtificatives a été publié par Mr. de *Ponsladon* Rhémois; il eſt écrit avec force. L'Auteur s'y plaint des injuſtes perſécutions qu'il a eſſuiées dans le dernier

nier corps où il a ſervi, & demande à être dédommagé de ſes pertes par un remplacement analogue à ſes ſervices.

Les Courtiſannes ou l'école des Mœurs, Comédie en trois actes en vers, par l'Auteur de la Comédie des Philoſophes (Mr. *Paliſſot*). A Paris, chez *Moutard* Libraire, Quai des Auguſtins.

Dictionnaire poétique d'éducation, où ſans donner de préceptes, on ſe propoſe d'exercer & d'enrichir toutes les facultés de l'ame & de l'eſprit, en ſubſtituant les exemples aux leçons, les faits aux raiſonnements, la pratique à la théorie. Par Mr. *de la Croix*. Paris, chez *Vincent* Libraire, rue des Mathurins.

Bibliotheque littéraire, hiſtorique & critique de la Médecine ancienne & moderne, par Mr. *** Profeſſeur de la Faculté de Médecine de Paris.

Cet ouvrage eſt deſtiné à faire connoître les ouvrages, la doctrine & les talents, ainſi que les perſonnes des plus célebres Médecins de tous les pays, & de tous les ſiecles. Les Chirurgiens,

les Anatomiſtes, les Chymiſtes, & les Botaniſtes, qui ſe ſont diſtingués dans leur art, y trouveront auſſi leur place. On propoſe cette Bibliotheque intéreſſante par ſouſcription, laquelle ne ſera ouverte que jusqu'au 1 Septembre de cette année 1775. Elle contiendra huit Volumes in 4to. de près de 80 feuilles d'impreſſion chacun. Le premier paroîtra dans le mois de Novembre prochain, & les ſuivants ſucceſſivement de quatre mois en quatre mois. Le Volume ſera de 7 livres pour les ſouſcripteurs, & de 10 livres pour ceux qui n'auront pas ſouſcrit. C'eſt Mr. *Robillon*, Négociant à Paris, rue Bourg l'Abbé, qui reçoit les ſouſcriptions.

L'art d'aimer. & poéſies diverſes de Mr. *Bernard*. 1 Vol. in 8vo. avec des gravures. A Paris, chez *Lejay* Libraire, rue St. *Jacques*.

Cérémonial du ſacre des Rois de France, précédé d'une diſſertation ſur l'ancienneté de cet acte de religion, ſur les motifs de ſon inſtitution &c. 1 Vol.

in

in 8vo. Prix 1 liv. 16 ſols; chez *Desprez* Imprimeur, rue St. *Jacques* à Paris.

Éloge de Marc-Aurele, par Mr. *Thomas* de l'Académie Françoiſe. Brochure in 8vo. de 72 pages. A Paris, chez *Moutard* Libraire, rue du *Hurepoix*.

Cèt éloge ne paroît avoir été fait que pour mettre ſous les yeux de *Louis* XVI. le modele d'un Roi philoſophe.

Le jardin des Racines grecques miſes en vers françois; avec un traité des prépoſitions & autres particules indéclinables, & un recueil alphabétique des mots françois tirés de la langue grecque, ſoit par alluſion, ſoit par étymologie; par Mr. *** Profeſſeur en l'univerſité de Paris. 1 Vol. in 12mo. Prix 2 liv. 10 ſ. relié. A Paris, chez *Colas* Libraire, place de Sorbone.

Dictionnaire des mots homonymes de la langue françoiſe; c'eſt à dire des mots dont la prononciation eſt la même & la ſignification différente &c. par Mr. *Hartant* Maître ès arts & de penſion de l'univerſité de Paris. 1 Vol. in 12mo.

de plus de 600 pages. Prix 3 liv. relié. A Paris, chez *Ph. D. Langlois* Libraire, rue du petit pont près de la rue St. *Severin.*

Des Tropes, ou des différents ſens, dans leſquels on peut prendre un même mot dans une même langue. Ouvrage utile pour l'intelligence des Auteurs, & qui peut ſervir d'introduction à la rhétorique & à la logique; par feu Mr. du *Marſais;* troiſieme édit. 1 Vol. in 12mo. Prix 3 liv. relié. A Paris, chez *Paſchal Prault* Libraire, rue de Tournon.

Diſcours ſur l'éducation, prononcés au College Royal de Rouen, ſuivis de notes tirées des meilleurs Auteurs anciens & modernes, auxquels on a joint des réflexions ſur l'amitié; par Mr. l'Abbé *Auger,* Profeſſeur d'Éloquence au College de Rouen. 1 Vol. de 250 pag. broché 2 livres. A Rouen, chez le *Boucher* fils, rue Gauterie, & à Paris, chez *Durand* neveu, Libraire, rue Galande.

Mé-

Mémoires de l'Académie de Dijon. 2 Vol. in 8vo. grand papier de près de 800 pages chacun. Prix 14 livres.

Mémoire sur l'utilité d'un cours public de Chymie dans la ville de Dijon, par Mr. *de Morveau*, Vice-Chancelier de l'Académie des Sciences, Arts & Belles-Lettres de cette même ville. A Dijon, chez *L. H. Frantin*, Imprimeur du Roi.

Dans ce mémoire sont détaillés les rapports intimes de la Chymie avec tous les arts utiles au genre humain & les avantages certains qu'ils retirent de cette science. Ceux sur lesquels elle influe plus spécialement, sont la Médecine, la Chirurgie, l'Agriculture, la Métallurgie, & en général tous les arts méchaniques. Le cours qu'on propose seroit gratuit, & rempli par un des membres de l'Académie; deux conditions bien capables d'en assurer le succès.

ALLEMAGNE.

Romanzen der Teutſchen, mit einigen Anmerkungen über die Romanze. Leipzig, bey Hertel, *1774. 12 Bogen, 8vo.* C'eſt à dire,

Romances des Allemands, avec quelques remarques ſur la Romance. Leipzig, chez *Hertel*, 1774. 12 feuilles, in 8vo.

Ce récueil, que nous avons déjà annoncé, renferme ſoixante & quatre Romances de différents auteurs, tels que *Weiſs*, *Gleim*, *Geiſsler*, *Schiebeler*, *Löwen*, *Michaelis*, *Kronegk*, *Denis*, *Hölty*, *Lichtwer*, *Miller*, *Gotter*, *Claudius*. Les Romances de *Weiſs* & de *Michaelis* ſont tirées des Opéra comiques de ces deux Auteurs.

Beytrag zu der allerälteſten und natürlichen Hiſtorie von Heſſen, oder Beſchreibung des Habichtwaldes und verſchiedener andern niederheſsiſchen alten Vulkane in der Nachbarſchaft von Kaſſel, von R. E. Raſpe. *Nebſt einer Kupfer-*

pferplatte. Kaſſel, 1774. 5 Bogen in gr. 8vo. C'eſt à dire,

Eſſai pour contribuer à la plus ancienne hiſtoire naturelle de Heſſe, ou deſcription du *Habichtwald* & de pluſieurs autres anciens volcans qui ſe trouvent dans la baſſe Heſſe aux environs de Caſſel, par *R. E. Raſpe.* 5 feuilles grand 8vo.

Dans cet ouvrage, dont l'Auteur paroît poſſéder très-bien ſon ſujet, on trouve la deſcription de la vallée de Caſſel, du *Habichtwald* & du *Dürenberg*, de leur conſtruction intérieure, & des pierres & terres qu'on y trouve. Enſuite viennent pluſieurs réflexions importantes ſur la formation des pierres de roche prismatiques & du baſaltes, ſur les pierres de roche noires & la lave, ſur la pierre à ciment, le tuf, & la pouzzolane &c., ſur leurs propriétés & leurs uſages. La planche repréſente le volcan qui s'ouvrit près de Frankenhauſen dans la baſſe Heſſe.

Vermium terreſtrium & fluviatilium, ſeu animalium infuſorum, helminti-

corum, & teſtaceorum non marinorum ſuccincta hiſtoria, auctore Ottone Friderico Müller, *Regi Daniæ a conſiliis juſtitiæ &c. Havniæ & Lipſiæ, 1773 & 1774. gr. 4to.* C'eſt à dire,

Courte Hiſtoire des vers terreſtres & des fleuves &c., par *Otton Fréderic Müller*, Conſeiller de Juſtice de S. M. Danoiſe. Vol. I. & II. Copenhague & Leipzig, 1773 & 1774. grand 4to.

Cet ouvrage décrit avec beaucoup d'exactitude, & en les rangeant dans un ordre ſyſtématique, les vers nuds & couverts d'écailles; il paroît très-bien fait, mais c'eſt dommage qu'il ne ſoit pas accompagné de planches, presqu'indiſpenſables dans un traité de cette nature. Au reſte, on aſſure que l'Auteur, Mr. *Müller*, a fait, à ſes propres fraix, pluſieurs grands voyages, accompagné de quelques peintres & graveurs, qu'il entretenoit, le tout uniquement pour étendre ſes connoiſſances dans l'hiſtoire naturelle, & pour voir tout par lui-même.

Syſte-

Syſtematiſche Einleitung in die neuere aus ihren eigenthümlichen phyſicaliſch-œconomiſchen Gründen hergeleitete Forſtwiſſenſchaft, von D. Joh. Gottlieb Gleditſch *&c. &c. 1ſter Band. Berlin, 1774. 1 Alphabeth 22 Bogen gr. 8vo.* C'eſt à dire,

Introduction ſyſtématique à la nouvelle ſcience des forêts, tirée de ſes propres principes phyſico-économiques, par le D. *Joh. Gottl. Gleditſch* &c. &c. 1er Vol. d'un Alphabeth & 22 feuilles, gr. 8vo. Berlin, 1774.

Nous n'avons pas beſoin de recommander cet ouvrage aux connoiſſeurs; tout ce qui ſort de la plume du ſavant Profeſſeur *Gleditſch* leur a toujours été précieux. L'Auteur traite non ſeulement des arbres, de leurs parties en particulier, de leur connoiſſance, & de leurs uſages, mais encore de toutes les plantes nuiſibles qui ſe trouvent dans les forêts: il a même étendu ſes ſoins jusqu'à parler des animaux, des inſectes &c. qui

peuvent détériorer les forêts: en un mot il a fait un ouvrage digne de lui.

Anfangsgründe der Metallurgie, darinn die Operationen ſowol in groſsen als kleinen Feuer ausführlich beſchrieben, auch mit deutlichen Gründen und Erläuterungen und 43 Kupfertabellen begleitet ſind. In drey Theilen verfaſſet, durch Joh. And. Kramer, *1ſter Theil mit 19 Kupfertafeln und deren Erklärung. Blankenburg und Quedlinburg, bey* Auguſt Reuſsner, 2 *Alph. Duernen. in Folio.* C'eſt à dire,

Éléments de Métallurgie, dans lesquels on décrit exactement les opérations faites, tant dans un grand feu que dans un petit, accompagnés de principes clairs, d'explications & de 43 planches, & rédigés en 3 parties par *J. A. Kramer.* 1re partie avec 19 planches & leur explication. Blankenburg & Quedlinburg, chez *Auguſte Reuſsner.* 2 Alphabeth in folio, la ſignature étant de deux en deux feuilles.

On

On avoit d'abord annoncé que la ſouſcription ſeroit de ½ Louis d'or pour les deux premieres parties, mais la quantité de planches a obligé d'augmenter ce prix de 16 gros. Cette premiere partie contient la théorie & l'hiſtoire naturelle des minéraux, la maniere de préparer leurs diſſolvants, & quelques légers eſſais des effets de ces diſſolvants ſur les minéraux, avec la deſcription des outils néceſſaires pour les opérations & la maniere de les conſtruire. On promet de décrire dans la ſeconde les opérations en petit, ou celles qui ſe font à l'eſſai, en accompagnant ces deſcriptions de remarques & d'éclairciſſements. La troiſieme renfermera les arrangements néceſſaires pour les travaux des mines & les meilleures manieres de les exploiter. Cette courte notice ſuffit pour donner une idée juſte de l'utilité de cet ouvrage.

Flora Barbienſis. In uſum ſeminarii fratrum edidit Frid. Adam Scholler. *Lipſiæ apud* Weidmanni *heredes &*

Reichium *in commiſſis*, 1775. *med.* 8vo. C'eſt à dire,

Les Fleurs de Barby, à l'uſage du ſéminaire des Freres, par *Fr. Ad. Scholler.* A Leipzig, en commiſſion chez les héritiers de *Weidmann & Reich.* 1775. 8vo. moyen de 21 feuilles.

Les environs de Barby ſont remplis de tant de plantes rares qu'il valoit bien la peine de les décrire, & l'on ne peut que ſavoir gré à Mr. *Scholler* de la peine qu'il s'eſt donnée. Dans la préface, l'Auteur nous apprend, qu'entr'autres ſciences, on enſeigne auſſi l'hiſtoire naturelle & la botanique dans le ſéminaire de la ſociété évangelique de Barby, & qu'ayant été chargé de cette derniere partie pendant quatre ans, il a compoſé cet ouvrage pour l'uſage de ſes Auditeurs. Il a rangé les plantes des environs de Barby, comme Mr. *de Leyſer* a rangé celles des environs de Halle, en y ajoutant en peu de mots leur utilité en médecine & en économie.

Or-

Ordines naturales plantarum. Commentatio botanica, auctore Jo. Philippo Rüling. *M. D. Inſtitut. reg. hiſt. Gotting. m. ord. Gottingæ ſumt. vid.* Vandenhoek. *1774. 8vo.* C'eſt à dire,

Ordre naturel des plantes, ouvrage botanique; par *Joh. Ph. Rüling.* Docteur en Médecine.

L'Auteur de cet ouvrage préſente un nouveau projet d'arranger les plantes ſuivant l'ordre imaginé par Mr. *Dav. Sigismond Aug. Büttner*, autrefois Profeſſeur en Botanique à Göttingue.

Chirurgiſche Wahrnehmungen von Johann Lebrecht Schmucker, *Königl. Preuſs. erſten General-Chirurgus von der Armee, Director der chirurgiſchen militariſchen Feld-Hoſpitäler und Mitglied der römiſchkaiſerlichen Akademie der Naturforſcher, zweyter Theil, von Verwundungen und Krankheiten der Bruſt, des Unterleibes und übrigen Gliedmaſsen. Berlin und Stettin, bey* Nicolai, *1774. gr. 8vo. 572 Seiten.* C'eſt à dire,

Obſervations chirurgicales par Mr. *J. L. Schmucker*, premier Chirurgien Général des armées, Directeur des hôpitaux militaires volants, & Membre de l'Académie Impériale des curieux de la Nature; ſeconde partie qui traite des bleſſures & des maladies de la poitrine, du bas ventre & des autres membres. Berlin & Stettin, chez *Nicolai*. 1774. grand 8vo. de 572 pages.

Nous ne diſons rien de plus de cette ſeconde partie, parce que nous eſpérons en livrer bientôt un extrait, comme nous l'avons fait pour la premiere dans le Vol. 13. de ce Journal.

Johann Peter Willebrands, *Königl. däniſch. w. Juſtitzraths, Grundriſs einer ſchönen Stadt, in Abſicht ihrer Anlage und Einrichtung zur Bequemlichkeit, zum Vergnügen, zum Anwachs, und zur Erhaltung ihrer Einwohner, nach bekannten Muſtern entworfen. Nebſt einer Vorrede von der Würkung des Klima auf die Geſinnung und Geſetzgebung der Völker. Erſter Theil.* Ham-

Hamburg und Leipzig, 1775. 304 Seiten, und die Vorrede 56 Seiten. C'eſt à dire,

Plan d'une belle ville, à l'égard de ſon aſſiette & de ſa bonne diſpoſition pour la commodité, les divertiſſements, l'accroiſſement & l'entretien de ſes habitants, projetté, d'après pluſieurs modeles connus, par *J. P. Willebrand*, ancien Conſeiller de Juſtice de S. M. Danoiſe; avec une préface qui traite de l'influence du climat ſur les opinions & la légiſlation des peuples. 1er Volume. Hambourg & Leipzig, 1775. 8vo. de 304 pages, ſans la préface qui en a 56.

On voit aſſez par le titre ſeul de ce livre le but que s'eſt propoſé l'Auteur. Il paroît que ſon deſſein, en publiant cet ouvrage, eſt de tâcher d'amener peu à peu toutes les villes d'Allemagne à adopter la partie de ſon plan qui peut leur convenir, & à s'approcher par conſéquent, autant que cela ſe peut, de ce que l'Auteur appelle une belle ville, & qu'on pourroit plutôt nommer une ville parfaite de tous points.

C. J.

C. J. Jagemanns *geographiſche Beſchreibung des Herzogthums Toskana. 8vo. Gotha, 1775. 20 Groſchen.* C'eſt à dire,

Deſcription géographique du Grand-Duché de Toſcane, par *C. J. Jagemann.* 8vo. Gotha, 1775. Prix 20 gros.

Geſchichte des Herrn Georg Elliſon. *2 Theile 8vo. Lübeck 1774. 16 Groſchen.* C'eſt à dire,

Hiſtoire de Mr. *G. Elliſon.* 2 Parties. 8vo. Lubeck, 1774. Prix 16 gros.

Geſchichte des Herrn von Lerſons, *aus unterirrdiſchen Papiere gezogen. 8vo. Jena, 1775. 8 Groſchen.* C'eſt à dire,

Hiſtoire de Mr. *de Lerſon*, tirée de quelques papiers ſouterrains. 8vo. Jena, 1775. Prix 8 gros.

Wilh. Frid. Hetzels, *Gedanken über den Babyloniſchen Stadt- und Thurmbau. 8vo. Hildburghauſen, 1774. 5 Gr.* C'eſt à dire,

Reflexions ſur la bâtiſſe de la ville & des Tours de Babylone, par *Guillaume Fré-*

Fréderic Hetzel. 8vo. Hildburghauſen, 1774. Prix 5 gros.

C. C. L. Hirſchfeld, *der Winter, eine moraliſche Betrachtung. 8vo. Leipzig, 1775. 14 Groſchen.* C'eſt à dire,

L'Hiver, contemplation morale, par *C. C. L. Hirſchfeld.* 8vo. Leipzig, 1775. Prix 14 gros.

Leben und Schickſale des Martin Dickius, *iſter Theil. 8vo. Bremen, 1775. 12 Groſchen.* C'eſt à dire,

Vie & Avantures de *Martin Dickius.* 1re Partie. 8vo. Breme, 1775. Prix 12 gros.

Hamburgiſche Gartenbibliothek, worin lehrreiche und angenehme phyſicaliſche, moraliſche, hiſtoriſche, ſatyriſche und poetiſche Schriften, wie auch von der Gartenkunſt befindlich ſind, iſter Band, 1775. C'eſt à dire,

Bibliotheque des jardins d'Hambourg, ouvrage dans lequel ſe trouvent des écrits inſtructifs & agréables, tant phyſiques, que moraux, hiſtoriques, ſatyriques, poé-

poétiques, & qui traitent de l'art du jardinage. 1er Volume. 1775.

Theoretiſche und practiſche Abhandlungen vom Gartenbau, nach Grundſätzen und der Naturlehre des Pflanzenreichs. 1ſter Band 1775. C'eſt à dire,

Traités théorétiques & pratiques ſur le jardinage, ſuivant les principes & la phyſique du regne végétal. 1er Volume 1775.

Geſpräch im Reich der Todten zwiſchen dem Grafen von Tottleben *und* Ali Bey. 1774. C'eſt à dire,

Dialogue dans l'Empire des morts entre le Comte *de Tottleben* & *Ali Bey.* 1774.

Leben Clemens *des XIV. letztregierenden römiſchen Pabſtes. 1775.* C'eſt à dire,

Vie du dernier Pape Romain *Clement* XIV. 1775.

Leben der Gräfin du Barry, *mit ihrem Bildniſſe. 1774.* C'eſt à dire,

Vie de la Comteſſe *du Barry*, avec portrait. 1774.

Ces

Ces deux derniers ouvrages ne ſont, ſans doute, que des traductions.

Der Fleckenkünſtler, welcher lehret, wie aus goldnen und ſilbernen Stücken, allerley Zeugen und Büchern die Flecken von mancherley Art heraus zu bringen, Firniſſe und ſchöne Farben zu bereiten &c. 1775. C'eſt à dire,

Le Dégraiſſeur, qui enſeigner à enlever pluſieurs ſortes de tâches de deſſus des pieces d'or & d'argent, de toutes les étoffes & livres, & à préparer des vernis & des belles couleurs, &c. 1775.

Philoſophiſche Abhandlung von der Verehrung der Mutter Gottes. 1775. C'eſt à dire,

Traité philoſophique de l'adoration de la mere de Dieu. 1775.

Leichenrede auf den König von Frankreich Ludwig XV. *1774.* C'eſt à dire,

Oraiſon funebre de *Louis XV.* 1774.

Ces deux ouvrages ſe trouvent en françois & nous les ſoupçonnons de n'être que de ſimples traductions.

Letzte

Letzte Anrede eines geiſtlichen Vaters aus der Geſellſchaft Jeſu an ſeine ehrwürdigen Väter. 1773. C'eſt à dire,

Dernier Diſcours d'un Pere religieux de la Compagnie de *Jeſus* à ſes Révérends Peres. 1773.

Sinngedichte auf Joſeph II. *Römiſchen Kaiſer. 1774.* C'eſt à dire,

Sonnet ſur *Joſeph II.* Empereur des Romains. 1774.

Der Selbſtmord, eine Abhandlung eines deutſchen Philoſophen. 1775. C'eſt à dire,

Le Suicide, Traité d'un Philoſophe Allemand. 1775.

Fr. Chr. Reichenbachs, *Hauptſtücke der chriſtlichen Lehre. 1774.* C'eſt à dire,

Les points principaux de la doctrine Chrétienne, par *F. C. Reichenbach.* 1774.

Nous

Nous recevons dans ce moment un Proſpectus de Paris; & nous ſommes obligés de le donner hors de ſa place.

PROSPECTUS

DES SERMONS DU PERE CHARLES DE NEUVILLE, DÉDIÉS AU ROI.

Ce recueil de Sermons, en huit Volumes, comprendra un Avent, un Carême, des Myſteres, des Panégyriques.

On commencera à imprimer dès qu'il y aura un nombre ſuffiſant de ſouſcriptions pour fournir à la dépenſe d'une entrepriſe de cette nature.

Le format ſera in 12mo, & le caractere pareil à celui du Proſpectus (publié à Paris), ſur beau papier d'Angoulême.

On ne recevra de ſouſcriptions qu'à Paris, chez Mr. *Merigot* jeune, Libraire, Quai des Auguſtins au coin de la rue pavée.

On

On les recevra pour Paris jusqu'au 1er Octobre, & pour la province & le pays étranger jusqu'au 1er Novembre de cette année 1775.

Le prix de chaque Volume en feuilles sera de 2 liv. 5 s. pour les souscripteurs, & de 3 liv. pour ceux qui n'auront pas souscrit.

On donnera en souscrivant 12 liv. & en recevant les huit Volumes à la fois, on donnera 6 liv.

Ils paroîtront vers le milieu de l'année prochaine, & même pour pâques, si les souscriptions donnent la facilité de commencer promptement.

TA-

TABLE DES ARTICLES.

Hiſtoire des Troubadours - - Pag. 3
Mémoires de l'Académie de Bologne - 39
Suite de l'article Opéra - - 61
Obſervations de Médecine par Mr. Bloch 75
Des Hiſtoriens qui ont écrit ſur la Livonie 91
Recueil de l'Académie de Marſeille - 111
La propriété littéraire défendue - 139
Obſervations ſur la foudre &c. - 161
Bulletin des fouilles d'une ville Romaine 178
Additions de Mr. Achard à ſon Mémoire ſur l'acidité de l'eau imprégnée d'air fixe - - 183
Second Mémoire ſur l'eau imprégnée d'air fixe &c. - - - 184

Hiſtoire
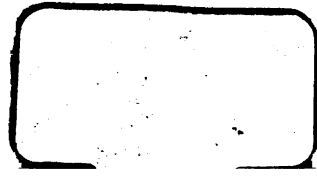
Hiſtoire naturelle des oiſeaux - 210
Ammien Marcellin traduit en François 242
Diſcours Académiques de Mr. le Comte de la Tour de Rezzonico - 265
Extrait d'obſervations météorologiques 284
Nouvelles Littéraires - - 294